

4 MORTS DANS UN INCENDIE

SENATES READING ROOM
13005
31 D 54
OTTAWA, ONT.



UN PONT DE \$80,000,000 — Un pont, dont la construction a été demandée pour la première fois il y a 70 ans, réunira sous peu deux péninsules dans le nord du Michigan, au-dessus du détroit de Mackinac. Ci-dessus un dessin, fait par un artiste, de ce nouveau pont qui coûtera 80 millions de dollars. L'arche principale mesurera 26,444 pieds.

Le T. H. St-Laurent promet une aide plus généreuse de notre pays au Pakistan

KARACHI, 19. — (P.C.f.) — Le premier ministre St-Laurent, dans une radiodiffusion au peuple pakistanais, a dit hier soir que le Canada "envisage sérieusement" l'envoi d'équipements pour d'importants projets dans la partie orientale de cet Etat asiatique.

Il a fait cette allusion en mentionnant la participation canadienne au plan Colombo, selon lequel le Canada verse annuellement \$25,000,000, depuis 1952, en assistance économique au Pakistan, à l'Inde et à Ceylan.

M. St-Laurent dit que les Canadiens s'intéressent profondément au Pakistan depuis que ce pays est devenu, en 1947, Etat indépendant au sein du Commonwealth.

"Héritiers d'une culture ancienne, vous vous êtes mis à la tâche d'édifier une nation nouvelle, et vous l'avez fait avec vigueur et détermination.

Peut-être cela nous rappelle-t-il les qualités qu'il nous a fallu mon-

trer, nous, Canadiens, pour développer notre pays.

"Comme vous, nous nous efforçons de donner à chacun, quelles que soient sa race et sa religion, l'occasion de bien vivre et, avec l'aide de ses concitoyens, d'édifier une nation forte s'appuyant sur la fraternité universelle. Comme vous, nous, Canadiens, nous nous efforçons de jouer notre rôle dans le monde en avançant la cause de la bonne volonté internationale et en travaillant à l'établissement de conditions dans lesquelles toutes les nations, jeunes ou vieilles puissent vivre en sécurité et en paix".

(suite à la page 4)

COCHRANE, Ont., 19. — (B.U.P.) — Quatre personnes ont perdu la vie, tôt ce matin, dans un incendie qui a détruit une maison de deux étages à Cochrane, Ontario.

Les victimes sont Mme Louis Therriault et trois de ses enfants. Un quatrième enfant a pu s'échapper du sinistre par une fenêtre. Le père était au travail au moment de l'incendie et les pompiers tentèrent désespérément de sauver la mère et ses enfants, emprisonnés dans les flammes.

Bandit capturé par des passants après un vol

Un individu de 30 ans a été capturé hier soir quelques secondes après qu'il eut commis un vol à main armée dans une confiserie de la rue Sainte-Catherine.

Il venait à peine de commettre un hold-up de \$34.50 à la biscuiterie Sainte-Catherine Enrg., 2341 est, rue Ste-Catherine, lorsqu'il fut capturé et détenu jusqu'à l'arrivée de la police par un groupe de citoyens.

Le détenu dont l'identité n'a pas été révélée s'est présenté peu avant six heures hier soir, au magasin de Mme G.-A. Chagnon, alors qu'elle y était seule. A la pointe du revolver, il la força à lui remettre le contenu de la caisse, puis il prit la fuite. Mme Chagnon sortit immédiatement de son établissement et elle se mit à crier à tue-tête "Au voleur".

Les passants donnèrent alors la chasse au fugitif dont ils effectuèrent l'arrestation dans un hangar à l'arrière de 1481, rue Dufresne. Le détenu fut ensuite écroué aux cellules de la Sûreté municipale. Il sera traduit sous peu en Cour sous une accusation de vol à main armée.

Canadien bat Détroit, 4 à 2

(LIRE EN PAGE 23)



ARRIVEE D'UNE RELIGIEUSE DE TCHECOSLOVAQUIE — La Révérende Soeur Makaria Barath, à gauche, qui s'est héroïquement échappée de Bratislava, en Tchécoslovaquie, après avoir aidé à six de ses concitoyens à traverser le rideau de fer, reçoit l'accolade de sa soeur de Toronto, Agnès Jablonicki, à son arrivée à l'aéroport d'Idlewild, dans l'Etat de New-York. La religieuse arrivait de Munich, en un avion qui portait à son bord 81 réfugiés de divers pays. La Révérende Soeur Barath se rendra à Oakland, en Californie.

Campagne pour l'abolition du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier

Montréal-Sud a décidé, hier soir, de lancer une campagne en vue d'obtenir l'abolition du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Au cours de la séance du conseil de cette municipalité, le maire Marcel Salette a soumis le texte d'une résolution s'adressant au gouvernement fédéral et réclamant l'abolition du péage sur ces deux ponts dès 1954.

Copies de cette résolution sera envoyée à quelque cinquante conseils municipaux de la rive sud, tout en leur demandant de faire chacun leur part de démarches auprès des autorités fédérales en vue d'obtenir cette amélioration.

Le maire Salette a expliqué, hier soir, que le développement industriel sur la rive sud était retardé par l'obstacle du péage sur les deux ponts reliant l'île de Mont-

réal à la rive sud. Il a déclaré que certaines compagnies doivent déboursier jusqu'à \$15,000 par année seulement en frais de péage sur les deux ponts, et que si cet inconvénient disparaissait, il y aurait un développement considérable dans le domaine industriel sur la rive sud du fleuve.

Le conseiller René Lord a suggéré que le gouvernement provincial et la ville de Montréal prennent les deux ponts à leur charge tout en enlevant les frais de péage. Il a déclaré que le pont Jacques-Cartier pourrait être élargi au coût d'environ \$1,500,000, ce qui consti-

(Suite à la page 4)

Au Club Richelieu-Montréal

L'oeuvre des prêtres-ouvriers dans la France contemporaine

"Une preuve de dévouement aussi grand et aussi désintéressé que celui de l'abbé Pierre, l'homme le plus populaire en France au moment présent, redonne aux Français de la confiance en eux-mêmes. Sa tâche, une oeuvre de volonté, s'accomplit avec le plus bel esprit de charité et d'amour".

M. Jean-Pierre Dubois-Dumée, secrétaire de la Conférence catholique canadienne, Oswald Mayrand, directeur en chef de "La Patrie", Gérard Fillon et Robert Keyserlingk, journalistes, Jean-Marie Morin, directeur du Conseil catholique de la presse canadienne, M. Henri Bordeleau, optométriste-opticien, a prononcé la conférence publicitaire.

Ma visite au Canada, a dit M. Dubois-Dumée, a pour but une prise de contact, en vue du congrès de la presse catholique internationale, en mai prochain. "La presse catholique, a-t-il dit, a un rôle très important à jouer, pas tant par le nombre, mais par la diversité des formules et des tendances.

PRISE DE CONTACT

Le conférencier a signalé la question qu'on soulève dans les rencontres avec lui: "qu'advient-il des prêtres-ouvriers, sont-ils nécessaires, vont-ils disparaître ou se révolter?" Au départ, dit-il, on constate de la déchristianisation en France. En 1943, une enquête menée par des prêtres-ouvriers citait la France comme un pays de mission. "On a peut-être abusé de ce terme", dit-il. "On ne peut pas l'appliquer au sens propre. Il faut des précisions selon les régions. Celles de l'Alsace et de la Bretagne sont fortement catholiques. Il faut aussi tenir compte du plan social. Il n'y a pas de déchristianisation dans tous les milieux. Peut-on réellement appeler pays de mission celui qui fournit le plus grand nombre de prêtres? Il faut savoir distinguer".

UN ESSAI

La manifestation des prêtres-ouvriers, dit le conférencier n'est le fait que d'un petit nombre de prêtres, 90 ou 100 tout au plus. "C'est un essai. Le prêtre-ouvrier ne se trouve plus dans son milieu, qui est plutôt intellectuel. Il subit très fortement l'influence de la solitude. Sa participation aux syndicats, surtout non-chrétiens, le met dans une situation délicate. Il ne peut se désintéresser de leurs réclamations, mais il ne s'ouvre pas pour autant à la doctrine communiste. Cependant les résultats de ses dé-



M. Jean-Pierre DUBOIS-DUMÉE

M. Dubois-Dumée a parlé au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, en l'hôtel Queen, sous la présidence de M. Trefflé Boulanger. M. Paul Sauriol, journaliste, président de la Presse catholique canadienne, a présenté le conférencier, que M. Roger Duhamel, journaliste adjoint au directeur en chef de "La Patrie", a remercié. On remarquait à la table d'honneur MM. Lionel Bertrand, député de Terrebonne au Parlement fédéral, secrétaire de l'Association des hebdomadaires de langue française au Canada et vice-président de la Presse catholique canadienne, le docteur Georges Pineault, de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, gouverneur de la Société Richelieu, l'abbé Jean-Denis Cadieux,



LA REINE ET LE DUC D'EDIMBOURG A SYDNEY. — Au cours de leur séjour en Australie, la reine Elisabeth II et son époux ont visité longuement Sydney. On les voit, sur cette photo, parcourant en jeep la plage Bondi, non loin de cette ville.

marches sont difficiles à prouver. Sa fidélité a été mal interprétée."

PARIS EN BRANLE

M. Dubois-Dumée a parlé aussi du mouvement de l'abbé Pierre, qui, lorsqu'une vague de froid a sévi en Europe, a mis tout Paris en branle, pour trouver des abris d'urgence et des vêtements à ceux qui couchaient en plein air. En quinze jours, il a recueilli 120 tonnes de vêtements et 120,000,000 de francs, pour leur venir en aide. Il a ainsi entrepris une énorme campagne de logement. "Son effort a redonné aux Français de la confiance en eux-mêmes."

Un concours d'appareils Deepfreeze

Au moins trois résidents de la Province de Québec sont assurés de participer aux prix dans un concours national de \$100,000 qui a commencé chez tous les marchands d'appareils Deepfreeze ici et dans tout le pays.

Tous les concurrents auront une chance de gagner des assortiments de nouveaux appareils lesquels font partie des prix nationaux. En plus, trois prix régionaux seront assurés dans le territoire couvert par Union Electric Supply Co. Limited, distributeur Deepfreeze pour ce district.

Tous les marchands d'appareils Deepfreeze ont des formules de concours. Les participants n'ont qu'à se présenter au magasin, prendre une formule, la remplir y indiquant la caractéristique de l'appareil 1954 qui les a le plus frappés. Le gagnant du concours régional aura le choix entre trois appareils: un congélateur domestique de 14 pieds cubes avec la caractéristique permettant de l'ouvrir sans toucher au couvercle, c'est-à-dire qu'une simple pression sur la poignée déclenche le mécanisme qui ouvre le congélateur dans toute sa grandeur, un réfrigérateur de 11 pieds cubes avec le dispensateur d'eau dans la porte ou un conditionneur d'air à contrôles multiples. Tous ces trois appareils plus une quantité de provisions suffisantes pour remplir un congélateur, ainsi qu'un poste électrique de luxe Deepfreeze de 40", seront accordés au 1er gagnant national. En tout, il y a 15 prix nationaux et plus de 200 prix régionaux.

Les marchands locaux se feront un plaisir d'aider les concurrents en leur expliquant les différentes caractéristiques extraordinaires des appareils Deepfreeze de l'année courante tel que les innovations pour emmagasiner la nourriture et les intérieurs de couleur dans les réfrigérateurs et les congélateurs domestiques. Le concours se termine le 1er avril.

Une double enquête ouverte sur la tragédie de St-Clet

Une double enquête se déroule actuellement en marge de la collision de deux trains du Pacifique Canadien alors qu'un homme a trouvé la mort et que 87 autres voyageurs ont été blessés.

Les enquêteurs de la compagnie et ceux de la Commission fédérale des Transports tentent de trouver la réponse à la question que voici: Pourquoi la deuxième section du rapide de nuit du CPR voyageant de Toronto vers Montréal est-elle allée donner contre l'arrière de la première section immobilisée au cours d'une aveuglante tempête de neige?

La tragédie s'est produite à 7 h. 30 a.m., mercredi, non loin du village de St-Clet, 35 milles à l'ouest de Montréal. Cette ligne ferroviaire a été paralysée pendant près de 24 heures et les convois ont dû emprunter d'autres voies. La ligne est de nouveau en service depuis hier.

Les deux enquêtes porteront sur le fonctionnement du signal automatique de même que sur l'observance des règlements prévus. La première section s'était arrêtée pour permettre à un convoi de marchandises de s'engager sur une voie d'évitement.

Bien que la liste des blessés comprennent 87 noms, seulement 10 personnes ont dû être hospitalisées. Deux de ces personnes ont reçu leur congé de l'hôpital hier. Le voyageur qui a perdu la vie est M. W.B. Casselman, âgé de 30 ans, de Toronto, qui était dans la salle de toilette du dernier wagon de la première section du convoi.

Les personnes qui ont reçu leur congé de l'hôpital hier sont Mme J.-M. Lapointe et M. Alfred Camp, tous deux de Montréal.

Les enquêteurs ont terminé hier leurs recherches sur la scène de la tragédie, mais les résultats de leur enquête ne seront connus que dans quelques jours.

Les membres du personnel de la Commission des Transports qui ont fait enquête sont M. M. R. Angus, d'Ottawa et M. J.-A. Dussault, inspecteur de service à Montréal. M. Angus a commencé son travail à Smiths Falls, Ont., centre divisionnaire du CPR.

Conférence sur les textiles

M. Myron-T. Fleming, vice-président administratif de Proctor and Schwartz, Inc., de Philadelphie, une maison importante de machinerie pour l'industrie textile, prononcera une conférence à la réunion régulière de la Canadian Association of Textile Colourists and Chemists, division du Québec, à l'université McGill, demain.

Fin prochaine de tout rationnement en G.-B.

LONDRES, 18. (Reuters-f.) — D'ici quatre mois les Britanniques pourront avec joie déchirer les carnets de rationnement qui font partie de leur vie quotidienne depuis 14 ans.

La viande et le bacon, les deux derniers aliments libérés du rationnement, pourront être vendus librement en juillet, a dit aux Communes le Dr Charles Hill, secrétaire parlementaire du ministère des Vivres.

"Ce sera le dernier geste dans le démantèlement du système de rationnement du temps de guerre", a-t-il dit parmi les acclamations des députés conservateurs.

Seul, maintenant, le charbon est rationné en vertu d'un système qui remonte à deux semaines avant la déclaration de la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Les restrictions sur les aliments ont disparu graduellement. Cependant, le rythme a été moins accentué que ne se l'attendaient la plupart des gens quand la guerre s'est terminée en 1945.

La fin du rationnement des vivres signifie que le gouvernement britannique se retire de la distribution des aliments et remet la règle aux entreprises privées au lieu d'acheter en grandes quantités dans des transactions gouvernementales.

Sauf la viande et le bacon, seuls le beurre et la margarine sont sujets au rationnement, mais il a été annoncé tout récemment que ces denrées seraient libérées de la régie en mai.

Immense patinoire au chalet de la montagne

Le service municipal des parcs songe sérieusement à aménager, dès l'hiver prochain, une patinoire de grande dimension aux abords du chalet de la montagne.

Au début de l'hiver, on a aménagé une patinoire de faible dimension à proximité du chalet, et l'affluence des patineurs y a été telle qu'on songe à remplacer cette patinoire par une autre très grande pouvant accommoder un grand nombre de patineurs. M. Claude Robillard, directeur du service des parcs, croit que l'initiative en vaudrait la peine.



VENDREDI, 19 FEVRIER 1954

50e jour de l'année. Le soleil s'est levé à 6 h. 59 et se couchera à 5 h. 31

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit, ce soir. Synopsis: Une autre belle journée très douce s'annonce pour toute la pro-



vince de Québec. Comme il l'a fait hier, le mercure montera encore au-dessus de 400 dans toutes les sections météorologiques du Québec. Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de Québec, de la Mauricie, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Ensoleillé et très doux. Vents légers. Maximum, aujourd'hui, à Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Agathe, 48°; à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 43°; à la Rivière du-Loup, 40°.

Calendar grid for February 1954, showing days of the week and dates from 1 to 28.

Chasse à l'homme ponctuée de 5 coups de feu rue Sanguinet

Un suspect détenu

Une brève chasse à l'homme, ponctuée de cinq coups de feu s'est terminée, peu après minuit hier soir, quand une automobile que poursuivait l'agent Léopold Gignac, de police-radio, est allée s'échouer violemment dans un banc de neige, à l'angle des rues Sanguinet et Vitré et que son conducteur — un homme de 28 ans — fut mis en état d'arrestation et conduit dans les cellules du poste No 1, rue du Champ de Mars. L'homme est accusé d'avoir conduit de façon dangereuse et sans permis.

La police rapporte que l'agent Gignac faisait sa ronde habituelle quand, à l'intersection des rues Craig et Sanguinet, il aperçut une auto en stationnement et au volant de laquelle se trouvait un homme qui lui parut en état d'ébriété. Il s'approcha de la voiture et soudain celle-ci partit en vitesse en direction nord, rue Sanguinet.

Croyant avoir affaire à un suspect, l'agent Gignac lui donna la chasse et tira cinq coups de feu en direction de l'auto du fuyard, avec le résultat mentionné. La voiture, à la première intersection nord (angle Vitré et Sanguinet) alla s'arrêter dans un banc de neige. Forcé fut alors au conducteur de se rendre.

Il comparaitra aujourd'hui devant le tribunal pour répondre aux deux accusations portées contre lui.

Les brise-glaces à Montréal le 21 mars

SOREL, 19. (PCF)—Le D'Iberville, brise-glaces du gouvernement, s'est engagé hier dans les glaces à l'ouest du port de Sorel, sur le St-Laurent, dans la dernière étape du déblaiement du chenal entre Trois-Rivières et Montréal.

Le D'Iberville et l'Ernest-Lapointe ont achevé mercredi le déblaiement du port de Sorel.

Entre temps, le N.-B. McLean s'est engagé dans le lac St-Pierre pour élargir le chenal et contrôler la dérive des glaces. Le quatrième brise-glaces, le Lady-Grey, est à l'oeuvre à Québec.

Des fonctionnaires du ministère des Transports ont signalé que la glace, qui recouvre le fleuve, est "assez épaisse". On prévoit toutefois que le D'Iberville et l'Ernest-Lapointe atteindront Montréal avant le 21 mars.



LEE HOLDEN, 20 ans, accusé du meurtre par strangulation de Mile Corrine Baldwin, 16 ans, est photographié au moment où il s'écroule d'émotion alors qu'on le conduit de la Cour à la prison après sa comparution à Chicago, Illinois. Le juge a ordonné un examen mental dans son cas.

Poirier se rendit au Café avec sa carabine

Dollard Poirier, 35 ans, 2078 rue Mercier, qui a blessé une jeune fille d'un coup de feu dans un café, a été condamné à subir son examen volontaire par le juge Maréchal Nantel.

Claudette Seer fut atteinte d'une balle partie de la carabine qu'avait apportée le prévenu à l'intérieur du Café Ritz, 1405, Préfontaine. La jeune fille est toujours hospitalisée, et la balle, qui a pénétré dans sa jambe, n'a pu encore être extraite. Un policier en civil, qui était dans

le club en dehors de ses heures de service, et un chauffeur de taxi, qui a été forcé de conduire le prévenu au café, ont rendu témoignage en Cour.

Le policier a déclaré au Tribunal qu'aux premières heures du matin, il était assis à la table de Mile Seer, le 5 février. Vers 1 h. 15, il vit entrer Poirier, qui plaça une carabine de calibre 22 sur sa table.

"La gueule de la carabine pointait dans notre direction", a souligné le policier. "Un garçon de table est allé lui demander ce qu'il faisait avec une arme dans le club".

Le témoin a ajouté qu'un de ses amis s'approcha également de la table de Poirier pour lui demander quelles étaient ses intentions :

PLUSIEURS BALLE

Le coup partit quand un garçon de table tenta d'enlever l'arme au prévenu. Les policiers trouvèrent une douzaine de balles en fouillant le détenu après son arrestation.

Le chauffeur de taxi, Armand Casgrain, 2353, rue Chapleau, a raconté au Tribunal que le 5 février il reconduisait Poirier à son domicile. Rendu à cet endroit, l'accusé lui demanda de l'attendre. Il entra chez lui et en ressortit, dissimulant quelque chose sous son manteau. Une fois monté dans le taxi, il exhiba une arme à feu et, la plaçant sur la tête du chauffeur, il lui déclara n'avoir plus d'argent, mais désirer se rendre au Ritz Café. En descendant, il jeta un billet d'un dollar au chauffeur de taxi.

M. Henri Geoffrion décédé à 72 ans

Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 72 ans, de M. Henri Geoffrion, ex-trésorier de l'Association des bouchers de Montréal. M. Geoffrion est décédé hier soir en son domicile, à 4845, rue Garnier, après une brève maladie. dévouée mortelle sera exposée aux salons Georges Godin, rue Rachel. Avis de funérailles plus tard. Il laisse dans le deuil son épouse, née Amanda Longpré, un fils et trois filles: M. Henri Geoffrion, sous-inspecteur de la police des liqueurs, Mme Albert Trudeau (Annette), Mme Emile Lamoureux (Juliette) et Mme François Cadoret (Yvette).



QUEBEC, 19. (PCF) — Le lieutenant-colonel LEON LAMBERT, directeur-adjoint de la Sûreté provinciale, s'est mérité deux titres honorifiques au cours des dernières semaines. Il a été nommé président du comité des relations internationales de l'Association internationale des chefs de police (dont le congrès aura lieu du 16 au 30 septembre à la Nouvelle-Orléans) et a également été nommé chef de police honoraire de la république de Corée.

La Cham. de Commerce favorise le nouvel impôt sous certaines réserves

La Chambre de Commerce de Montréal s'est déclarée en faveur d'un impôt provincial sur le revenu à condition qu'il n'entraîne aucun déboursé supplémentaire pour les contribuables.

La Chambre a fait ces déclarations dans un mémoire rendu public à Montréal où elle dit qu'elle a suggéré l'idée d'un impôt aux autorités provinciales sous certaines réserves. Son attitude est toujours la même.

La Chambre est en faveur de l'impôt, qui fait présentement l'objet d'un débat à l'Assemblée législative, à condition qu'il ne coûte rien aux contribuables de la province. En d'autres mots, la Chambre approuve l'impôt s'il est déductible de l'impôt fédéral sur le revenu.

La Chambre a exigé, entre autres conditions, que toutes les personnes soumises à l'impôt fédéral le soient également à l'impôt provincial; que l'argent ainsi recueilli soit déposé dans un fonds spécial à l'intention des universités et des collèges classiques et remplace les subsides fédéraux aux universités.

Le mémoire signale que le gouvernement provincial a agi conformément à son droit en imposant une telle taxe sur le revenu.

Cependant, la Chambre dit que l'impôt provincial, dans sa forme actuelle, oblige un nombre considérable de contribuables de payer dans un nombre considérable de cas des montants plus élevés que ceux payés en taxes fédérales. La Chambre ajoute que l'impôt provincial ne s'applique pas à toutes les personnes soumises à l'impôt fédéral.

La mesure du gouvernement, poursuit la Chambre, ne destine pas à des fins éducationnelles la majorité des deniers provenant de l'impôt.

La Chambre dit qu'elle aurait préféré que le gouvernement ait attendu une recommandation de la Commission Royale qui enquête sur les problèmes constitutionnels et les relations fédérales-provinciales dans le domaine fiscal avant d'imposer la taxe sur le revenu personnel.

La Chambre souligne également que l'impôt est "trop onéreux pour les familles nombreuses. Elle précise que les exemptions pour les enfants de moins de 16 ans devraient être de \$400, au lieu de \$150. Elle ajoute que les autorités pro-

vinciales et fédérales devraient se rencontrer pour mettre au point une formule qui permettrait aux contribuables du Québec de produire seulement une déclaration en double, l'une des feuilles étant envoyée au gouvernement fédéral et l'autre au provincial.

Un journaliste poursuit l'arbitre qui l'a frappé

Roland Ricard, rédacteur sportif du journal la "Patrie", de Montréal, a assernenté hier une plainte accusant de voies de fait l'arbitre Ken Mullins.

Mullins doit comparaître en cour municipale à Verdun le 4 mars.

L'arbitre aurait frappé le reporter à la figure entre deux périodes de la joute Frontenacs-Canadiens, de la ligue junior du Québec, à l'Auditorium de Verdun, mercredi soir. Mullins aurait déclaré "c'en est trop" quand Ricard le qualifia d'une épithète peu respectueuse.

Vol de \$1,107

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des inconnus se sont introduits par effraction à la taverne de M. René Daoust, à 6730, boulevard Saint-Laurent, où ils ont fait main-basse sur une somme de \$1,107 après y avoir éventré deux coffres-forts et la caisse.

L'enquête préliminaire de Mes Buller et Glazer

Les avocats Herman Buller et Louis Glazer subiront aujourd'hui leur enquête préliminaire devant le juge Gerald Almond, en Cour criminelle. Buller est accusé d'avoir falsifié des certificats de naissance et d'avoir donné des conseils en rapport avec un acte criminel. Glazer, de son côté, devra répondre à deux accusations de conspiration en rapport avec la falsification des certificats, l'une de falsification et l'autre d'émission de faux.

Pendant ce temps la police examine les filières et les documents saisis en rapport avec le trafic des bébés.

Une clause plus précise au sujet de la pension du maire de Montréal

QUEBEC, 19. — (De notre correspondant parlementaire) — Le "bill" de Montréal a été sanctionné hier soir en même temps que le "bill" de Québec et quinze autres lois.

Le Comité des "bills" privés du Conseil législatif avait, auparavant, fait un excellent accueil à la délégation de la ville de Montréal venue lui soumettre son "bill" tel qu'adopté par l'Assemblée législative. Sous la présidence de M. Jean-Louis Baribeau, le Conseil a confirmé à l'unanimité et presque sans discussion les pouvoirs déjà conférés par l'assemblée au Conseil. Les seuls amendements apportés ont été des amendements de pure forme.

L'un de ces amendements porte sur la clause qui accorde une pension à la personne qui aura occupé la charge de maire pendant au moins quinze ans et dont le premier bénéficiaire sera, s'il le désire, S.H. le maire Camillien Houde. La clause concernant le paiement de cette pension disait que "toute personne qui a occupé la charge de maire pendant au moins quinze ans, aura droit, sa vie durant, à une pension annuelle de \$12,333, etc..."

Le leader intérimaire du gouver-

nement au Conseil, M. Oller Renaud, a fait changer la phraséologie du début de cet article. En vertu de cet amendement, la clause dira maintenant que "la cité paiera à toute personne qui a occupé la charge de maire", une pension de \$12,333, etc.

M. Renaud a expliqué que rédigée de cette façon, la clause a un effet plus absolu en vertu de la loi de l'interprétation.

"En d'autres termes", a ajouté M. Renaud, "nous rendons encore plus certain le droit du maire de toucher une pension".

Rayonnant de bonne humeur, le maire Camillien Houde a déclaré qu'il remerciait les conseillers du principe et de l'amendement.

Au comité de l'Assemblée législative, le conseiller Dave Rochon, député de Saint-Louis, avait fait insérer une clause accordant au conseil le pouvoir de décréter, par règlement, que les véhicules automobiles dans la cité de Montréal pourront porter à l'avant des lanternes à feu rouge.

Les conseillers législatifs ont modifié cette clause de façon à donner un pouvoir général au conseil et lui permettre de juger chaque cas à son mérite. En vertu de la nouvelle clause, le conseil pourra réglementer, restreindre ou prohiber l'usage des lanternes à feu rouge à l'avant des véhicules, dans les limites de la cité.

De cette façon, le conseil sera libre d'imposer ou de retirer l'usage des lanternes à feu rouge, selon le cas.

La clause 11 relative au rôle d'évaluation, a été laissée intacte, sauf un changement de forme. Ainsi, le conseil législatif a laissé aux membres du conseil municipal le soin de décider par une majorité, avant le 5 mars 1954, que le rôle d'évaluation en vigueur pour l'exercice financier 1953-54 sera le rôle légal d'évaluation pour l'exercice financier 1954-55.

On a adopté à l'unanimité, également, la clause qui prolonge jusqu'au 30 avril 1955 le maintien du taux de la taxe sur les propriétaires de taxis et du nombre des permis.

En réponse à une question de M. Foster, le maire Houde a déclaré que le sous-comité de la Commission Paquette, qui enquête sur l'ensemble des problèmes métropolitains espère trouver bientôt une solution au problème de la circulation des taxis entre Montréal et les municipalités de la périphérie.

Pas de changement, non plus, à la clause qui permet aux conseillers municipaux de la classe C, comme

(Suite à la page 4)

Purge chez les Rouges en Chine

TOKYO, 19. — (P.A.f.) — Il a été révélé aujourd'hui que le parti communiste chinois a entrepris une purge parmi ses 6,500,000 membres qui gouvernent les quelque 500,000,000 d'habitants de la Chine.

Radio-Pékin a accusé des membres non identifiés d'être vaniteux et d'avoir manqué de vigilance pour déjouer les plans de l'ennemi.

Le parti doit sévir contre ces gens et même les expulser si nécessaire, a déclaré un éditorial du Quotidien Populaire, l'organe officiel du parti.

Un "communiqué" du comité central du parti a annoncé qu'à la demande de Mao Tsé-Toung, le dictateur de la Chine communiste, il avait adopté la semaine dernière une résolution pour renforcer l'unité de son parti.

Le comité a approuvé par ce geste un rapport fait par Liu Shao-Chi, regardé comme l'homme No 2 de la Chine. On dit qu'il est plus populaire que Mao auprès des Russes. Le 20 janvier dernier, Liu a préconisé le renforcement du gouvernement central, des purges plus nombreuses et un plus grand développement industriel.

Le communiqué déclare que le monde occidental, dans ses efforts pour briser l'empire communiste sur la Chine, essaiera certainement de s'assurer du concours de quelques membres du parti.

Montréal compte 29,000 alcooliques

29,000 personnes souffrent d'alcoolisme à Montréal, a déclaré le président George Henderson, lors de la présentation du 6e rapport annuel du National Committee for Education of Alcoholism, jeudi soir.

"Ces chiffres prouvent d'une façon concluante que Montréal n'a encore fait qu'effleurer le problème", dit-il. "Le Comité continuera à démenter les faits. Il collaborera, de concert avec d'autres organisations, à combattre les ravages de la maladie".

Le rapport du comité, en 1951, estimait à 26,000 le nombre des "buveurs invétérés" à Montréal. Les nouveaux chiffres proviennent d'un relevé du Conseil ontarien de recherche sur l'alcoolisme. Le Québec occupe la seconde place, parmi les dix provinces, avec 1,813 alcooliques par 100,000 âmes. La Colombie-canadienne s'avère la première, avec le nombre de 2,532 alcooliques. L'Ontario arrive troisième avec 1,687.

M. Henderson a signalé qu'on ne recourt pas assez à l'assistance du Comité, parce que les industries et les organisations de bien-être ne lui réfèrent pas en assez grand nombre les cas d'alcoolisme. Il a déclaré que le docteur C.-A. Gordon a donné 444 entrevues au cours de l'année 1953.

Le Comité a réuni son conseil d'administration pour le prochain terme. Les officiers sont: MM. George Henderson, à la présidence; C.-T. MacKenzie, à la vice-présidence; George-W. Elliott, au secrétariat; W.-G.-E. Aird, William Lambert, Harold Mills, J.-P. Monge, A. Webster, comme directeurs; les docteurs Travis-E. Dancy et Alexander Gordon, comme conseillers médicaux.

Une clause plus...

(suite de la page 3)

ceux des classes A et B, d'être éligibles au conseil s'ils habitent l'une des municipalités sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal.

À la fin de l'étude du "bill", le maire ainsi que Me Paul Champagne, du Contentieux municipal, ont remercié les membres du comité du Conseil de leur coopération et de leur bienveillance.

La délégation du conseil municipal de Montréal était la même qu'à l'Assemblée législative et avait à sa tête, outre le maire, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, ainsi que M. Paul Dozois, membre de l'exécutif.

Somme déposée: non pas revenu

La Cour suprême du Canada a décidé à l'unanimité que le ministère du Revenu national a cotisé illégalement la Dominion Taxicab Association, pour l'année 1949, à \$40,500, somme représentant le montant que celle-ci avait perçu de ses membres.

Le tribunal en est venu à la conclusion que cette somme comportait un capital pour l'association et non un revenu, et partant n'était pas sujette à l'impôt. La Cour suprême renverse le jugement de la Cour d'échiquier et du Conseil d'appel de l'impôt sur cette question.

L'hon. juge John-R. Cartwright a déclaré que MM. Lorenzo Bélanger et ses associés, vérificateurs de l'appelante, avaient eu raison d'inscrire dans les livres de celle-ci la somme de \$40,500, comme passif en cours.

Dans cette affaire, la Cour suprême présente une décision différente de celle qu'elle a prononcée, en 1952, dans le cas d'une autre compagnie de taxi qui prétendait également que les sommes versées par ses membres, à titre de contribution, ne constituaient pas un revenu sujet à l'impôt.

CAS DIFFERENTS

Le juge Cartwright souligne, dans la présente décision, la différence qui existait entre les deux cas. Dans le cas précédent, les sommes avaient été versées à la compagnie de taxi à titre de "considération pour les services rendus à ses membres". Après une étude approfondie des contrats signés par les membres de Dominion Taxicab Association, la compagnie appelante dans la présente cause, la Cour suprême en est venue à la conclusion que les montants versés par les membres à cette association constituaient des "dépôts".

N'étant que des dépôts, ces montants n'entraient pas dans l'actif de la compagnie, mais constituaient plutôt un passif. La preuve démontrait de plus qu'aucun des dépôts n'était devenu, au cours de l'année pour laquelle la compagnie était cotisée, la propriété absolue de la Dominion Taxicab Association.

La Cour suprême était composée des juges Kerwin Rand, Cartwright et Fauteux, Mes T. P. Slattery, C.R., et E. Binnay Fairbanks représentaient la compagnie appelante.

La neige peut condamner cette porte de sortie

Après les neiges abondantes que nous avons eues, dans la province, au cours des deux derniers mois, on est souvent dans l'impossibilité d'ouvrir une porte donnant sur une galerie ou un balcon à cause de la neige qui s'y est amoncelée. M. James McIsaac, inspecteur en chef du Bureau de la Prévention des Incendies pour la Cité de Montréal et vice-président de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, recommande fortement, aux locataires ou propriétaires de maisons qui ont de ces balcons extérieurs d'enlever la neige qui pourrait s'y être amassée. Le seul fait de ne pas être capable d'ouvrir une porte de sortie, en cas d'incendie, par exemple, peut non seulement entraver le travail des pompiers, mais surtout empêcher les occupants de la maison de s'en échapper si les autres issues sont fermées par les flammes. De plus, quand vient la fonte des neiges, il se forme des glaçons aux bords des balcons et ces glaçons sont une menace pour ceux qui doivent passer dessous.

Décès de Mme Honoré Mercier

Mme Honoré Mercier, épouse de feu l'hon. Honoré Mercier, ancien ministre de la Colonisation, des Mi-



Mme HONORE MERCIER

nes et pêcheries et des Terres et forêts, est décédée à l'âge de 74 ans et six mois.

Bien connue par son activité politique et sociale, Mme Mercier, née Fréchette (Jeanne), était la fille du poète Louis Fréchette, Académicien français, et d'Emma Beaudry. Elle était également la belle-fille du grand patriote Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

Après avoir fait ses études au couvent des Dames du Sacré-Coeur, à Montréal, puis chez les Dames de Saint-Maur, Paris, France, elle avait été co-fondatrice du Club libéral des femmes de Montréal et avait participé à un grand nombre d'oeuvres sociales et charitables.

Mme Mercier avait été présidente active, puis honoraire, de l'Association des dames bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes, présidente honoraire de l'Aide aux enfants infirmes, présidente auxiliaire des dames bienfaitrices d'honneur du premier dépôt canadien des convalescents (outre-mer), des hôpitaux Notre-Dame et Ste-Justine, et des Soeurs de Marie-Réparatrice.

Le 21 avril 1933, elle avait épousé l'hon. Honoré Mercier, alors député de Châteauguay, et devint mère de dix enfants: Mme Herbert J. Hamilton (Emma); Mme Robert-A. Lanctôt; (Marie-Paule); Honoré, époux d'Héva (Nouchette) Fauteux; Jean, époux de Cécile Bonhomme; Mme Georges Balcer (Louise); Louis, époux de Manon Tourangeau; Jacques, sergent-pilote, du C.A.R.C., porté disparu en action au-dessus de l'Allemagne en 1943; Claude, époux de Louise Lacroix; Madeleine et Jeanne.

Elle laisse, outre ses enfants, 19 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725, rue Saint-Denis.

Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église St-Louis-de-France. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le T. H. Louis St-Laurent...

(suite de la 1ère page)

"Le Pakistan et le Canada possèdent des institutions parlementaires semblables et tous deux ont reçu, dans une large mesure, ces traditions du Commonwealth. Comme le Canada l'a fait, vous allez naturellement modifier ces traditions pour qu'elles s'adaptent à vos conditions et à vos besoins.

"Le nouveau Commonwealth, dans lequel les pays asiatiques jouent un si grand rôle, est une société à laquelle les Canadiens sont fiers d'appartenir".

AU COL DU KHYBER

Le premier ministre St-Laurent est parti, cet après-midi, par avion, pour la frontière du nord-ouest du Pakistan et l'histoire du col du Khyber. Ce sera là l'une des excursions les plus pittoresques du leader canadien au cours de sa visite d'amitié autour du monde.

Avant de quitter Karachi, il a enregistré pour radio-diffusion un message au peuple pakistanais. Quelques minutes auparavant, lors d'u-

ne conférence de presse, il avait dit qu'il se sentait aussi à l'aise parmi la population musulmane de ce nouvel Etat que dans sa propre capitale d'Ottawa.

Peshawar, capitale de la province frontalière du nord-ouest, est le lieu de destination d'aujourd'hui. De là, il y aura excursion au col du Khyber avant de se rendre à Lahore, où l'homme d'Etat canadien sera l'invité du gouverneur du Pendjab.

M. St-Laurent, hier soir, a dit à un grand nombre de journalistes de Karachi, réunis à la résidence du gouverneur général, qu'il appréciait vivement l'accueil chaleureux qu'il a reçu en touchant le sol asiatique. Il a dit se sentir en pays de connaissances au Pakistan, parce que le premier ministre actuel de ce pays, M. Mohammed Ali, a déjà séjourné à Ottawa durant trois ans à titre de haut-commissaire pakistanais, et que le premier président du Conseil du même pays, M. Liaquat Ali Khan, avait lui-même visité Ottawa.

Le leader canadien s'est déchaussé, selon la coutume musulmane, pour déposer, sous la pluie, une couronne sur le tombeau de Liaquat Ali Khan, qui est tombé des balles d'un assassin, et sur le tombeau de Mohammed Ali Jinnah, fondateur de l'Etat du Pakistan.

Il a ensuite passé la journée à conférer avec les chefs du gouvernement, avant de donner sa conférence de presse.

Il a dit aux journalistes musulmans que la chaleur laquelle on l'avait accueilli montre "que nous sommes tous de la même nature humaine".

"Quelques-uns d'entre nous peuvent penser que nous sommes plus avancés que d'autres. Mais toute la civilisation a commencé en Asie. Ici, quatre ou cinq civilisations se sont édifiées les unes sur les autres."

Il a exposé aux journalistes quelques-uns des problèmes du Canada, en soulignant que "notre situation dépend beaucoup de nos relations dans le monde". Il y a des "ralentissements" dans certains secteurs de l'industrie canadienne mais l'année 1954 promet de n'être pas inférieure aux réussites du passé.

Il ajoute qu'il a constaté la présence partout d'un idéal de "paix et de bien-être".

Décès à 81 ans de l'hon. juge Décaré

L'hon. Alphonse Décaré, juge retiré depuis 1947 de la Cour supérieure, est décédé, hier soir, à Montréal, à l'âge de 81 ans.

Il avait été appelé à la magistrature en 1937, après une brillante carrière comme avocat et criminaliste.

Né à Montréal le 16 décembre 1872, il avait fait ses études au Collège Ste-Marie et son droit à l'Université Laval, il avait été admis au Barreau en 1895.

Il était libéral en politique, et avait été l'ami et le conseiller de deux premiers ministres libéraux: sir Lomer Gouin et l'hon. L.-A. Taschereau. En plus de pratiquer sa profession dans nos cours de justice, il était souvent appelé à l'Assemblée législative pour participer aux débats des Comités des bills. Il a été aussi le conseiller de plusieurs municipalités de l'île de Montréal.

Il fit l'un des fondateurs du Jeune Barreau, et occupa plusieurs charges au Barreau de Montréal. Il était membre du Club de Réforme et aussi des Clubs Université et Summerlea.

L'hon. juge Décaré était célibataire. Lui survivent: son frère, le Dr Albert Décaré, M.B.E., et ingénieur professionnel, de Québec; sa soeur, Mme Francis Saint-Pierre et son époux; et une belle-soeur, Mme Hercule Décaré.

Avis des funérailles plus tard.

Campagne pour...

(suite de la 1ère page)

tuerait une grande amélioration pour la circulation.

On se demande toutefois ce que fera St-Lambert ou s'il de la requête pour la disparition du péage sur ces deux ponts. Cette municipalité a été autorisée par la Législature, il y a quelques années, à percevoir \$7,000 par année du C.N.R., tant que le péage sera en vigueur sur le pont Victoria.

Inondations dans le sud de l'Ontario

TORONTO, 19. (P.C.f.) — Les inondations désorganisent encore une partie du sud de l'Ontario, au moment où les météorologistes prédisent une journée encore plus chaude que celle d'hier et une température qui atteindra probablement 55 degrés. On prévoit même de la pluie pour la fin de la journée ou les premières heures de demain.

Les inondations suivent une tempête de neige et de grésil qui a balayé la moitié méridionale de la province, mardi et mercredi. Cette tempête a recouvert la région de Cornwall de plus de 20 pouces de neige et a bloqué la route nationale No 2 durant plusieurs heures, jeudi.

Les chasses-neige sont parvenues à ouvrir la route jusqu'à Cornwall, jeudi soir. Des centaines d'autos et de camions avaient été immobilisés dans les environs de cette ville de l'est de l'Ontario. A mesure que la ville se déneige, les autorités annoncent la réouverture des écoles, fermées durant les deux derniers jours.

Un des districts les plus durement touchés par les inondations est celui de Churchillville, 15 milles au nord-ouest de Toronto. Ce village, de 300 âmes a subi des dommages estimés à \$10,000 après que des blocs de glace de 30 pieds eurent passé au-dessus d'un barrage de la rivière Credit et vinrent s'écraser sur des magasins, des autos et des maisons. Les habitants des maisons endommagées, qui avaient évacué les lieux devant la menace des eaux montantes, ont trouvé abri chez des voisins.

M. Tommy Cattle, chef des pompiers de Churchillville, dit que la glace, sur un autre barrage de la même rivière, à deux milles et demi en amont, commence à se briser.

Ailleurs, les habitants de Thamesville, 15 milles au nord-est de Chatham, s'inquiètent de la possibilité d'un débordement de la rivière Thames et de son tributaire, le ruisseau Cornwall. Les commerçants y ont placé leurs marchandises sur les tablettes supérieures. Les autorités locales disent qu'il serait inutile de tenter de construire des digues de sacs de sable, parce que le village se trouve au fond d'une vallée plane.

Courte croisière de la Reine en Tasmanie

SYDNEY, Australie, 19. (Reuters f.) — Un million de joyeux Australiens ont salué le départ de la reine Elisabeth hier alors qu'elle a interrompu son voyage terrestre extrêmement fatigant pour entreprendre une courte croisière océanique en Tasmanie.

Le port de Sydney, où la Reine est arrivée en Australie il y a 16 jours, était encore plus bruyant et plus gai hier alors qu'elle est partie en compagnie du duc d'Edimbourg à bord du paquebot royal Gothic pour entreprendre ce voyage de 600 milles.

Le couple royal est monté à bord du navire au terme d'une journée fort bien remplie qui avait débuté à Canberra, capitale australienne. Après l'arrivée ici en avion en matinée, les visiteurs royaux ont assisté à un imposant garden-party dans les domaines de l'hôtel du gouvernement pour marquer la fin de leur séjour en Nouvelle-Galles du Sud au cours de leur tournée en Australie.

Une chaleur écrasante accablait les foules qui encombraient les rues pour voir défiler la Reine en route vers son navire et plus de 250 enfants se sont évanouis. Cependant, la secousse qui marquait 95 degrés n'a pas semblé déranger la Reine alors qu'elle saluait gracieusement la multitude.

Le couple royal passera deux nuits à bord du navire attendu samedi à Hobart, capitale de la Tasmanie. Cette île est située au sud de l'extrémité sud-est de l'Australie et est le plus petit des six états qui comprennent le pays.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Henri Lapierre



Les cultivateurs des autres provinces ont senti le besoin de s'unir avec les ouvriers des villes afin de mettre en commun leurs efforts en vue d'enrayer le malaise économique qui inquiète autant les ouvriers de la terre que ceux des usines.

Le cartel que viennent de révéler le CTCC et les fermiers des provinces de l'ouest du pays est également soutenu par la CTCC dans la province de Québec. Les chefs du grand mouvement ouvrier catholique de la province de Québec croient qu'il est de l'intérêt de toute la population de la province de s'unir contre le chômage et autres maux de toutes sortes.

Tous les diocèses du Québec comptent certaines associations de cultivateurs telles que l'UCC et autres. Selon certains porte-parole de la CTCC, il suffirait à ces unions ou associations de s'ériger en fédérations, lesquelles n'auraient qu'à s'affilier à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Les chefs ouvriers disent que les cultivateurs et les ouvriers doivent s'unir car ils dépendent les uns des autres, tant pour la production que pour la consommation.

OTTAWA, 19. — (PCF). — Les deux grandes centrales syndicales canadiennes et les représentants des cultivateurs de l'Ouest et de l'Ontario ont formé hier un conseil conjoint pour élaborer un programme destiné à combattre une régression économique.

La nouvelle agence, nommée le Conseil économique agricole-ouvrier canadien, a été établie à une réunion tenue à Ottawa entre les chefs du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, du Congrès canadien du Travail et des unions de cultivateurs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Le conseil doit tenir sa première réunion à Winnipeg à la fin du mois prochain.

Dans un communiqué émis à la suite de la réunion, les chefs des syndicats agricoles et ouvriers ont exprimé l'avis qu'il existe des signes précis d'une régression et que cultivateurs et ouvriers devraient coordonner leurs efforts dans un programme objectif "afin d'empêcher cette situation économique instable de se propager". Le programme sera soumis au gouvernement.

GREVE D'AUTOBUS A ST-JEAN, N.-B.

SAINT-JEAN, N.-B., 19. (PCF). — Une grève du transport doit éclater aujourd'hui dans cette ville de 80.000 habitants.

Près de 125 chauffeurs d'autobus et préposés à l'entretien de la City Transit Ltd., le seul système de transport public de Saint-Jean, ont décidé de commencer la grève à 5 h. 30 ce matin, H.N.E. Ils font partie de l'association des employés de tramways et d'autobus d'Amérique (FAT-CMT).

La dispute porte sur les salaires et les pourparlers de conciliation en vue d'éviter la grève ont été rompus hier.

Les employés réclament une augmentation générale de 10 cents l'heure parce que, disent-ils, leur paye nette a été réduite quand ils ont commencé la semaine de cinq jours. Les chauffeurs d'autobus reçoivent \$1.00 et \$1.10 l'heure. Les préposés à l'entretien gagnent de 74 cents à \$1.19 l'heure.

Un conseil de conciliation a recommandé une hausse de cinq cents, mais la compagnie a dit que sa position financière ne lui permettait pas de hausser les salaires durant la présente année financière.

UNE FILATURE DE VALLEYFIELD SERAIT FORCEE DE FERMER

ST. CATHARINES, Ont., 19. — (PCF). — La fermeture de la filature de Valleyfield Silk Mills Limited, à Valleyfield, aura lieu d'ici quelques semaines, a annoncé aujourd'hui, M. C.-F. Woodward, directeur général de Grout's Limited. M. Woodward a précisé que la compagnie de Valleyfield, filiale de la Grout Company, opère à perte à cause de la forte concurrence de l'importation. L'usine de Valleyfield, qui fabri-

que des tissus de fibres synthétiques, emploie normalement 240 personnes mais depuis quelques mois le personnel est réduit à 125 personnes, la plupart travaillant à temps partiel.

Il n'y a pas d'autre solution que la fermeture, a affirmé M. Woodward.

"Nos deux usines opèrent à temps réduit depuis plusieurs mois". "Nous nous sommes évertués à obtenir plus de commandes pour contrebalancer l'afflux de tissus d'importation à bon marché mais la compagnie a subi encore des pertes financières qu'elle ne peut absorber plus longtemps".

PROTESTATIONS DES SYNDICATS CONTRE L'IMPOT PROVINCIAL

Au commencement de la semaine, la CTCC s'élevait catégoriquement contre le projet d'un impôt provincial moussé en Chambre par le bill 7. C'est maintenant au tour du Conseil des métiers et du travail.

Voici le texte de la résolution du Conseil des métiers:

"Attendu que notre Gouvernement Provincial est en train de voter un impôt provincial sur le revenu;

"Attendu que cet impôt ne vise qu'un groupe de citoyens de cette province, composé en grande majorité d'ouvriers;

"Attendu que les ouvriers de cette province, sont déjà les plus taxés au Canada;

"Et attendu qu'une augmentation de taxes serait classée ouvrière onéreuse pour la classe ouvrière que nous représentons;

"Attendu que si un impôt provincial sur le revenu est absolument nécessaire, — ce dont nous doutons, — que les ouvriers que nous représentons sont prêts à assumer leur part de responsabilité, mais sont fortement opposés à en porter tout le fardeau.

"Qu'il soit donc résolu que ce Conseil des Métiers et du Travail de Montréal demande à notre Fédération du Travail du Québec de faire pression auprès du Gouvernement Provincial pour qu'il répartisse plus équitablement tout impôt qu'il croit absolument nécessaire."

MESFENTE REGLÉE A FEDERAL ELECTRIC

La mésentente ouvrière qui régnait à la Federal Electric vient d'être réglée en presque totalité par le directeur du Service de la Conciliation et de l'Arbitrage, M. Cyprien Miron. La grève a été évitée, d'un pas. Tous les états de la conciliation avaient été épuisés et on en était rendu aux négociations post-arbitrales.

Le Syndicat national des employés de l'électronique (CTCC) a accepté finalement les offres de la compagnie, lesquelles comportent une augmentation générale de salaires de 7 1/2 cents rétroactive au 6 août dernier. Le contrat aura une durée de deux ans. Mais le syndicat se réserve le droit de rouvrir les négociations sur la question des salaires, de l'ancienneté et des heures de travail, le 1er août 1954.

Il quitte le monastère et retourne à la RAF

LONDRES, (PA). — Un as de la Bataille de Grande-Bretagne vient d'abandonner l'habit de moine qu'il portait depuis quatre ans pour retourner à l'aviation royale anglaise comme pilote d'avions à jet. Le chef d'escadron Michael Constable vient de recevoir, en effet, un poste de commandant dans l'est de l'Angleterre. Agé de 35 ans et cousin du duc de Norfolk, Michael Hugh Constable était entré au monastère catholique d'Ampleforth, dans le Yorkshire, en 1949, mais il en est sorti avant de prononcer ses derniers vœux.



L'AMIRAL JERAUD WRIGHT, de la marine américaine, que le président Eisenhower vient de nommer commandant suprême des forces navales du Pacte de l'Atlantique et commandant en chef des forces navales américaines en Atlantique. L'amiral Wright est âgé de 52 ans. Il a pris une part très active à la deuxième Grande Guerre et s'est distingué à maintes reprises dans le Pacifique dans les phases les plus dramatiques contre les Japonais.

L'oncle Sam vient cotiser ses sujets

Les citoyens américains demeurant au Canada doivent payer leur impôt à l'oncle Sam.

C'est le but du voyage à Montréal de deux agents du département du Revenu des Etats-Unis, MM. Thomas Griffin et Earl T. McCarthy, qui sont arrivés à Montréal avec des formules qu'ils distribueront aux sujets américains de Montréal.

Installés dans les bureaux du consulat américain, ils ont reçu plus de trente visiteurs hier. Les deux agents demeureront à Montréal jusqu'au 5 mars, avant d'aller faire le même travail dans les villes de Toronto, Ottawa et Québec. Ils ont déjà vu les citoyens américains de St-Jean de Terre-Neuve, St-Jean, N.-B., et Halifax.

Des manoeuvres militaires dans les régions arctiques

CAMP DE VALCARTIER, 19. — (P.C.F.) — Des unités d'élite des forces canadiennes assurant la défense de l'Arctique se tenaient sur le qui-vive hier dans les régions gelées du nord-ouest du Québec pour repousser un ennemi imaginaire venant du Nord.

Quelque 5.000 hommes du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest du Canada participent aux manoeuvres conjointes de l'armée et de l'aviation, appelées Loup-Garou.

Les forces défensives, ayant à leur tête le premier bataillon du Royal 22e régiment et comptant sur l'aide de troupes auxiliaires, ainsi que sur l'aviation, se sont mises sur un pied de guerre lundi dernier lorsque les manoeuvres ont officiellement débuté. L'exercice prendra fin le 28 février.

La ville stratégique des Sept-Iles a été choisie comme le point d'attaque.

SEPT-ILES

Sept-Iles, ville de 2.000 âmes sur la rive nord du St-Laurent, 400 milles au nord-est de Québec, est importante au point de vue militaire. Elle est le centre d'un chemin de fer qui servira à l'envoi du fer du Labrador aux aciéries du Canada et des Etats-Unis.

Les manoeuvres, que l'on considère parmi les plus importantes jamais tenues par les forces canadiennes, n'ont pas pour but de mettre à l'épreuve la défense du Nord, signalent les chefs de l'armée. Elles visent à faire acquérir de l'expérience aux aviateurs, aux soldats et aux états-majors conjoints du commandement.

DEFENSE

En réalité, les manoeuvres permettront de constater avec quelle rapidité le Canada peut se défendre contre des attaques venant du "toit du monde" et avec quel succès il peut faire face à des envahisseurs.

Nouvelle rencontre des Quatre Grands à Genève le 26 avril prochain

PARIS, 19. — (P.A.F.) — La promesse de paix en Indochine, qu'a donnée la conférence de Berlin, pose un nouvel obstacle à la ratification prochaine du traité de défense de la communauté européenne, déjà si chaudement débattu.

A la suite de l'accord des Quatre Grands de se rencontrer de nouveau, le 26 avril, pour discuter les perspectives de paix en Asie, même les partisans de la Communauté européenne de Défense (CED) se trouvent en face de ce dilemme:

1. S'ils pressent l'Assemblée nationale de ratifier tout de suite le traité, comme le veulent les Etats-Unis, peut-être irriteront-ils la Russie au point qu'elle n'usera pas de son influence sur les communistes chinois et vietnamiens pour mettre fin à la guerre de rébellion en Indochine.

2. S'ils retardent le vote à l'Assemblée nationale jusqu'après la conférence de Genève sur la Corée et l'Indochine, ils courent le risque de voir le Congrès américain couper les vivres à la France dans cette "revue angossante" dont le secrétaire d'Etat Dulles a déjà menacé la France.

Le journal "Le Monde", à tendance neutralité et conservatrice, adversaire acharné de la CED, a probablement donné le mot de ralliement pour tous les adversaires du plan d'armée européenne en disant dans son édition d'hier:

"La solution du problème indochinois a la priorité sur la ratification de la CED".

C'est l'une des premières fois que cet argument est avancé pour empêcher toute action sur le traité de la CED, signé en mai 1952.

La décision finale, quant au moment où présenter la question du traité à l'Assemblée, repose sur le premier ministre Laniel et son cabinet. M. Laniel jusqu'ici se conduisait comme s'il voulait un vote vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Il n'est pas certain qu'il cède à de nouvelles pressions

pour retarder la ratification davantage.

Les ministres, qui attendent le retour de leur confrère Bidault de Berlin, établissent peut-être leur stratégie la semaine prochaine.

Les membres de l'Assemblée, en général, estiment que M. Bidault s'est conduit à Berlin avec un art consommé et qu'il a grandement rehaussé son prestige personnel.

Le refus catégorique de la Russie, à propos de l'Allemagne et de l'Autriche, a aussi, croit-on, convaincu plusieurs députés hésitants qu'il n'y a plus rien à faire, sauf accepter le traité de la CED. Nombreux sont les Français qui attendaient des résultats positifs de la conférence de Berlin.

La décision russe, en dernière minute, de consentir à une conférence sur l'Indochine lui a probablement regagné quelques hésitants français. Tout effort cependant de pousser le traité à l'Assemblée, avant la conférence de Genève, pourrait coûter des votes.

Une nouvelle excuse de la part des Français pour retarder la ratification de la CED attendrait le Congrès américain au moment même où il étudie les appropriations d'aide à l'étranger. M. Dulles a averti la France, le 14 décembre dernier, qu'elle doit ratifier le traité de la CED ou faire face à une "revue angossante" de la politique américaine en Europe. Il laissa alors l'impression que les Etats-Unis pourraient retirer leurs troupes d'Europe ou réduire leur aide de façon radicale.

Le R.P. A. Malo prédicateur à Saint-Jacques

Le R.P. Adrien Malo, franciscain, a été invité à prêcher le carême à l'église paroissiale St-Jacques, angle St-Denis et Ste-Catherine, S'inspirant de l'année mariale, qui célèbre le centenaire de la défini-



R.P. ADRIEN MALO

tion de l'Immaculée-Conception de Marie, il fera porter ses sermons sur cette doctrine mariale. Voici les titres de ses sermons.

7 mars: L'éternelle inimitié entre la Femme et le Serpent;

14 mars: Quand le coeur d'un Dieu prépare une mère à son Fils;

21 mars: Le flot du péché ne souille pas Marie;

28 mars: Un prodige de beauté;

4 avril: Jésus, le vainqueur par fait;

18 avril: La définition du Ciel après celle de la terre.

Les 21, 22, 23 mars: retraite pour femmes et hommes mariés; les 28, 29, 30 mars, retraite pour demoiselles et jeunes gens.

SAISON JOYEUSE GALON LA... RISTORANT français

SANS INTERMEDIAIRE

Le mistral secoue sévèrement le yacht. Dans sa cabine, le vieux lord sent son estomac qui chavire, une sueur froide emperle son front...

Entre Norbert, le maître d'hôtel. Il apporte un plateau odorant garni d'œufs au bacon, filets de haddock pochés, bananes, oranges.

Le vieux lord a eu un haut-le-cœur. Désignant le hublot ouvert, il hoquette à travers son mouchoir:

—Directement! Donnez tout ça directement aux poissons...

UNE VEINE

Marius croise sur une des rives du Vieux Port son grand ami Olive qu'il n'avait pas vu depuis les vacances.

—Très comment va, mon bon Olive? —Té bien Marius. Et ces vacances?

—Ne m'en parle pas. Figure-toi que j'ai passé ces vacances dans les Pyrénées. Avec ma nouvelle voiture je descendais le col du Tourmalet à 100 à l'heure lorsque soudain je perds une roue.

—Ah! Bonne Mère! quelle culbute tu as dû faire, mon pauvre Marius!

—Peuh! moi, mon cher, je n'en suis pas à une roue près j'emporte toujours au moins deux roues de secours.

PSYCHOLOGIE

Olive et Marius conversent après un bon repas.

—Toi qui sais tout, dit le premier,



—Et moi qui ne prenais pas papa au sérieux quand il menaçait de me déshériter.

peux-tu distinguer une mouche mâle d'une mouche femelle?

—Rien de plus simple, réplique Marius Tiens, celle-ci est un mâle et celle que tu vois là-bas est une femelle.

—Ça alors! Comment le sais-tu?

—R'fléchis un peu: le mâle ne quitte pas le goût de la bouteille de pastis, tandis que la femelle préfère se promener sur la glace!

JEAN RIGOLE

Armes à hydrogène encore plus puissantes aux E.-U.

CHICAGO, 19. — (P.A.f.) — Un spécialiste en énergie atomique du Congrès a laissé entendre que les Etats-Unis possèdent peut-être des armes à hydrogène encore plus puissantes que la bombe qui a creusé un trou d'un mille de largeur sur 175 pieds de profondeur, il y a 18 mois, au fond de l'océan Pacifique.

Le représentant républicain W. Sterling Cole, de New-York, président du comité de l'énergie atomique du Sénat et de la Chambre des représentants, a cité des détails inédits au sujet du test thermonucléaire de 1952 dans les îles Marshall.

M. Cole a fait ces déclarations au cours d'un déjeuner mixte à l'occasion du congrès annuel de la National Sand and Gravel Association et de la National Ready Mixed Concrete Association.

"Ce test thermonucléaire de 1952 complètement fait disparaître l'île de l'atoll d'Eniwetok où se déroulait l'expérience. La bombe a creusé un trou dans le fond de l'océan: un cratère mesurant un mille de diamètre et 175 pieds dans sa plus grande profondeur."

Si une explosion semblable avait été déclenchée dans une ville moderne, a déclaré M. Cole, la chaleur et le choc auraient dévasté tout ce qui se serait trouvé dans un rayon de trois milles du centre de l'explosion.

En tout, a-t-il ajouté, l'explosion de 1952 aurait anéanti une superficie de 300 milles carrés.

Mais ce test s'est produit il y a presque un an et demi, a déclaré M. Cole, qui a ajouté:

"La sécurité m'empêche de préciser à quel point est rendu notre programme d'armes à hydrogène ou dans quel sens il se dirige. Mais je puis vous assurer que nous faisons des progrès."

M. Cole a déclaré que les Etats-Unis fabriquent actuellement toute une gamme d'armes atomiques, dont certaines sont 25 fois plus puissantes que la bombe qui a ruiné la ville japonaise de Hiroshima, vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'orateur a déclaré qu'on peut présentement discuter la possibilité pour la Russie de lancer une attaque fructueuse avec armes atomiques ou à hydrogène contre les Etats-Unis, mais il a ajouté qu'il est hors de tout doute que les Russes pourront le faire "dans ou trois ans d'ici".

Il a confiance que les Etats-Unis pourraient répliquer avec "beaucoup d'efficacité", même s'ils devenaient victimes d'une attaque surprise par les bombes atomiques ou à hydrogène.

Mais il a ajouté qu'un programme de survivance qui ne repose pas sur la seule contre-attaque nucléaire ne serait qu'une demi-mesure.

M. Ward Price à Montréal

M. C. Ward Price, journaliste du London Daily Mail, est arrivé à Montréal, première étape d'un voyage à travers le pays. Ce confrère britannique, qui a voyagé plus qu'aucun autre journaliste, a déclaré à son arrivée que le Canada était un lieu d'optimisme.

"Il y a ici un air d'optimisme que l'on ne trouve nulle part dans le Commonwealth" a-t-il dit. "Les grandes découvertes minières et les champs de pétrole font du Canada une nation avec un avenir. C'est cet air d'optimisme que je viens respirer tout en désirant connaître la façon de vivre du peuple canadien..."

Poursuivant son entretien, M. Price a dit encore "que le peuple de Grande-Bretagne regarde avec fierté et intérêt le développement industriel du Canada et aussi avec une certaine envie, sentiment fort compréhensible si l'on songe aux longues années de rationnement auxquelles ce peuple a été soumis."

Parlant politique, notre confrère anglais a souligné combien le très hon. Louis St-Laurent était estimé en Angleterre. "Notre peuple," a-t-il déclaré "trouve dans les discours et dans la conduite de votre premier ministre une certaine éloquence et



EN ITALIE — Le président italien, M. Einaudi, à droite, échange une poignée de mains avec le nouveau premier ministre italien, M. Mario Scelba, après que ce dernier eut prêté le serment d'office comme chef du gouvernement italien.

TÉLÉVISION

VENDREDI, 19 FEVRIER

CBFT — canal 2
3.00-Musique
5.30-L'Ecran des Jeunes
6.00-Musique
7.30-L'Actualité
7.45-Le Club de Ski
8.00-Film
8.30-Intorbain
9.00-Ballet de Winnipeg
9.30-Long métrage "Mystère Saint-Val", avec Fernandel et Pierre Renoir
11.00-Nouvelles

CBMT — canal 6
3.00-Music
5.00-Small Fry Frolies
5.30-Music
6.45-News
7.00-Tabloid
7.30-Libérée, pianist
8.00-The Dave Garroway Show
8.30-The Big Reuse
9.30-Campbell Sound Stage
10.00-Press Conference
10.30-Nightcap
11.00-News

Rediffusion
4.00-Nouvelles
4.10-Sujets Courts
6.00-Nouvelles
6.10-Sujets Courts
11.05-Long Métrage

SAMEDI, 20 FEVRIER

CBFT — canal 2
3.00-Musique
5.30-Tic-Tac-Toe
6.00-Musique
7.30-Film
7.45-Les Bricoleurs
8.00-Croyez-le ou non
8.15-Film
8.30-Film
9.00-Chacun son Métier
9.30-Hockey NHL
10.30-Long métrage "Mademoiselle Amour", avec Giselle Pascal et Gérard Nery
12.00-Nouvelles

CBMT — canal 6
3.00-Music
5.00-Children's Corner
6.00-Kid's Place
6.30-On the Spot
6.45-News
7.00-Tabloid
7.30-Holiday Ranch
8.00-Jackie Gleason
9.00-Douglas Fairbanks presents...
9.30-NHL Hockey - Detroit-Canadiens
10.45-Greatest Fights
11.00-Sportsfolio
11.20-Wrestling - Chicago
12.30-News

Rediffusion
4.00-Nouvelles
4.10-Sujets Courts
6.00-Nouvelles
6.10-Long Métrage

il n'est aucun doute que son présent voyage autour du monde aidera à le mieux faire connaître encore."

M. Price a longuement caressé le rêve de venir au Canada. Aujourd'hui qu'il se réalise, il s'est dit enchanté et enthousiaste à la pensée de tout ce qu'il va découvrir et des immenses distances qu'il va parcourir.

Réception au nouveau consul de Belgique

L'Association Belgique-Canada organisera une réception le 25 février, à 5 h. 30, au Cercle Universitaire, en l'honneur du nouveau consul général de Belgique à Montréal et de Mme Pierre Vanheerswyngheles. Les membres de l'Association ainsi que leurs amis sont cordialement invités à cette réception où M. Vanheerswyngheles prendra la parole. Il sera présenté par Me Guy Vanier, C.R.

PROGRAMMES DE RADIO

VENDREDI

p.m. CHLP
5.00-Nouvelles
5.05-Carrefour de la ch.
6.00-Nouvelles
6.05-Carrefour de la ch.
6.25-Nouvelles
7.00-Le rosaire
7.15-Sœurs napolitaines
7.55-Nouvelles
8.00-Opérette
8.30-Ronde d'amour
8.55-Nouvelles
9.00-Mus. pour dilettantes
10.15-Nouvelles
10.30-Votre vedette
10.50-Sport
11.00-Heure poésias
11.30-Danse à Montréal
11.55-Nouvelles

p.m. CKAC
5.00-Nouvelles
5.05-Rythmes de danse
5.30-La Lettoudal
6.00-Bornes nouvelles
6.15-Sports
6.30-Nouve. de chez nous
6.45-Concert
7.00-Le rosaire
7.15-L'humour
7.50-Chansonnettes
8.45-Cécile et Roland
8.00-La soirée
8.15-A l'ombre du
8.30-La cagnotte
8.55-Nouvelles
9.00-Horizons dorés
9.30-Soucoupes volantes
10.00-Nouvelles
10.05-Du jazz à Rio
10.30-Concert populaire
10.45-Nouvelles
11.00-Sports
11.15-Chanteur de genre
11.30-Orchestre
12.00-Nouvelles et musique

p.m. CFCF
5.00-Parade de la ch. fran.
5.25-Nouvelles
6.00-Piano quiz
6.30-Journal Dow
6.45-Parade de la ch. fran.
7.55-Nouvelles
8.00-Fous comme trac
8.30-Zézette
8.55-Nouvelles
9.00-Swing la baquaise

SAMEDI

p.m. CHLP (1110)
7.00-Revue métropolitaine
7.45-Journal et sport
8.00-Revue métropolitaine
8.45-Race-Coeur
9.30-Chansons du souvenir
9.55-Nouvelles
10.00-Opérette
10.30-Coin des enfants
10.55-Nouvelles
11.00-En fléant
11.30-J. Hélan
11.55-Nouvelles

p.m. CKVL
5.00-Parade de la ch. fran.
5.25-Nouvelles
6.00-Piano quiz
6.30-Journal Dow
6.45-Parade de la ch. fran.
7.55-Nouvelles
8.00-Fous comme trac
8.30-Zézette
8.55-Nouvelles
9.00-Swing la baquaise

CFCF (600)

6.00-News
6.05-Sincier Show
7.00-News
7.05-Sincier Show
8.00-News - Sports
8.15-Sincier Show
9.00-No school today
9.30-Howdy goody
10.30-Roy Rogers
11.00-News
11.05-Children Theatre
11.30-Home & School
11.45-What's new

CKAC (730)

6.00-Messe du jour
6.30-Réveil provincial
7.00-Nouvelles
7.15-Guy Darcy
7.30-Marche du jour
7.45-Oratoire
8.00-Nouvelles du jour
8.15-Louis Bélanger
9.00-Nouvelles
9.05-Lise présente
9.30-Carnaval
10.00-Nouvelles
10.05-Album musical
10.30-Sous les ponts
11.00-Act et amis de l'Art
11.30-Pour les jeunes

CKVL (980)

6.00-Cultivateur
6.15-Prière
6.55-Nouvelles
7.00-Réveil
7.55-Nouvelles
8.00-Réveil
8.55-Nouvelles
9.00-Charlotte
9.55-Nouvelles
10.00-Call me uncle
10.55-Nouvelles
11.00-Parade de la ch. fr.
11.30-Réveil
11.55-Nouvelles

CBF (690)

6.00-Nouvelles
7.00-Opéra de quatre sous
7.05-Parade de la ch. fr.

9.30-Paris swing
10.55-Nouvelles
11.00-Minichettes
11.05-Hit Parade
11.55-Nouvelles
12.00-Musique

CBM

5.00-Concert
5.05-Ballet
6.00-News - Sports
6.15-Interlude
6.30-Rawhide
7.00-Roundup
7.15-Pred Hill
7.30-John Fisher
7.45-Talk
8.00-Mémoires
8.30-Concert
9.30-Songs of my people
10.00-News
10.15-Myth or legend
10.30-Sports
11.00-Concert
11.30-Hers-Juliette

CJAD

5.30-News
5.05-Ballroom
6.00-News
6.05-Ballroom
6.45-D. Vaughan
7.00-News
7.00-G. Stars
7.15-Balroom
7.30-Curt Massey
7.45-Frank Starr
8.00-Jenny Dohar
8.30-Make Mine Music
9.00-21st precent
9.30-That's rich
10.00-News & Talent
10.15-Tunes & Sports
10.30-News - Sports
11.00-News - Sports
11.15-Prélude

SAMEDI

8.00-Nouvelles et Sport
8.15-Réveil matutinaire
8.30-Rythme et mélodie
9.00-Nouvelles
9.05-Pantaisie
9.45-Tante Lucie
10.00-Chansons enfantines
10.30-Album des az
11.00-Belles mélodies
11.30-Ballet

CBM (910)

7.00-Nouvelles
7.05-Concert
8.00-Nouvelles
8.15-Dévotions
8.30-Fanfare
9.00-Nouvelles
9.05-Musique
10.00-Herb Gott
10.30-Hits & encores
11.00-Sounds fun
11.30-Jazz

CFCF (980)

7.00-News
7.05-Short Story
7.20-History of jazz
7.30-Variétés
7.35-Mus. of people
7.40-This is Montreal
7.45-Bandstand
8.00-Nouvelles - Sports
8.15-Interlude
8.30-Sports college
8.45-Hoeur
9.00-L. au you
9.30-Music box
9.40-Hit parade
9.50-Share the wealth
9.55-Nouvelles
10.30-Orgue
11.00-Western five
11.30-Prarie schooner

CJAD (980)

7.05-Musical clock
8.00-News - Sport
8.15-Musical clock
9.00-News - Scouting
9.15-Club 500
10.00-Hits & Ballroom
10.45-Your garden
11.00-News
11.05-Little players
11.30-Let's pretend

Amendements dans les deux langues

QUEBEC, 12. (DNC) — Le Conseil législatif a adopté hier à l'unanimité la motion Bovey rendant obligatoire la présentation dans les deux langues des amendements apportés devant le comité de la Chambre Haute. La plupart des

conseillers se sont déclarés en faveur de cette motion, à l'exception de l'hon. Jacob Nicol, qui a exprimé la crainte que cette règle retardât les procédures. L'honorable Edouard Masson a proposé l'ajournement de cette motion à la prochaine séance afin de permettre une rédaction plus conforme à l'opinion du Conseil. Finalement la motion fut adoptée à l'unanimité.

Au St-Laurent-Kiwanis

Montréal aurait besoin d'une usine d'épuration des eaux

La ville de Montréal a besoin d'une usine d'épuration des eaux pour assainir les nappes d'eau entourant l'île afin de protéger la vie des poissons et de permettre le bain dans nos lacs et poissières. Cette usine d'épuration des eaux ne coûterait que 50 cents par an pendant vingt ans à chaque citoyen.

C'est ce que déclarait mercredi au club St. Laurent-Kiwanis, M. Gustave Prévost, directeur des laboratoires de pisciculture de l'Université de Montréal. Il existe à Côte St-Luc une usine d'épuration de \$350,000 qui dessert 2,500 citoyens, de dire M. Prévost, et le civisme des gens de Côte St-Luc devrait servir d'exemple à tous.

Si on n'y fait attention, de dire M. Prévost, plusieurs colonies de vacances des environs de Montréal deviendront impraticables pour le bain.

La Rivière des Prairies est condamnée depuis longtemps et on parle aujourd'hui du lac St-Louis comme nappes d'eau se polluant. Trop de gens se servent de nos lacs pour jeter leurs déchets et ordures ménagères. L'usine d'épuration aurait pour but de recueillir ces déchets, de les traiter, et de produire le gaz à chauffage et de renvoyer l'eau épurée. Au temps de la colonie, il n'y avait pas trop d'inconvénients à se servir des cours d'eau comme dépotoirs mais dans les grandes agglomérations, la pratique s'avère dangereuse.

Les grandes industries sont conscientes des dangers qu'offre la pollution des eaux et l' plupart s'occupent d'étudier et de solutionner le problème pour autant qu'elles sont concernées. Ces industries qui se servent des cours d'eau comprennent qu'elles n'ont pas le droit de compromettre la pureté. Il va aussi de l'intérêt des poissons que les cours d'eau ne soient pas pollués, car la pollution enlève à la plupart des êtres amphibies l'oxygène que respirent en leur coupant le moyen de respirer les plantes qui poussent en trop grandes quantités dans des eaux polluées. Si certains poissons peuvent vivre de plantes, d'autres sont carnivores et il leur faut du gibier à chasser, or, ce gibier peut mourir dans des eaux polluées.

N'oublions pas, de dire M. Prévost, que l'industrie de la pêche a rapporté l'an dernier 6 milliards de dollars aux Etats-Unis soit plus d'argent que la vente des appareils de télévision et de radios combinées. Aussi est-ce important chez nous de préserver nos cours d'eau contre la pollution pour des raisons économiques. Sans compter le bien-être général de la population.

Le Dr A.-D. Archambault a présenté la conférence et M. Rosario Brûlé l'a remercié.

Deux chameaux pour Granby

GRANBY, 19. (P.C.I.) — L'Egypte enverra zoot-étre deux chameaux au Jardin zoologique de Granby, égalant ainsi l'offre de deux éléphants faite plus tôt par l'Inde. Le premier ministre Naguib d'Egypte a annoncé son consentement à ce don, disent ici des personnages officiels.

Le cadeau se fera par l'entremise d'une Egyptienne qui a visité Granby, l'an dernier, et qui a témoigné d'un intérêt particulier envers le Zoo.

\$20,000,000 pour la mise en valeur de ces gisements

QUEBEC, 19. (D.N.C.) — M. Tancredi Labbé, ministre d'Etat, annonce que l'American Smelting and Refining Co. dépensera, ces prochains mois, plus de \$20,000,000 pour la mise en valeur des gisements d'amiantes du lac Noir (Mégantic), gisements situés dans la propriété de la United Asbestos Corporation.

Il faudra vider le lac Noir qui cache des réserves d'amiantes, estimées à 50,000,000 tonnes. Les travaux sont considérables. On devra aménager un lac artificiel, en aval, sur la Bécancour, ainsi qu'installer des éclues. Un millier d'hommes travailleront dans les différents chantiers.

Puis quand l'exploitation du gisement sera commencée par les deux sociétés ci-haut mentionnées, il y aura, à la mine, de l'ouvrage pour quelque 400 ou 500 personnes. L'extraction du minerai se fera à ciel ouvert. La production débiterait au rythme de 5,000 tonnes par jour.

Plus de compétence au service du public

"Nous sommes très heureux de voir que le bill instituant la Corporation des courtiers en immeubles de la province ait été adopté par le conseil législatif et sanctionné par le lieutenant-gouverneur", a déclaré M. J.-H. Laframboise, président du comité qui a présenté le bill, à l'occasion d'une conférence de presse.

"Le professionnel de l'immeuble qui s'occupe de vente, d'administration ou d'évaluation doit être un homme compétent, qui jouit de l'estime de ses concitoyens, qui est responsable et qui est toujours prêt à rendre service", a affirmé M. Laframboise.

"Nous sommes convaincus que tous les courtiers qui veulent le bien de la profession se joindront à la corporation, laquelle est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le développement économique de la province de Québec".

"Cours, conférences, établissement d'une bibliothèque, journées d'études, congrès, permettront aux courtiers de se familiariser avec les questions de ventes, d'évaluation, d'administration, de financement. De plus, la Corporation se propose de publier un journal pour les professionnels de l'immeuble".

Améliorations prévues en 1954

TROIS-RIVIERES, 19. (D.N.C.) — En tenant compte du budget record adopté par le conseil de ville de Trois-Rivières, l'année 1954 sera une année de grandes réalisations pour notre cité.

La reconstruction du pont Lejeune, le début de la confection d'un plan directeur d'urbanisme, l'élargissement de la rue Royale entre Bonaventure et des Forges, l'élargissement de la rue Notre-Dame sont autant de projets importants qui semblent devoir se concrétiser au cours des prochains mois, grâce aux prévisions budgétaires.

Un octroi est aussi prévu pour l'étude préliminaire sur la construction d'un pont entre Ste-Angele et Trois-Rivières, un autre pour l'inventaire des ressources touristiques de notre région, et une somme d'argent garantit la prise d'une option sur la terre de la succession Lajoie et vue de l'expansion de la Coopérative Ste-Marguerite.

Il est important de souligner également au point de vue aqueduc et hygiène des prévisions pour une expertise sur le rapport de la commission de l'aqueduc et pour le recouvrement du dépôt d'après la méthode "Sanitary Landfill".

Le gérant municipal, Roger Lord, affirme dans la présentation du budget, que toutes les prévisions ont été faites en supposant que le niveau des affaires sera aussi élevé en 1954 qu'il le fut en 1953.



M. GRANTLEY-H. ADAMS, ci-dessus, qui vient d'être désigné comme premier ministre de Barbade, une des petites Antilles anglaises. M. Adams est un avocat et un diplômé de l'Université d'Oxford. En 1948, il faisait partie de la délégation britannique aux Nations Unies.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le joueur en ouest de la donne d'aujourd'hui fit la seule entame qui pouvait amener la chute du contrat. Malheureusement, son partenaire ne fut pas à la hauteur de la situation et le déclarant gagna la manche et le robre.

Donneur : Est
Nord et Sud vulnérables

Nord
 ♠ V 8 6 5
 ♥ D 4
 ♦ 9 6 5
 ♣ A D 10 4

Ouest
 ♠ R D 7 4 2
 ♥ A 8
 ♦ V 10
 ♣ V 7 5 2

Est
 ♠ 10 9
 ♥ 7 6 5
 ♦ A 7 4 2
 ♣ R 9 8 6

Sud
 ♠ A 3
 ♥ R V 10 9 3 2
 ♦ R D 8 3
 ♣ 3

Les déclarations :

Est	Sud	Ouest	Nord
1-♥	1-♠	1-♠	1-SA
3-♠	3-♠	3-♠	4-♥
3-♠	3-♠	3-♠	4-♥

Sud tenait lui-même un arrêt aux piques adverses, mais sa faiblesse à trèfle lui fit craindre un contrat à sans atout, déclaration à laquelle la manche est imperdable. Supposant que son partenaire tenait quelque concordance à coeur pour justifier son libre changement par sans atout, il fit une redéclaration à saut à la couleur qu'il avait demandée d'entrée. Nord demanda alors la manche à coeur, convaincu que son partenaire avait de fortes raisons de ne pas vouloir jouer le coup à sans atout.

Ouest entama du valet de carreau et Est le prit aussitôt de l'as. Ainsi, le déclarant ne perdit qu'une levée à pique, une à coeur et une autre à carreau.

Si Est n'avait pas joué son as dès le premier coup de la couleur, le contrat aurait chuté. Ouest aurait retourné son dernier carreau après avoir pris la première levée à coeur. En retournant carreau, Est aurait alors pris la main et joué un autre carreau. Ouest aurait utilisé

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

L'approche d'un examen vous rend soucieux. Vous dépensez plus que vous ne gagnez. Encore des soucis provoqués par votre santé et votre situation.

Le TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Tout s'arrangera beaucoup mieux si vous mettez vos petits soucis à votre susceptibilité et si vous savez ménager vos vrais amis.

Les GEMEAUX

du 21 mai au 20 juin

De quelque source qu'ils proviennent, vous dominez vos soucis. Vous aurez bientôt la force nécessaire pour rire de ces empêchements momentanés.

Le CANCER

du 21 juin au 22 juillet

Méfiez-vous des chicanes, des petits accidents, des flatteurs et des tapeurs. Le travail de l'après-midi vous sera profitable d'ici peu.

Le LION

du 21 juillet au 22 août

Rappelez-vous que les écrits restent et que, s'il est vrai que les paroles en revanche s'envolent, c'est souvent après avoir fait beaucoup de mal.

La VIERGE

du 21 août au 22 septembre

Vous entrez dans une période active où les soutiens ne surferont pas défaut. Le moment n'est ni aux improvisations, ni au verbalisme.

La BALANCE

du 21 septembre au 22 octobre

Soyez fort réservé sur vos propres secrets. La journée est très favorable pour des tracasseries avec l'étranger. Votre champ d'action s'élargit.

Le SCORPION

du 21 octobre au 22 novembre

L'objectivité et le sens critique sont en éveil. L'atmosphère est un peu confuse. Il y a chez vous beaucoup plus de projets que de réalisations.

Le SAGITTAIRE

du 21 novembre au 21 décembre

La parfaite concordance ne règne pas entre tous les époux. Les couples peu unis ne se raccommoderont pas aujourd'hui. Ce sera pour demain.

Le CAPRICORNE

du 21 décembre au 19 janvier

Il s'est produit une nette amélioration dans tous les domaines, malgré des retards et de petites déceptions plus irritantes que graves.

Le VERSEAU

du 20 janvier au 18 février

Les liens solides qui vous lient à cet ami ne seront pas affectés par un peu de nervosité. De grâce, n'entamez pas de nouvelles discussions.

Les POISSONS

du 19 février au 20 mars

Un voyage fatigant en perspective. Si vous savez être tolérant et patient, des chances peuvent se matérialiser ou vous être offertes.

son huit d'atout et le déclarant n'aurait pu s'empêcher de passer à journal, à l'hôtel St-Maurice. Le banquet groupait tous les journalistes de Trois-Rivières. M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier diocésain des mouvements d'action catholique, était le conférencier de circonstance.

Les journalistes de Trois-Rivières auront leur club

TROIS-RIVIERES, 19. (D.N.C.) — M. Yvon Thériault, président du Syndicat des Journalistes du "Nouveliste", a laissé entendre qu'il est possible qu'un club de journalistes soit fondé très bientôt dans notre région. M. Thériault a fait cette

déclaration à l'issue d'un banquet offert aux "griffonneurs" de papier à journal, à l'hôtel St-Maurice. Le banquet groupait tous les journalistes de Trois-Rivières. M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier diocésain des mouvements d'action catholique, était le conférencier de circonstance.

M. Thériault a souhaité que des réunions du genre de celle-ci se répètent plus souvent. Il a dit que d'ici à quelques semaines, on tenterait de réunir tous les journalistes de la région, de même que les nouvelles de la radio. On se rencontrerait ainsi à tous les samedis soir, autant que possible, et on inviterait des artistes à venir égayer ces soirées intimes.

DEMANDEZ *Player's* "MILD"

La Cigarette La Plus Douce, La Plus Savoureuse Au Canada

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 186, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone Lancaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911, New York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 19 FEVRIER 1954

Les avocats et les autres

par Roger DUHAMEL

Il est tout à fait naturel que le Barreau, à l'instar de tous les autres corps constitués, veuille périodiquement obtenir des modifications à la charte qui le régit et qu'il s'adresse en conséquence aux autorités compétentes. C'est la raison pour laquelle ses dirigeants sont rendus à Québec, pour se faire entendre devant les membres du comité des bills privés de l'Assemblée législative. Ils n'y sont pas seuls. D'autres groupements désirent faire entendre leur point de vue, notamment les notaires, les ingénieurs, les assureurs, les manufacturiers et en général les hommes d'affaires. Une clause en particulier les agace, qu'ils s'appliquent à combattre.

De quoi s'agit-il? Le Barreau soutient qu'il appartient aux avocats, et aux avocats seulement, de mener les négociations avec les services du gouvernement et les différents autres organismes officiels qui prolifèrent depuis quelques années. Que les avocats soient seuls habilités à comparaître devant les tribunaux, personne ne voit d'objection contre cette pratique reconnue depuis toujours. Pendant longtemps, d'autres cas ne se présentaient qu'exceptionnellement. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, alors qu'un grand nombre de législations nouvelles ont créé des organismes qui, sans être considérés proprement comme des tribunaux, exercent néanmoins des fonctions quasi ou para judiciaires.

La question est complexe et ne peut être traitée à la légère. D'une part, les avocats ont raison de défendre leurs privilèges et d'interdire des ingérences incessantes dans le champ de l'exercice de leur profession. Encore faut-il en revanche tenir compte d'une évolution importante qui s'est produite. Il existe toute une catégorie de spécialistes qui se sont acquis une autorité considérable dans le domaine de leur activité quotidienne. C'est le cas des comptables, des évaluateurs, des directeurs de personnel, des ingénieurs, des experts en législation ouvrière ou fiscale, etc. Doit-on interdire à ces gens de représenter leurs clients devant une commission quelconque du seul fait qu'ils ne sont pas avocats, quand le plus souvent ces clients sont leurs propres employeurs, ce qui signifie qu'ils connaissent d'expérience personnelle et suivie les multiples rouages de l'entreprise?

On ne doit rien tenter pour diminuer le prestige et l'utilité de la profession d'avocat. Il n'empêche qu'il est nécessaire de s'appliquer d'autre part à éviter de consacrer des injustices pratiques et nuisibles. Tout le problème est de savoir où placer la ligne de démarcation. Que les législateurs soient bien prudents avant de se prononcer trop vite dans un sens ou dans l'autre. Mieux vaudrait même retarder une décision d'une année, plutôt que de jeter de la confusion dans les esprits et d'en arriver à des conclusions erronées.

Les mots qui vivent

—La science enfle où la charité n'édifie pas; où la charité édifie, la science est affermie. Aimez la science, mais préférez la charité. PIE XI.

Feu Adolphe Nantel

Le décès de M. Adolphe Nantel enlève au journalisme canadien français l'un de ses membres les mieux connus et les plus doués. Après quelques années passées à la « Presse », le confrère Nantel fut chroniqueur judiciaire au « Canada », jusqu'à la disparition récente de ce journal. Il savait transformer en histoires intéressantes les moindres incidents notés dans les salles d'audience de nos tribunaux. Il trouvait invariablement l'aspect humain, parfois triste, mais le plus souvent humoristique, de toutes les situations, qu'il racontait de façon vivante, en ne manquant jamais de faire ressortir les détails les plus piquants en un style des plus savoureux. Un grand nombre d'abonnés de son journal commençaient la journée en lisant ses articles. On s'imaginait difficilement le « Canada » sans Nantel ou Nantel sans le « Canada ». Il semble que ce bon journaliste n'ait pu survivre longtemps à la disparition du journal dans lequel il écrivait.

A Madame Nantel, son épouse, à son frère, le juge Maréchal Nantel, à son fils Maurice, journaliste, et aux autres membres de la famille éprouvée nous adressons nos vives condoléances.

L'aide aux universités

Les universités de la province de Québec recevront à l'avenir des octrois plus élevés. C'est la déclaration catégorique du premier ministre de la province de Québec, à l'Assemblée législative, lors de la discussion des crédits du Secrétariat provincial. Depuis quelques années, le gouvernement fédéral accorde annuellement quelque sept millions de dollars aux universités canadiennes, argent distribué aux provinces au pro rata de leur population. En conséquence, Québec toucherait un peu plus de \$2,000,000, mais le gouvernement refuse ce montant pour respecter l'autonomie provinciale en matière d'éducation. Si l'on se reporte aux explications données par l'honorable M. Duplessis, les octrois que les autorités provinciales remettront à l'avenir aux universités situées sur notre territoire dépasseront en importance ceux qui proviendraient d'Ottawa. Ces largesses se rattachent directement au nouvel impôt provincial sur le revenu.

Ce sont là néanmoins deux problèmes distincts qu'il vaut mieux envisager séparément. On peut discuter à perdre haleine sur les mérites et sur le coût de l'autonomie, sur une certaine inégalité de traitement entre les contribuables du Québec et ceux des autres provinces, sur la possibilité d'un accord raisonnable et satisfaisant entre les deux pouvoirs, sur l'urgence de reviser toute l'assiette de la taxation aux différents paliers administratifs. Les avis sont évidemment très divergents dans l'opinion publique et il serait bien étonnant qu'il n'en fût pas ainsi. Dès qu'il est question d'argent à déboursier, les citoyens émigrent de leur indifférence; beaucoup s'accrochent volontiers des principes les plus variables pourvu que leur bourse demeure hors d'atteinte.

L'autre problème, c'est celui de nos universités. Personne ne nie sérieusement qu'elles réclament avec raison des revenus plus abondants pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Il leur faut maintenir leurs facultés et écoles, il leur faut accroître différents services et laboratoires exigés par l'évolution rapide que nous subissons, il leur faut de nouveaux locaux et un personnel pédagogique accru. Autant d'occasions de fortes dépenses. La précarité actuelle ne leur permet pas de prendre des initiatives dont elles comprennent la nécessité. Tant qu'elles ne pourront pas tabler sur des revenus déterminés, elles se contenteront de conserver les positions acquises.

La déclaration du premier ministre leur apportera un réconfort certain. Elle laisse entrevoir un règlement pro-

chain autant qu'avantageux. Il reste encore d'essayer de découvrir une formule qui ne rende pas aux contribuables la tâche trop onéreuse d'assurer le rayonnement de nos universités. Nous savons bien qu'il ne s'agit pas d'un luxe; il ne

Offensive commerciale de l'URSS

par Conrad LANGLOIS

L'ampleur des transactions commerciales que l'U.R.S.S. semble vouloir entreprendre avec l'Europe de l'ouest, avec la Grande-Bretagne et même avec le Canada apparaît comme un revirement complet dans l'attitude des dirigeants russes. A tel point que beaucoup de nos gens trouvent difficile de croire à de sérieux des démarches soviétiques et sont portés à y voir un moyen de propagande, destiné à diviser les alliés. L'avenir seul nous révélera les véritables motifs de Moscou.

Chose certaine, le nouveau régime de Malenkov et Cie fait des efforts sérieux pour augmenter les produits destinés à la consommation et il n'est pas impossible que ses experts en soient venus à la conclusion qu'il serait plus avantageux de se procurer à l'étranger tout ce qu'on pourrait y acheter, pour suppléer à l'insuffisance de la production domestique. Les maîtres du Kremlin désiraient autrefois un pays capable de se suffire à lui-même et ils n'essayaient guère d'importer ou d'exporter, mais ils ont bien pu changer d'idée. Les récents envois d'or russe à Londres pour payer des achats considérables en Angleterre semblent une preuve suffisante de la sérieuse des propositions soviétiques. Pour décider de puiser dans les précieuses réserves de métal jaune, il faut un grand besoin ou un grand désir d'acheter à l'étranger.

A supposer que les démarches actuelles des Russes soient sérieuses et que des échanges considérables se réalisent, nous ferions bien de nous demander quelles pourraient en être les conséquences. L'U.R.S.S., au moins en théorie, parce que tout y est socialisé, n'aurait guère à se préoccuper des prix d'achat ou de vente. Elle pourrait faire du dumping en nous vendant trop bon marché, nous inciter à en faire nous-mêmes pour se procurer nos surplus à bon compte ou encore essayer de nous enlever nos meilleurs clients en offrant davantage pour certains de nos produits.

De saines relations économiques avec l'U.R.S.S., si nous savions protéger nos intérêts, comporteraient des avantages réciproques et tourneraient au bénéfice de tous les intéressés. Mais ce n'est pas une aventure dans laquelle il faille entrer à l'aveuglette et sans recourir aux meilleurs moyens de nous prémunir contre les dangers économiques, politiques, diplomatiques, militaires... et idéologiques.

Pessimisme et optimisme

Dans les débats internationaux sur les problèmes de l'information, on entend beaucoup moins parler de « vérité » mais beaucoup plus « d'objectivité ». On a désormais tendance à vouloir pratiquer la religion du « fait brut », comme s'il était matériellement possible de présenter les faits bruts d'une manière telle qu'aucune indication personnelle, fût-elle imperceptible, ne les oriente. Mais, pour louable qu'il soit, cet effort n'est-il pas vain? Lira-t-on, un jour, dans un journal la description suivante, rigoureusement exacte, impartiale, « objective »: « Sur la table, le litre contenait cinq décilitres de vin »?... Si le journaliste avait écrit: « Le litre était à moitié vide de vin », il disait assurément la vérité — mais une vérité pessimiste — alors qu'il eût donné une indication, vérité, elle aussi, s'il eût dit: « Le litre était à moitié plein de vin » — mais c'eût été alors le propos d'un optimiste. Dans l'un ou l'autre cas, pourrait-on blâmer un reporter, lui reprocher de manquer d'objectivité? Assurément, non. Or, la phrase citée comporte un jugement — sans doute inconscient — qui crée un état d'esprit, un préjugé chez le lecteur. Ces remarques peuvent s'appliquer à presque tous les domaines de l'information, à presque tous les sujets traités par la presse, la radio, le cinéma.

Aussi, M. Jacques Kayser estime-t-il qu'il convient de faire entendre la voix de journalistes résolus à demeurer des hommes et à ne pas devenir des machines enregistrées: la vérité et l'objectivité ressortent de la confrontation d'une multiplicité de jugements et de témoignages. Il faut ouvrir largement les sources d'information, les diffuser sans entraves, permettre au lecteur, à l'auditeur, au spectateur de juger par lui-même, de se former par lui-même, « sa » vérité. (Unesco).

« Les Maîtres qu'il nous faut », tel est le titre du livre que vient de publier monsieur le chanoine Raoul Drouin. Le sujet n'est pas

nouveau, mais il reste toujours d'actualité. Même si les problèmes de la vie varient avec les générations, les dispositions générales et les qualités de fond qu'il convient de retrouver chez l'instituteur, l'éducateur, le maître, celui enfin auquel sont confiés nos enfants, demeurent les mêmes. Ces vérités sont exposées avec simplicité et autorité dans « Les Maîtres qu'il nous faut ». C'est un ouvrage où le novice pulsera l'inspiration nécessaire pour accomplir sa tâche avec succès, alors qu'il sera pour l'éducateur expérimenté comme un rappel en cours de route. L'auteur ne s'est pas donné pour but de trancher toutes les questions ni d'aplanir toutes les difficultés. Educateur autorisé, il s'est appliqué à mettre devant les yeux des maîtres l'idéal qu'ils doivent poursuivre. C'est un livre à lire, à relire et à méditer. En vente chez G. Lussier, 1071, rue Cathédrale, Montréal, Qué.

★ ★ ★

Petit guide de l'Année Mariale

L'Année Mariale doit être, dans l'intention de Pie XII, non seulement un hommage à la Vierge, mais une source

de grâces abondantes, tant pour la société tout entière que pour chaque fidèle en particulier. Ces grâces cependant sont attachées à des pratiques pieuses et surtout à un esprit qui doit nous animer durant toute l'année. On trouvera ces conditions essentielles exposées dans l'encyclique *Fulgens corona*, les directives des comités romains et les mandements de nos évêques. Comme plusieurs ne peuvent lire tous ces documents, l'Institut Social Populaire les a résumés dans une courte brochure. Des précisions utiles pour différentes catégories de fidèles ont été ajoutées. Diverses initiatives en cours au Canada: pèlerinages, congrès, cérémonies spéciales, sont aussi indiquées. C'est vraiment un *Guide de l'Année Mariale* qui sera utile aux prêtres, aux communautés religieuses, aux éducateurs, aux familles, à tous les fidèles. Cette brochure, ornée d'une belle gravure de l'Immaculée Conception, se vend à l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry Ouest, Montréal.

★ ★ ★

Chiffres sur la statistique démographique

Tandis que les naissances et les mariages augmentent dans la province de Québec, les décès diminuent. En effet, d'après

un rapport statistique préliminaire du ministère provincial de la Santé, il y a eu, dans notre province, en 1953, 122,033 naissances, 38,600 mariages et 33,218 décès. Si l'augmentation des naissances ne constitue qu'un accroissement de 0.8 pour cent, celui des mariages en représente un de 11.2 p.c. sur l'année précédente, cependant que les décès accusent une diminution de 1.9 p.c. Au cours de l'année 1952, il y avait eu 120,998 naissances, 34,709 mariages et 23,845 décès. Notons que ces chiffres représentent le nombre d'enregistrements reçus par la Division de Démographie durant les années susmentionnées. Pour cette raison, ils différeront, dans une certaine mesure, des totaux définitifs qui seront établis plus tard. Pendant cette période (1953), il y a eu en Canada 410,985 naissances, 133,366 mariages et 127,282 décès. C'est dire que les naissances et les mariages de la province de Québec équivalent au tiers des naissances et mariages du pays tout entier tandis que les mortalités représentent à peine le quart des décès enregistrés dans les diverses provinces canadiennes.

Un bon éclairage, naturel ou artificiel, est indispensable à ceux qui font du travail de précision. La lumière ne doit jamais être ni trop éblouissante ni trop faible.

En marge de l'actualité

Séraphin enfoncé !

(par Marcel FLOUIN)

Je nourris, à l'égard de M. Claude-Henri Grignon, de sonore réputation, les sentiments les plus divers. Il a, comme la majorité des humains, quelques qualités et plusieurs défauts. J'aime bien ses qualités; ses défauts me tapent sur les nerfs.

Une grande qualité de M. Grignon, c'est le souffle. Cet chercheur vous a un souffle de chercheur de perles. D'une même haleine il écrit, pendant des années, des pages et des pages sur le même sujet, des paragraphes, des chapitres, des livres entiers sur le même héros.

Je n'ai jamais compris tout à fait comment le lion du Nord pouvait en arriver à dire si longtemps, si souvent et toujours de la même façon, que le sieur Séraphin Poudrier est un homme avare, litvaire, avare, etc... En critique littéraire, quand un écrivain répète ainsi ses propos comme une litanie, on dit qu'il manque d'imagination. Le manque d'imagination est le défaut corollaire à la grande qualité de M. Grignon.

D'autre riveau de fer nous parvient une dépêche, transmise par l'agence Reuters, qui intéressera fort, j'en suis sûr, M. Claude-Henri Grignon. Voici, sans plus tarder, la teneur de cette dépêche.

On va de ce que les femmes hongroises utilisent les broches de roues de bicyclette pour tricoter. Il y a pénurie de broches à tricoter, en Hongrie, et celles qu'on trouve au marché se vendent à des prix prohibitifs. Les ménagères hongroises ont donc décidé de s'emparer des broches de bicyclette, de les aiguïser à la lime et d'en faire des instruments propres à tricoter chandails et chaussons.

Le journal Esti Budapest, qui fait grand état de l'affaire, souligne que cette pratique a été dénoncée par les chefs du parti au cours d'une assemblée populaire. On l'a décrite, cette pratique, comme "très onéreuse et pouvant porter préjudice aux propriétaires de bicyclette".

Donald, que je sache, n'a jamais été contrainte de tricoter avec des broches de bicyclette. La galette de sarrasin, la mélasse, le croûton de pain, tout ça traduit l'existence de l'immortel Séraphin mais il y a bien longtemps que ça dure. Alors, pourquoi ne pas introduire les broches de bicyclette? Quel intérêt dramatique, n'est-ce pas? quelle vigueur nouvelle ces broches ne représenteraient-elles pas? Donald obligé de tricoter avec des broches de bicyclette! Voilà l'événement qui confirmerait d'éloquente façon l'avarice invétérée de ce cher Séraphin.

Mais les bicyclettes n'existent pas, dans les pays d'En-Haut (il ne s'agit pas du ciel, évidemment). Vous n'en avez tant! Elles n'existent pas, les bicyclettes? Dame, il serait grand temps qu'elles fassent leur apparition dans le patelin de Ti-Mousse et Alexis. Encore un élément nouveau dans le petit univers de M. Grignon, un élément qui comblerait d'émotions les fidèles admirateurs du chroniqueur de Ste-Adèle.

Hâtez-vous, M. Grignon, les femmes de Hongrie peinent très sérieusement dans de plus pénibles conditions que votre Donald!

Biographie de Mgr Panico, le nouveau délégué apostolique

OTTAWA — (C.C.C.) — Le 12 avril 1895, au village de Trécase, à l'extrémité sud de la péninsule italienne, naissait Jean-Baptiste Panico, le nouveau délégué apostolique au Canada. Après avoir fréquenté l'école de son village et commencé, chez le curé du village voisin, les études qui devaient le mener au sacerdoce, il se rendit à Rome en 1910 pour poursuivre son cours classique au Collège Léonin.

Quand l'état s'empara de cette institution, cinq ans plus tard, pour en faire un hôpital, les étudiants passèrent au Collège romain. Le jeune Panico occupa, durant 7 ans, le poste d'organiste dans cette institution. Il suivit alors des cours à l'Apollinaire, ainsi qu'à l'Université Grégorienne, où il obtint son doctorat en théologie, en 1919. Le 14 mars de cette année, il était ordonné prêtre en la Basilique Saint-Jean-de-Latran par le cardinal Pompili. Il poursuivit des études en droit civil et en droit canonique à l'Apollinaire. Il obtint le doctorat en ces deux matières au cours de juillet 1922.

De retour dans son diocèse d'Ugento, il n'y travailla que quelques mois, car le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, l'appela à Rome. Agé de 27 ans seulement, M. l'abbé Panico commençait sa carrière diplomatique.

A BOGOTA

Nommé immédiatement secrétaire à la nonciature apostolique de Bogota, Colombie, l'abbé Panico se dirigea une première fois vers l'Amérique du Sud, où il devait passer plus de 12 ans, en trois différents stages.

Durant les trois années qu'il passa en Colombie, de février 1923 à juin 1926, M. l'abbé Panico s'initia aux fonctions du représentant du



S. E. Mgr PANICO

Saint-Siège; le rythme de sa formation s'accroît quand, au départ du nonce, il assure l'intérim à titre de chargé d'affaires durant un an.

En visitant les missions du pays, dans des conditions particulièrement difficiles, le représentant du Pape fut atteint de la fièvre et fut appelé à Rome pour un repos. Son dévouement en Colombie lui mérita l'éloge public du général Pedro Ospina, président de la République, qui lui conféra la Décoration de la Croix de Bouaca.

A BUENOS-AIRES

En novembre 1926, M. l'abbé Panico revenait en Amérique du Sud, en Argentine cette fois, à titre de secrétaire de la nonciature de Buenos Aires, qui exerçait alors sa juridiction non seulement sur l'Argentine, mais aussi sur le Paraguay et l'Uruguay. Un travail considérable n'empêcha pas, cependant, le secrétaire de la nonciature de consacrer une partie de son temps aux deux collèges dirigés par les religieux du Sacré-Coeur et les Servantes du Sacré-Coeur, à Buenos Aires.

DANS L'EUROPE TOURMENTÉE

En avril 1931, Mgr Panico était promu au rang d'auditeur de la nonciature de Prague, capitale du congrégat créé par la Société des Nations, et l'un des centres nerveux les plus agités de l'Europe à cette époque.

En août 1932, le Saint-Siège l'en-

voyait à Munich, où il devait remplir le poste d'auditeur; c'était l'époque où Hitler s'avancit rapidement vers le pouvoir. Devenu chargé d'affaires lors du départ du nonce, Mgr Panico se trouvait représentant du Saint-Siège en Bavière quand les Nazis mirent l'Allemagne sous leur coupe.

En 1933, Mgr Panico retourna à Prague comme chargé d'affaires; de là il fut envoyé dans la Sarre, à titre d'observateur du Saint-Siège, durant le plébiscite de la Rhur en 1934. Il s'acquitta alors d'une mission extrêmement difficile avec une impartialité irrépréhensible et une vigilance qui ne s'est pas relâchée, selon le témoignage même de journaux antagonistes; il veilla avec un soin extrême à ce que tous les catholiques pussent voter dans la plus entière liberté; les précautions prises ont ainsi réaffirmé l'indépendance et la neutralité du Saint-Siège.

UN TÉMOIGNAGE

Le gouvernement français lui décerna, à cette occasion, le Légion d'honneur, et le président de la Commission internationale du plébiscite, M. Henry, lui rendit le témoignage suivant: "Votre discrétion et votre objectivité, allées à la courtoisie et aux qualités qui distinguent votre jeune et forte personnalité, ont attiré les hautes louanges de mes collègues et de moi-même".

"Vous êtes passé par le feu sans vous brûler", a pu dire Pie XI à son diplomate quand celui-ci lui rendit compte de sa mission.

Mgr Panico retourna encore une fois à Prague, à la direction de la nonciature. Il travailla activement à rétablir la concorde entre les différents peuples qui formaient la Tchécoslovaquie et dont les rivalités nationales étaient alors à l'échelle des fissures politiques. Il fut notamment l'animateur du premier congrès qui devait rallier les catholiques du pays et où le cardinal Verdier fut légat.

Il enligna aussi avec le gouvernement des négociations qui devaient aboutir à un accord touchant les relations entre l'Eglise et l'Etat, et au retour à l'Eglise des biens-fonds ecclésiastiques de Slovaquie. La dernière entreprise de Mgr Panico dans ce pays fut l'établissement d'une université catholique pour les Slovaques à Bratislava, université financée par le gouvernement.

EN AUSTRALIE

Le dernier stage de Mgr Panico à Prague ne devait durer que 8 mois; le 17 octobre 1935, le Saint-Père le nomma délégué apostolique en Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. A son départ de Prague, le chargé d'affaires se vit offrir un banquet par les catholiques du pays.



HOMMAGE A LINCOLN — Les Etats-Unis ont célébré, cette année, avec le faste traditionnel, le 145^e anniversaire de la naissance de Lincoln. Ci-dessus, le président Eisenhower dépose une couronne au pied du majestueux monument de l'ancien président dans la capitale fédérale des Etats-Unis. Le "Jour de Lincoln" est observé aux Etats-Unis à l'instar d'une fête nationale.

tandis que le gouvernement, composé pour la majorité d'hommes appartenant au Grand-Orient, le créait commandeur du Lion Blanc et lui présentait une statue de Notre-Dame de Prague, faite en porcelaine précieuse de Dresde.

Mgr Panico, nommé archevêque titulaire de Justiniana, fut consacré le 8 décembre 1935, en la chapelle du Collège de la Propagande par le préfet de la Sacrée Congrégation du même nom, le cardinal Pamassoni-Blondi.

En Australie, le délégué apostolique travailla principalement en faveur de la propagation de la foi, l'organisation de la hiérarchie et l'augmentation des vocations sacerdotales.

Il fut l'initiateur du congrès missionnaire de Newcastle, légat papal au 4^e concile plénier d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Il présida le congrès eucharistique de Java, en 1938, et inaugura le Séminaire régional de Sydney fondé par S. S. Pie XII.

Durant la guerre, Mgr Panico fut infatigable dans son travail en faveur des prisonniers italiens, allemands et japonais. La délégation apostolique transmit alors plus de 300,000 messages de soldats à leurs parents et vice-versa.

NONCE AU PÉROU

Le 28 septembre 1948, Mgr Panico était nommé au Pérou, où il se distingua par sa sollicitude pour la formation du clergé, notamment dans les séminaires pour lesquels il a obtenu de fortes subventions du gouvernement péruvien.

Durant les 5 années qu'il passa au Pérou, les rapports entre le St-

Siège et le gouvernement du pays ont été admirables. Le président de la république lui décerna en 1950 la plus haute décoration de l'Etat: la Croix de l'Ordre du Soleil.

Collision: deux blessés

Vers 12 h. 35 la nuit dernière, une voiture de la Pharmacie Montclair, que conduisait M. Alfred Dolbec, 44 ans, 98, rue St-André, à Pointe-à-Callier, traversait l'angle de la rue Bélanger et du boulevard Pie IX, dans la partie est de la métropole, quand elle entra en collision avec une auto conduite par M. Roland Brousseau, 45 ans, 2853, rue Lacordaire.

M. Brousseau s'en tira indemne, mais son épouse, qui l'accompagnait, subit un traumatisme crânien et dut être transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc. Quant à M. Dolbec, il subit quelques érosions et fut réintégré son domicile après avoir reçu les soins requis à la même institution.

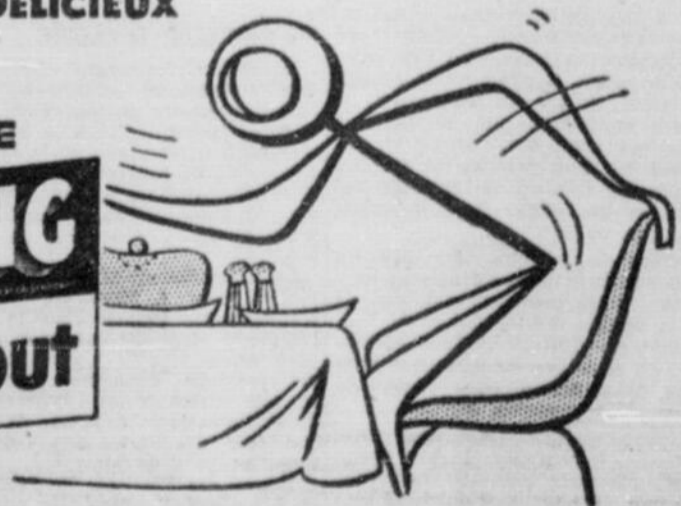
Les constatations d'usage furent faites par les agents Guy Toupin et Lucien Paquin, de radio-police.

COSMÉTIQUES ITALIENS
ET
BIJOUX EN FILIGRANE
GROS ET DÉTAIL
189 DANTE, MONTREAL
Agent exclusif pour le Canada
T.A. 0079

COMME BREUVAGE DÉLICIEUX

aux repas
ESSAYEZ LE

BRADING
Brown Stout



Le Courrier d'Amie

R.—Très sévère, mon père ne m'accordera sûrement pas l'autorisation d'épouser celui que j'aime, car il s'est fortement opposé aux mariages de mes soeurs aînées qui ont dû passer outre à sa volonté. Mais je n'ai que dix-neuf ans et ne puis me marier sans son consentement.

Mon oncle n'est pas riche, mais nous nous tirons d'affaire car j'ai l'intention de consacrer l'emploi que j'exerce lorsque nous serons mariés. Vaut-il mieux attendre ma majorité ou persister à essayer d'obtenir l'assentiment de ma famille?

Nous sommes fiancés sur parole et sortons ensemble depuis plus d'un an.

Guyaine

R.—Votre lettre ne mentionne pas si vos parents avaient des motifs sérieux pour demander à vos soeurs de retarder leurs mariages? Bien souvent, les parents qui, ont l'expérience de la vie, peuvent mieux discerner les dangers qu'il y a à bécoter une union sans garanties suffisantes de bonheur.

Si votre prétendant est un jeune homme estimable, digne de votre confiance, s'il possède une situation qui, avec votre concours vous permettra de rencontrer vos communes obligations, vos parents voudront peut-être considérer favorablement vos projets et au besoin, vous fournir une part d'assistance.

Abordez la question avec calme et consultez d'abord votre mère sur la possibilité d'obtenir le consentement paternel. Si après cela, vous jugez impossible de passer outre aux objections émises, vous devrez patiemment attendre votre majorité et pour le moment accepter d'espacer quelque peu vos rencontres.

Q.—Mariée depuis quelques années, heureuse en ménage, une chose seulement manque à mon bonheur: la présence d'enfants à notre foyer.

Or je me vois en ce moment tenue de prendre une décision importante du fait que mon mari suggère que nous adoptions le bébé attendu par l'une de ses soeurs, jeune personne légère, oubliant des avis de ses parents et qui a succombé aux avances d'un trop séduisant jeune homme.

Les membres de la famille de mon mari, désolés, humiliés, comptent sur nous pour sauver la situation et dissimuler le plus possible, cette malheureuse aventure.

Je vous avoue que la décision à prendre me rend très songeuse.

D'abord, je me demande s'il me sera possible d'aimer ce bébé comme s'il était le mien et ensuite je prévois qu'une infinité de complications surgiront peut-être dans l'avenir, du fait que la mère de l'enfant cherchera peut-être à intervenir dans son éducation ou voudra le reprendre sous sa tutelle.

Peut-on me blâmer d'hésiter et jugez-vous mes appréhensions justifiées?

Une abonnée

R.—Généralement, il est jugé préférable que l'adoption d'enfants illégitimes soit réalisée en dehors du milieu familial ou familial.

A cela, il y a de nombreuses raisons dont celle que vous citez, et qui a trait à la normale intervention de la mère entre l'enfant et ses protecteurs, soit pour lui témoigner son affection et s'assurer la sienne, ou pour diriger sa formation. Il arrive cependant que les aviseurs autorisés, après avoir étudié un cas conseillent aux proches de prendre charge de l'enfant né accidentellement et de l'élever dans le milieu maternel ou paternel.

Avant de prendre une décision, vous auriez je crois, avantage à soumettre votre problème aux experts de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance. Vous obtiendrez en ce milieu les directives dont vous avez besoin pour régler au mieux cette question délicate.

Comme me dites-vous, vous aimez beaucoup les enfants, il n'y a aucun doute que vous vous attacherez facilement au petit être qui vous sera confié, et vous n'avez pas sur ce point à entretenir d'inquiétudes.



LE CHIEN FAVORI DE LA REINE ELISABETH adore "poser" pour Dulcie Vaughan, spécialiste en croquis sur porcelaine. On voit ici le modèle et l'artiste, travaillant avec un sérieux remarquable. Les gobelets, reproduisant le charmant profil du petit chien, seront en vedette à la "British Industries Fair" qui se tiendra à Londres et Birmingham du 3 au 14 mai prochain

Age-limite des femmes de l'air

(P.C.F.) — L'hôtesse de l'air perd-elle à 32 ans les qualités et la personnalité qui lui ont valu son emploi? C'est ce que semble croire la compagnie American Airlines, qui vient de fixer à 32, l'âge-limite des hôtesses de ses avions. A l'avenir, cet anniversaire marquera leur retour à un travail plus terre à terre.

La compagnie exige également un âge minimum de 21 ans de ses employées.

Outragée de cette décision, l'Association internationale des stewards et stewardesses d'avion a demandé que cette question d'âge soit étudiée par un comité d'arbitrage. Elle a de plus décidé de l'organisation d'une campagne qui s'opposera à l'emploi du terme "trop vieux," utilisé pour qualifier 32 ans.

Une telle campagne ne pourra manquer de recevoir un appui général. Qui veut s'avouer vieux à cet âge?

Certains passages du texte expliquant la décision de la compagnie ont surtout offensé les jeunes hôtesses. Ils se lisent comme suit:

"Une hôtesses doit posséder une personnalité agréable, un tempérament égal. De belle et propre apparence, elle sera célibataire et possèdera l'habileté et le désir de rencontrer et servir les passagers."

"Etre une jolie femme est une qualité particulièrement précieuse et une qualité qui, le plus fréquemment, se retrouve chez une jeune personne."

Est-ce dire que la femme, le jour où elle dépasse le cap de la trentaine, devient du fait même d'apparence et de caractère désagréable, querelleuse, antisociale?

La compagnie s'inquiète très peu de la chose, car 95 pour cent de ses hôtesses abandonnent leur emploi après trois ans de service.

Mais question de principe, le syndicat auquel les hôtesses de l'air appartiennent défendent la cause des 69 jeunes filles que l'âge-limite affecte.

Wilfrid Pelletier à la Société d'étude

M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre canadien attaché au Metropolitan Opera de New-York, sera le conférencier invité à la dernière réunion hebdomadaire de la Société d'étude et de conférences, le mardi 23 février prochain en l'hôtel Windsor. Il a intitulé sa causerie "La musique dans l'éducation de l'enfant".

La réputation de M. Pelletier n'est plus à faire à Montréal, comme d'ailleurs par tout le Canada et à l'étranger. Rappelons simplement la part constante qu'il a prise dans la vie musicale canadienne, comme premier directeur du Conservatoire de Musique de la Province de Québec, chef d'orchestre aux Concerts Symphoniques de Montréal, inaugurateur des Festivals de Montréal et fondateur des Matinées d'initiation symphonique pour la jeunesse. C'est à ce dernier titre qu'il fera

part d'une expérience de plus de 15 ans en parlant de la formation musicale des jeunes.

A l'issue de cette causerie, il y aura récital par Mlle Marcelle Perrier, violoniste. Cette réunion aura lieu au Salon Rose de l'hôtel Windsor, à 3 h. p.m. On pourra se procurer des billets à l'encre.

L'enfant vivra

(P.C.F.) — Les médecins de l'hôpital pour enfants de Halifax se sont déclarés renversés de voir qu'un enfant d'une livre et neuf onces, né prématurément, ait survécu quinze jours avant d'être placé dans un incubateur.

Le bébé, un garçon, fut dès sa naissance enveloppé dans une couverture et tenu au chaud sous un matelas de plume. Durant le jour, on le plaçait près du fourneau de la cuisine, dans une valise percée de trous qui lui permettaient de respirer. La nuit, il dormait près de sa mère.

Durant tout ce temps, il fut nourri de lait dilué d'eau.

Courte-pointe



579

PATRON No 579 — Voici une intéressante suggestion vous permettant d'utiliser nombre de restes. La courte-pointe toujours si pratique. Le modèle est joli et facile d'assemblage. Ce travail représente sûrement plusieurs heures de travail, mais vous serez fière d'avoir réalisé un si beau morceau.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 190 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Il n'est jamais trop tard

Pourquoi cachez-vous votre âge, Madame? Vous avez trente ans, quarante ou cinquante ans? A la bonne heure; ignorez-vous donc que ces années qui ont laissé leur trace sur votre visage vous ont quand même donné cette chose si précieuse qu'aucune somme ne permet de se procurer: l'expérience? Vous y avez laissé votre jeunesse, soit; mais elle vous a donné la maturité. Vous n'avez rien perdu à l'échange, croyez-moi. Chaque soir, une journée meurt mais chaque matin une autre nous permet de vivre; n'est-ce pas merveilleux? Et puisque les jours s'évanouissent de toute façon, pourquoi ne profitez-vous pas au maximum de cette expérience que vous avez acquise pour entreprendre de nouvelles tâches ou faire de nouveaux projets?

Fort de l'expérience acquise vous mettez à point aujourd'hui ce que vous n'avez pas su faire hier. Vous avez un talent quelconque qui ne demandait qu'à être développé? Vous aimeriez vous remettre au piano ou apprendre une langue étrangère? Ignorez-vous donc que votre âge et la nouvelle vivacité de votre intelligence vous aideront mieux que la mémoire extraordinaire dont vous faisiez preuve sur les bancs de l'école? Vous apprendrez plus facilement tout ce que vous voudrez étudier et réussirez sûrement là où vous eussiez échoué il y a X années. Vous savez sans aucun doute que les hommes ou les femmes célèbres — à part quelques exceptions — ne sont parvenus à donner leur pleine mesure que vers la cinquantaine. Profitez de vos nombreux loisirs pour vous cultiver davantage et vous intéresser de nouveau à la vie mais sous une toute autre forme. Les jours et les semaines passés futilement vous annuleront désormais comme étant vides de sens et vous comprendrez mieux. Une vie bien remplie avec ses beaux et ses mauvais jours est quand même bonne à vivre pourvu que l'on sache en découvrir la beauté.

Suzanne Puze

Aspects de la mode féminine

L'acheteur montréalais d'une grande maison de détail canadienne vient de passer une commande appréciable au cours de la présentation de la collection de Miss James, à Londres, collection dont les journalistes ont chanté les louanges dans leurs revues.

Ces louanges se rapportaient surtout à l'aspect pratique des modes qui soulignent le confort avant tout. "Le confort avant tout", c'est le credo d'une dessinatrice qui a vécu sa vie entière à la couture et à la mode.

A l'âge de 10 ans, elle dessinait des petites robes pour des fillettes de son âge et à 12 ans, elle emmenait sa soeur en promenade le dimanche en s'adonnant à un jeu qu'elle appelait "Décris tes noces".

IDEEES BIEN ARRETEES

Cette dessinatrice a des idées bien arrêtées au sujet d'autres aspects de la mode. En voici quelques exemples:

Il est très facile de faire de bons vêtements quand il ne faut pas tenir compte du prix.

La mode n'est pas du tout réaliste; il est temps de devenir pratique.

Si la femme s'habillait pour plaire à l'homme, elle ne porterait que du satin noir, bien ajusté. Est-ce possible, de nos jours?

On devrait pouvoir enfiler et enlever ses habits rapidement sans maculer son maquillage.

Les poches ne doivent pas servir à transporter de menus effets. C'est le rôle d'un panier.

Enfin, si l'on doit en juger d'après le succès de sa collection de Londres, Miss James aura besoin de poches pour entasser ses coupures de presse.

Anniversaire de naissance

(P.C.F.) — Margaret Truman a célébré cette semaine, à Washington, son trentième anniversaire de naissance.

La fille de l'ex-président des Etats-Unis a de coeur gai accepté les 30 ans qui maintiennent les liens et déclaré qu'elle ne désespérerait pas encore un jour de trouver un mari. En attendant elle jouira des horizons nouveaux qui continuent de s'ouvrir devant elle. Margaret Truman fut la première

re fille de président qui résolument malgré les avantages que lui offrait la situation de son père, chercha à briller dans une carrière bien à elle.

On ne s'est jamais accordé sur les talents de Margaret Truman, chanteuse. Mais toujours on a vanté sa personnalité, sa dignité et son charme.

Des jeunes catholiques des Etats-Unis à Québec

QUEBEC, 19 (P.C.F.) — La vieille capitale est envahie aujourd'hui par 10,000 jeunes gens, membres de la Jeunesse catholique de New-York, du New-Jersey et des autres Etats du littoral Atlantique. Ils sont arrivés à bord de deux trains spéciaux. Ils demeureront quatre jours à Québec.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Comment porter les bijoux?



Un collier à frange sur une encolure profonde, un large bracelet se porte avec la robe sans manches et originale l'idée d'épingler deux broches miniature sur l'ajusté de la taille Empire.

Mondanités

Danse

Samedi soir, le 20 courant au gymnase Sir Arthur Currie, 475 ouest, Ave des Pins aura lieu le grand Bal, marquant la fin des activités du Festival de l'Université McGill.

Charlie Spivak, Russ Meredith et ses musiciens sont inscrits au programme musical.

Dîner

Une réunion groupera les membres du Cercle des Femmes Journalistes à un dîner, mercredi le 24 février à 6 h. 30 p.m., au Cercle Universitaire de Montréal.

Société d'Archéologie et de Numismatique

La prochaine réunion mensuelle de la Société d'Archéologie et de Numismatique, section féminine, aura lieu, jeudi le 25 février, à midi, au Château de Ramezay.

M. Paul Langlais, président des réalisateurs radiophoniques, le conférencier invité, donnera ses impressions sur son récent voyage en Corée et au Japon. On présentera aussi un film. Le déjeuner sera servi.

Gala des disciples d'Esculape

Le gala des disciples d'Esculape aura lieu demain soir le 20 février, au Ritz Carlton, sous la présidence d'honneur du Dr et de Mme Donatien Marion. Mentionnons parmi les autres invités de marque: le Dr Marc Trudel, président du Collège des Médecins, et Mme Trudel, le Dr Wilbrod Bonin, doyen de la Faculté de Médecine, et Mme Bonin, les Drs et Mmes Adélaïde Groulx, Origène Dufresne, Hans Selye, Maurice Blais, Roger Dufresne, Henri Charbonneau, Armand Frappier, Eugène Robillard, Jacques Bruneau, le Dr J.-Luc Riopelle, M. Omer Poulin, président des étudiants de l'Université de Montréal, et M. Fernand Houllé, président des étudiants en Médecine de Québec.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Ricard, fille de Mme Hélène Ricard avec M. Paul Barchand, C.A.R.C., fils de M. et de Mme Lucien Barchand.

On annonce les fiançailles de Mlle Gwendolyn Fraser, fille de M. et de Mme Edward Fraser, de Londres, Angleterre, avec M. Hermas Fay Clarence Désautels, fils de M. H.-J. Désautels, décédé, et de Mme Désautels, de Montréal. Le mariage sera célébré le samedi 27 février en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Partie de cartes

La partie de cartes annuelle de l'Amicale du Collège Stanislas, aura lieu ce soir, à 8 h. 30 dans la grande salle du collège, 780 boulevard Dollard. Mmes R. Brals, A. Crépeau et G. Lantôt, du comité d'organisation n'ont rien épargné afin que cette année encore cette réunion soit l'une des plus brillantes de la saison. Les recettes seront versées au profit des oeuvres sociales du Collège.

La partie de cartes mensuelle organisée au profit des oeuvres de Son Excellence Mgr Gérard Bertrand, P.B., et du R. P. Eugène Bérillon, P.M.E., aura lieu mercredi le 24 février à 2 h. p.m., en la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier. Mme Wilfrid Amplement a accepté la présidence d'honneur de cet après-midi de bienfaisance.

Joubert-Desjardins

Le mariage de Mlle Louise-P. Desjardins, B. Sc., Nut., fille de M. et de Mme Paul Desjardins, de Notre-Dame-de-Grâce, avec M. Maurice-P. Joubert, B.A., Ing. P., fils de M. et de Mme Léopold Joubert, de Westmount, a été célébré ces jours derniers en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté. Le chœur était alors décoré de glaieuls blancs; des petits bouquets coloriaux ornaient les bancs des invités.

M. Joubert était le témoin de son



Mlle MONIQUE HURTUBISE, fille de M. et de Mme Pierre-E. Hurtubise, de Notre-Dame-de-Grâce et M. NORMAN WYSE, fils de M. et de Mme George Wyse, de Notre-Dame-de-Grâce, également dont on annonce les fiançailles.

fils. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de tulle illusion blanc avec incrustations françaises, une robe redingote, aux lignes princesses, de tissu broché, un court voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de perles et un bouquet colonial composé de jacinthes blanches. Mme Albert Nantel, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de tulle et crêpe turquoise à col châle et jupe très ample, un béguin de même ton et un bouquet colonial d'oeillets jaune pâle et de jacinthes blanches. La petite bouquetière Monique Valerland, cousine de la mariée, portait une robe de tulle jonquille et d'organdi blanc, un béguin assorti et un bouquet colonial. MM. Albert Nantel et Maurice Desjardins plaçaient les invités.

Mme Desjardins, mère de la mariée, portait une robe vert amandier avec motifs de perles argentées à l'encolure, un chapeau et des accessoires marine et un bouquet de roses Johanna Hill. Mme Joubert, mère du marié, portait une robe de tulle français saphir ornée de perles, un chapeau et des accessoires marine et une touffe d'oeillets roses au corsage. La cérémonie fut suivie d'une réception au Cercle universitaire où les salons et les tables étaient décorés de glaieuls et d'oeillets blancs. M. et Mme Joubert partirent ensuite pour les Montagnes Vertes. Pour voyager, Mme Joubert portait un tailleur bleu minuit, un feutre cendre de rose, des accessoires d'antiope bleu et un manteau de mouton de Perse gris.

Déplacements

L'honorable sénatrice Cairine Wilson est de retour à Ottawa après avoir passé quelques jours à Montréal, chez sa soeur, Mme Robert Loring.

M. et Mme Louise de Laliberté et leur fille, Louise, de Montréal, ont passé quelques jours à Sherbrooke.

Mme Aimé Poulin ainsi que Miles Gemma et Rachel Poulin, de Sherbrooke, ont passé quelques jours à Montréal, à l'occasion du mariage Brouillette-Poulin.

M. et Mme Anselme Hamel ainsi que leurs enfants, Rita, Jeannine, Jean-Paul et Jacqueline, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine dernière.

Mlle Thérèse Précourt, de Montréal, a passé quelques jours à Sherbrooke, en visite chez ses parents, M. et Mme E.-E. Précourt.

M. Michel Boisvert, étudiant à l'université de Montréal, a visité ses parents, le juge Édouard Boisvert et Mme Boisvert, de Sherbrooke.

Mlle Suzanne Hamel, de Sherbrooke, était de passage à Montréal, samedi dernier, où elle a assisté au spectacle des "Ice Follies".

QUEBEC

L'hon. et Mme Antoine Rivard ont reçu à dîner en l'honneur de M. et de Mme Georges Donohue.

Mme René Boisvert a reçu à l'heure du thé à sa résidence, à l'occasion du mariage de sa fille, Louise.

Mme E. de S. Laterrière ainsi que Mmes Laure Braün et Marguerite Taschereau ont reçu en l'honneur de Mlle Lucie Grenier et de M. Claude Légaré, à l'occasion de leur mariage.

Mme Joseph Vaillancourt a reçu à un thé "decreasing" à sa résidence. Mmes Annette, Mariette et Claire Vaillancourt servaient le thé.

Mlle Louise Paquin recevait samedi dernier, à l'heure du thé un groupe d'amies au Château Frontenac.

Mlle Annette Vaillancourt a reçu à un thé "decreasing" de quatre à six heures, à la résidence de ses parents, l'hon. sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt.

M. et Mme Louis Talbot ont reçu dimanche dernier, en fin d'après-midi, à l'occasion du baptême de leur fille Anne-Louise.

Mme Fugues Lapointe est de retour de sa résidence de St-Antoine de Tilly, où elle a passé quelques temps. Mmes Paul Taschereau, J.-P. Saint-Laurent et Raymond Thivierge étaient ses invitées.

Son Honneur le maire de Beauport et Mme Ulysse Ste-Marie sont partis récemment pour un séjour à Miami Beach, Floride.

Le lt-colonel et Mme René Landry sont retournés dans la métropole, après avoir fait un bref séjour à Québec.

Le major Théo. Pâquet, C.D., M.C., et Mme Pâquet sont retournés dans la métropole, après un séjour à Québec, les invités de Mme René Boisvert.

M. et Mme Gear McEntyre sont



Mlle RACHEL ALARIE, membre du Comité d'organisation du Gala des disciples d'Esculape qui aura lieu samedi soir, le 20 février en l'hôtel Ritz-Carlton. (Photo La Photographie Larose)

retournés à Ottawa après avoir passé quelques jours à Québec.

Mme Jacques Cartier, de Saint-Jean, Québec, passe quelque temps dans notre ville, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme F.-X. Chouinard.

Mme J.-A. Gravel est de retour en ville après avoir passé deux semaines à New-York, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le docteur et Mme J.-P. Pinsonnault.

M. et Mme Charles Demers, de Sillery, sont partis pour un voyage de plusieurs semaines en Amérique du Sud.

Mme Jacques Forget, de Montréal, de passage à Québec en fin de semaine, était l'invitée du brigadier et de Mme Réal Gagnon.

Mme Stanley Sargellis, de Bristol, Conn., fait présentement un séjour à Montmagny chez ses parents, M. et Mme Arthur Corneau.

Mlle Françoise Bédard est retournée à Montréal après avoir séjourné à Québec pendant quelques semaines.

Le major-général et Mme E.-J. Renaud sont partis pour Miami Beach.

Mme Jean Belcourt est partie pour Ottawa, où elle passera quelque temps avec sa mère, Mme d'Arcy MacMahon.

OTTAWA

Lors du thé-offrande des Dames auxiliaires de l'hôpital Général qui a eu lieu, dimanche dernier, on remarquait la présence de Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, l'ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin, Mme Thibaut Rinfret ainsi que plusieurs personnalités ecclésiastiques.

Mmes J.-L. Roussel, présidente, C.-H. Labarge, ex-présidente, A.-S.-Williams, vice-présidente, et les RR. Mères Sainte-Cécilia, S.G.C., provinciale et Saint-Veronica, S.G.C., ont reçu les invités.

Les dames dont les noms suivent ont servi le thé: Mmes T. Rinfret, L. Chevrier, R. Patenaude, R.-N. Jutras, T. O'Regan, A.-J. Richard, H. Racine, T. Richard, R. Mercier, J. Bault, J. Sauvé, Mlle E. Leblanc, Mmes P. Maleney, J. Auer, K. Smiley, F. Côté, J. Coupal, R.-J. Gibbons, R. Starrs, A. Power et H. de Saint-Victor.

Ont aidé à servir les invités: Mmes Léon Lemieux, J.-L. Guégen, J. Grant, L. Moffet, A. Labelle, W. Boudreau, L. Turgeon, J.-A. Gauthier, R. Labelle, O. Kemp, E. Robitaille, M. Marchessault, W. Lalonde, Édouard Lemieux, Mmes M. Roy, L. Guégen, M. Grant, D. Turgeon, L. Lecours, P. Dagenais, M. Charette, H. Gaulin, E. Barrette, J. Verreault, P. Gavin.

Mmes H. Racine, P. Marchand, P. Labreque, G. Francis, L.-N. Panneau, A. Lapointe, O. Bertrand, R. A. Gavin se sont succédés à la corbeille. Mmes L. Mantha, N. Sauvé et H. Viau ont présenté les invités.

Mmes J.-A. Lasse, F. Cosgrove, J. McLaughlin, J.-A. Nadeau, J.-A. Roy, H. Dagenais et Mlle A. Séguin ont inscrit les membres. Au livre d'or on remarquait Mmes E. Laverdure, J.-A. Pariseau, M.-J. Losty, P. Errett, W. Thomas, P.-D. McDonald.

Mmes J.-A. Kavanagh et J.-B. Ewing étaient en charge de l'organisation du thé.

Les salons étaient décorés d'oeillets blancs et rouges et de coeurs symboliques rappelant la Saint-Valentin.

Visite à Karachi de Mme O'Donnell

KARACHI, 19. (PAF)—Mme Hugh O'Donnell, de Québec, fille du premier ministre Louis St-Laurent, a rencontré aujourd'hui les dirigeantes du mouvement féminin du Pakistan et s'est entretenue avec elles des problèmes de la femme en ce Dominion.

Accompagnée de la BeGum Hussain Malik, fille du gouverneur-général Ghulam, Mohammed, la fille de M. St-Laurent a visité les institutions sociales et éducatives dirigées par l'Association féminine du Pakistan pour le bénéfice des réfugiés et des enfants à Karachi. Elle a également visité les magasins exploités par les membres de l'Association et a examiné les articles confectionnés par les réfugiés.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No. 4860 — Voici un charmant ensemble que vous apprécierez beaucoup au printemps. Une jupe de coupe droite qu'accompagne un boléro à manches dolman. 2 vgs d'un tissu de 54 po. de largeur suffisant pour tailler ces deux vêtements.

LE PATRON No. 4860 vous est offert dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez les patrons de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Membre d'un comité mixte

(P.C.D.) — Madame Ann Shipley, député libéral de Temiskaming, a été nommé membre du comité mixte de la Chambre et du Sénat qui étudiera les dispositions du Code pénal concernant la peine capitale, la peine du fouet et les loteries.

Elle sera la seule femme des Communes à faire partie de ce comité, où elle retrouvera deux sénatrices, Madame Nancy Hodges et Madame Murie McQueen-Ferguson.

Madame Shipley, qui n'a été élue député que l'été dernier, est une spécialiste de l'exploitation minière. Elle a déjà été présidente de l'Association des municipalités et de l'Association des maires d'Ontario.

Convocations

Le dimanche de l'infirmière aura lieu à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 21 février 1954, à 9 h. a.m. Venez nombreuses assister à la messe et à la conférence organisée aux intentions des infirmières de la région de Montréal.

Les anciennes des Instituts Familiaux sont priées de faire parvenir leur adresse, au siège social de l'Association, à 1185, rue St-Mathieu, Montréal, pour recevoir la revue des Instituts Familiaux.

Dimanche le 21 février, à 8 h. 30, porte 120 est, rue Laurier, aura lieu la récollection mensuelle des annuaires retraités. 10 heures, conférence prêchée par le R.P. Chevalier, P.S.V. Toutes sont cordialement invitées.

Les banques pourront facilement prêter une somme de \$100,000,000

OTTAWA, 19. — (P.C.f.) — Le grand banquier du gouvernement a dit hier que les banques à charte n'éprouveront aucune difficulté à fournir au moins la somme de \$100,000,000 par année pour fins d'hypothèques.

M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a dit au comité parlementaire des banques que ces institutions financières n'éprouveront aucune difficulté à fournir les fonds nécessaires quand la Société centrale d'hypothèques et de logement se retirera du domaine des prêts conjoints.

Le retrait graduel de la Société de ce domaine est envisagé dans la nouvelle loi de l'habitation projetée par le gouvernement qui permet aux banques de se lancer dans les prêts hypothécaires pour la première fois dans l'histoire.

M. Towers a dit que les comptes d'épargne dans les banques à charte se sont accrûs d'environ \$200,000,000 annuellement depuis quelques années. Bien que les Canadiens aient placé d'importantes sommes dans les obligations d'épargne du Canada, M. Towers prédit que les comptes d'épargne continueront de s'accroître sensiblement au cours des prochaines années.

Le président du comité, M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, est d'avis que la Société centrale d'hypothèques et de logement a contribué une somme d'environ \$60,000,000 par année en prêts conjoints et une autre somme d'environ \$50,000,000 par an en prêts directs sur hypothèques. Cela a aidé le Canada à construire 100,000 nouvelles maisons annuellement. Les banques pourrout-elles combler le déficit causé par le retrait de la Société?

"Si les banques s'intéressent aux prêts sur hypothèques", a dit M. Towers. "Le fait de mettre en disponibilité la somme de \$100,000,000 annuellement n'est pas un chiffre fort imposant pour les banques, tout particulièrement si on tient compte que les prêts bancaires se sont accrûs de \$500,000,000 ou \$600,000,000 annuellement."

La présence de M. Towers au sein du comité a fourni aux députés qui en font partie, l'occasion de mettre en lumière leurs théories financières préférées en marge de l'avancement du Canada.

M. Solon Low, chef du parti créditiste, est d'avis que la Banque centrale devrait instituer un fonds rotatif capable de fournir aux municipalités les fonds pour fins de construction à un intérêt minime. Un autre créditiste, M. Victor Quelch, d'Acadia, dit que la Banque centrale devrait fournir ces fonds.

M. Towers a dit: "L'entrée des banques à charte dans le domaine du prêt hypothécaire ne réduira aucunement les capitaux disponibles à titre de prêts pour les affaires et l'industrie."

Les taux d'intérêts ont eu tendance à fléchir au cours des derniers mois. Il se peut qu'il en soit ainsi des taux d'intérêt hypothécaire.

A mesure qu'augmentent les obligations du Canada, son économie devient plus vulnérable. Les standards élevés de vie et la forte demande au Canada comme aux Etats-Unis rendent l'économie "vulnérable."

Le chef du parti CCF, M. J. Coldwell, dont la femme est décédée l'été dernier, a déclaré hier aux Communes: "Les épouses de tous les députés servent bien le pays."

Les députés ont exprimé leurs vœux durant l'étude d'une mesure amendement la présente loi des pensions à la suite de l'augmentation du salaire des parlementaires, de \$8,000 à \$10,000 par année.

Le bill, qui a reçu sa deuxième lecture ou approbation en principe, prévoit que la pension maximum pour les députés restés fixée à \$3,000 par année.

Sans le bill, la pension aurait augmenté à \$6,000 en proportion avec l'augmentation de l'indemnité parlementaire, qui est passée de \$4,000 à \$8,000, votée la semaine dernière. Les députés reçoivent également une allocation de dépenses non imposable de \$2,000.

Le premier ministre intérimaire, le T. H. C.-D. Howe, a dit que les députés doivent servir plus longtemps aux Communes pour avoir droit à la pension maximum de \$3,000.

En vertu du plan actuel, en vigueur depuis un an, les députés peuvent se qualifier à la pension maximum après avoir servi à 17 sessions. Il arrive parfois qu'il y a deux sessions ou plus la même année. M. Howe a expliqué que le nouveau plan stipule qu'un député devra servir 17 ans.

Les députés ont droit à une pension partielle s'ils ont été élus à trois Parlements.

Ils versent \$240 par année jusqu'à un maximum de \$4,000 au fonds de pension. Le gouvernement en verse autant et la pension est fixée aux trois quarts de la contribution d'un député.

Les contributions sont remboursées à un député quitte la Chambre avant de devenir éligible à une pension et aucune pension n'est payée aux députés nommés à sénat ou à un poste fédéral.

La question de permettre aux veuves de bénéficier des pensions des députés fut soulevée par M. J.-H. Ferguson (PC—Simcoe-nord). Il a dit que la femme d'un député consacre librement de son temps et de son énergie dans le comté de son mari "mais dès que le mari meurt, sa veuve est conduite à la porte du refuge des pauvres".

Plusieurs suggestions ont été faites quant aux méthodes de faire bénéficier les veuves de la pension. M. Coldwell a dit que les députés pourraient verser des contributions additionnelles au fonds de pension afin de défrayer le coût d'une pension à leurs veuves.

M. Davie Fulton (PC—Kamloops) a proposé que le député pensionné ait le choix d'accepter une pension moindre durant sa vie afin qu'elle soit continuée à sa femme après sa mort.

M. Howe a dit que la suggestion de M. Fulton taxerait énormément le fonds de pension. Un arrangement semblable pour les veuves "les juges s'est avéré "très d'pendieux". "Il ne serait pas sage de reviser les conditions actuelles pour le moment", dit-il.



UNE MARQUE DISTINCTIVE. — Un groupe de citoyens de Téhéran, capitale de l'Iran, a décidé de faire la lutte aux communistes d'une façon particulière. A l'aide d'un rasoir, ces citoyens leur imprimant sur le cuir chevelu une marque distinctive.

Construction de piles atomiques à Chalk-River

N.D.L.R. — Les espoirs du Canada de pénétrer davantage les secrets de l'atome reposent dans les réacteurs d'expérimentation de Chalk-River, Ont. Dans cet article, le premier d'une série, M. John-E. Bird parle de la construction de piles atomiques à la grande entreprise nucléaire du gouvernement.

CHALK-RIVER, 19. (P.C.f.) — L'usine d'énergie atomique de Chalk-River, que l'on entoure du plus grand secret, débordé d'activité et les savants y sont en proie à une vive curiosité.

Un événement important dans la courte histoire de l'usine doit bientôt avoir lieu. Il s'agit de la remise en marche du puissant réacteur nucléaire NRX en panne depuis le 12 décembre 1952.

Même après la remise en marche du réacteur, l'excitation ne cessera pas pour la peine à l'usine exploitée par "Atomic Energy of Canada Limited", une entreprise de la Couronne. Les hommes qui se sont lancés à la découverte des secrets de l'énergie atomique attendront le lancement d'une autre pile sur le terrain de 10,000 acres où le Canada poursuit les recherches nucléaires.

Cette pile est le nouveau réacteur NRU, que l'on aménage au coût de plus de \$30,000,000 non loin de l'édifice logeant la pile NRX. Le nouveau réacteur doit fonctionner en 1955. Il a été conçu pour la réalisation de tests applicables aux réacteurs électriques, un des buts immédiats du Canada dans le domaine de l'énergie atomique.

Lorsque les deux réacteurs fonctionneront, les installations atomiques du Canada seront parmi les meilleures dans le monde occidental. Elles permettront d'accélérer l'usage et la mise sur le marché des sous-produits des piles atomiques.

Ces sous-produits comprennent des matières radioactives utilisées dans l'industrie et dans les traitements médicaux, comme l'isotope 60 du cobalt, source d'énergie de la bombe au cobalt que le Canada emploie pour combattre le cancer.

Les 1,500 ouvriers de l'usine habitent le village bordé d'arbres de Deep-River, à sept milles d'Ici, Pembroke et d'autres localités du voisinage. Chalk-River se trouve à 125 milles en amont de la capitale canadienne.

Tous les ouvriers et les fonctionnaires supérieurs doivent montrer des signes d'identité pour pénétrer dans l'usine. Un étranger ne peut y aller qu'après avoir obtenu l'autorisation de la gendarmerie royale.

Mais on a passé outre à certaines mesures de sécurité, concernant la construction du réacteur NRU et le nouveau modèle NRX, au cours de la visite que ce reporter a faite à l'usine.

Les autorités ont révélé que la pile NRU sera un réacteur nucléaire refroidi à l'eau lourde, que l'on produit à Trail, C.-C. Elles ont également signalé que le réacteur NRX a été considérablement modifié en tenant compte d'informations recueillies durant les cinq années qu'il a fonctionné.

La plupart des modifications sont secrètes. Les autorités ont toutefois fait savoir que l'on a notamment modifié le blindage servant à prévenir la fuite de radiations du réacteur et l'équipement nécessaire au contrôle et au fonctionnement de la pile.

L'utilisation d'eau lourde pour refroidir le réacteur NRU, et l'empêcher de dégager trop de chaleur, est nouvelle pour le Canada. Elle

permettra entre autres choses de réduire la perte de neutrons. Le prix de l'emploi de l'eau lourde est officiellement secret, mais on estime (selon une source américaine) qu'elle coûte \$83 la livre. Comme la pile NRX et le réacteur d'expérimentation "Zeep", autrefois utilisé à Chalk-River, contenaient respectivement environ 15 et 10 tonnes de cette eau, son utilisation revenait donc à environ \$4,000,000.

La fermeture d'une usine

ST. CATHARINES, Ont., 19. — (P.C.f.) — La fermeture de la soierie de la Valleyfield Silk Mills Limited, à Valleyfield, aura lieu d'ici quelques semaines, a annoncé aujourd'hui, M. C.-F. Woodward, directeur général de Grouit's Limited.

M. Woodward a précisé que la compagnie de Valleyfield, subsidiaire de la Grouit Company, perd de l'argent dans son exploitation à cause de la forte concurrence de l'importation.

L'usine de Valleyfield, qui fabrique des tissus de fibres synthétiques, emploie normalement 240 ouvriers mais depuis quelques mois le personnel est réduit à 125 personnes, la plupart travaillant à temps partiel.

On ne peut faire autrement que de fermer les portes, a affirmé M. Woodward.

"Nos deux soieries exploitent à perte depuis plusieurs mois et ne fonctionnent qu'à temps partiel. Tous nos efforts pour obtenir plus de ventes ont échoué et la compagnie ne peut faire face à la forte concurrence des textiles importés à bon marché."

Pension suggérée pour les veuves des députés

OTTAWA, 19. — (P.C.f.) — Les parlementaires sont d'avis que leurs pensions pourraient être continuées aux veuves, mais sans qu'il en coûte davantage aux contribuables. Ils n'ont pas précisé comment cela fonctionnerait.

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 19. (P.C.f.) — Le ministre du Travail, M. Milton Gregg, a refusé de dire, hier, aux Communes si le gouvernement avait l'intention d'augmenter les prestations d'assurance-chômage. Il a déclaré être incapable de formuler quoi que ce soit à ce sujet à l'heure actuelle.

Le ministre des Mines, M. Prudham, a dit, hier, aux Communes que le Canada ne doit négliger aucune de ses sources de combustible. "Si, en 1975, la population canadienne a atteint 22,000,000, notre pays aura besoin de 2 1/2 fois plus d'énergie qu'il n'en possède actuellement", a-t-il signalé.

Le ministre du Commerce a signalé hier dans un rapport parlementaire que le Canada utilise 156 navires canadiens et américains pour l'entreposage de ses stocks de grain. Onze de ces navires se trouvent à Montréal.

Les députés ont approuvé hier une résolution préliminaire à une mesure qui porterait de \$5,000,000 à \$15,000,000 le capital de la Société de crédits à l'exportation, entreprise de la Couronne qui protège les exportateurs canadiens contre les risques politiques et financiers en pays étranger.

Le ministre du Commerce, M. C.-D. Howe, a refusé hier de discuter des clauses du nouveau traité négocié actuellement entre le Canada et le Japon. Il a dit que tous les détails seront connus lorsque le traité sera prêt à être ratifié.

En réponse à une question de M. Raoul Poulin, député indépendant de Beauve, le ministre de la Santé, M. Paul Martin, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement ne recommandait pas aux ménagères canadiennes d'utiliser la margarine. Son usage, dit-il, n'est recommandé par aucune publication du gouvernement.

Le ministre des Transports, M. Chevrier, a signalé hier aux Communes que le gouvernement a approuvé 11 demandes de transfert de cargos océaniques canadiens dans les registres d'immatriculation du Royaume-Uni. Dix autres demandes sont à l'étude.

M. David Croll (L-Toronto-Spadina), président du comité bancaire des Communes, a dit hier que la hausse par le gouvernement du taux de l'intérêt sur le logement, de 5% à 5 1/2 pour cent, serait pour lui une "mauvaise nouvelle". Il a dit que les députés prennent presque pour acquis que la hausse sera décrétée.

Le ministre du Commerce, M. Howe, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement n'a pas empêché l'entreprise privée de l'énergie atomique. En réponse à une question de M. George Hees (PC-Toronto-Broadview), le ministre a ajouté que l'entreprise privée est en voie d'examiner l'utilisation de l'énergie atomique comme source d'énergie électrique.

M. Charles Henry, député libéral de Rosedale, s'est élevé hier aux Communes contre une réalisation de l'Office national du film intitulée "Farewell Oak Street". Il a dit que cette production est "une profonde atteinte à la dignité humaine de nombre de Canadiens". Il a demandé au ministre de la Citoyenneté, M. Harris, si le gouvernement projetait de limiter la distribution du film. L'orateur, M. René Beaudoin, a dit que M. Henry de faire sa demande par écrit. Le film traite du projet de construc-

Occasions en or... d'apprendre un bon métier!

L'Armée active du Canada offre aux jeunes de magnifiques occasions de se donner une formation technique. Des cours et un entraînement spécial vous permettent d'apprendre l'un des nombreux métiers importants enseignés dans les écoles de l'Armée disséminés à travers le Canada.

Les méthodes d'instruction moderne de l'Armée active et l'expérience que vous acquerez peuvent faire de vous un maître dans le métier de votre choix. Si vous faites

une carrière dans l'Armée, vous verrez qu'à tous points de vue — solde, pension, conditions de service, variété du travail, voyages, soins médicaux et dentaires, 30 jours de congé — l'Armée offre des avantages réels en même temps qu'un avenir solide et sûr.

Pour être admis à cette instruction technique spéciale, vous devez avoir fait votre 10e année d'études ou l'équivalent, être âgé de 17 à 40 ans et jouir d'une bonne santé. Voici quelques-uns des métiers parmi un grand nombre où il y a des possibilités immédiates.

Commis comptables

Il y a de nombreux postes de cette catégorie, dans l'Armée. Vous recevrez une instruction complète en tenue de livres, comptabilité et tarification. Vous apprendrez à tenir les livres et les dossiers d'approvisionnement, vous apprendrez à écrire à la machine et à vous acquitter du travail général de bureau. Vous apprendrez la tenue des inventaires et tout ce que cela comporte.

Arpenteurs

Il faut des hommes pour apprendre le métier d'arpenteur. L'Armée vous enseignera comment vous servir de théodolites, de règles à calculer, de niveaux et autres instruments indispensables à l'Armée moderne du Canada. Vous aiderez à fournir des renseignements permettant aux canons de tirer ensemble, à obtenir un bombardement efficace des armes ennemies. Vous maniez des appareils de radar de campagne. Vous apprendrez la théorie de l'arpentage moderne, le repérage par le son et par radar.

Electriciens

Si l'électricité vous intéresse, voici l'occasion attendue. L'Armée vous enseignera le métier d'électricien ou de mécanicien en électricité. Vous apprendrez à installer et à réparer les circuits d'éclairage et d'énergie — à inspecter, vérifier, réparer et remettre en état tous genres de matériel électrique, à préparer des plans et à établir le coût des matériaux de construction. Vous apprendrez à inspecter, régler et réparer le matériel électrique et les systèmes d'allumages des véhicules.

Auxiliaires médicaux et dentaires

Il faut de nombreux auxiliaires pour aider à fournir les soins médicaux et dentaires aux membres des forces armées du Canada. Vous pouvez contribuer à assurer ces soins en posant votre candidature à l'un de ces postes. Les auxiliaires médicaux apprendront les métiers de technicien en radiographie, auxiliaires de salles d'opération, adjoints de laboratoire, et de nombreux autres métiers intéressants. Les auxiliaires dentaires apprendront les métiers de technicien en art dentaire, réparateur d'instruments, technicien en rayon-X, entre autres métiers utiles.

Opérateurs de radio

L'Armée a besoin d'hommes compétents comme opérateurs de postes fixes de t.s.f. L'opérateur de poste de radio apprend à écrire le code international Morse, à transmettre des messages au manipulateur ou par la voix à d'autres postes ou à des avions. Il participe à l'installation des émetteurs et des récepteurs à ondes longues ou courtes, et il assure l'entretien. Il peut servir le Canada dans le Grand Nord, où il reçoit un supplément de solde.

Adjoints techniques

Vous pouvez obtenir un emploi dans l'Armée comme adjoint technique. Vous apprendrez à vous servir de règles à calculer, graphiques, télémètres et tableaux d'artillerie. Vous travaillerez, de concert avec les officiers d'artillerie aux postes d'observation et de commandement, à préparer et à émettre les ordres de tir aux pièces d'artillerie. Vous interprétez les photographies aériennes. Vous apprendrez tous les aspects techniques de l'artillerie. Vous apprendrez à manier le matériel moderne de radio et de téléphonie.

Mécaniciens en télécommunications

L'Armée offre des emplois de mécaniciens en télécommunications. Si vous avez de bonnes aptitudes techniques, vous apprendrez à monter, installer, vérifier, réparer et entretenir tous genres de matériel de télécommunications — électronique et radar. On vous enseignera les mathématiques et les principes de l'électricité et de l'électronique. Vous apprendrez à remettre en état les systèmes de haut-parleurs, le matériel téléscripteur et télégraphique, les appareils de radio et de radar, les compteurs Geiger et les détecteurs de mines.

Pour être admis, vous devez être âgé de 17 à 40 ans. En présentant votre demande, apportez vos certificats d'études et votre extrait de baptême ou quelque autre preuve de votre âge.

Faites votre demande dès maintenant — Pour renseignements complets, écrivez ou rendez-vous au plus proche centre de recrutement de l'Armée.

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q. — Tél.: HA. 6302

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, Côte de la Citadelle, Québec, P.Q. — Tél.: 4-5940

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, Angle Charlotte et Rideau, Ottawa, Ont. — Tél.: 9-4507

Centre de Recrutement, Edifice Amherst, 1010 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. — Tél.: WE. 3611 Local 260

SERVEZ VOTRE AVENIR EN SERVANT LE CANADA DANS L'ARMÉE

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS. — Une exposition des peintures d'Ernst Neumann aura lieu du 28 février au 7 mars prochains au Snowdon Building 5500 rue Westbury. Ernst Neumann présentera des oeuvres très diversifiées. Neumann étudia à l'École des Beaux Arts de Montréal et à l'ancienne galerie des Arts. Ses oeuvres ont trouvé place dans moult galeries d'art du Canada et de l'étranger. Les Jongleurs de la montagne que dirige le R. P. Emile Legault présenteront dimanche soir 21 février à 9 h. 15 à l'Oratoire St-Joseph la première d'Antigone, version de Chancelier. Ce soir au Her Majesty's récital du grand-violoniste Jascha Heifetz. Mary Maltaise, contralto américaine sera l'artiste invitée au prochain concert gratuit le 21 février à quatre heures au YWCA 1355 rue Dorchester. Mary Maltaise est d'origine américaine mais vit présentement aux Trois-Rivières. Elle chantera des oeuvres du répertoire d'opéra, des negro spirituals ainsi que des oeuvres de Bach, Debussy, Saint-Saëns, etc. Mardi soir le 23 février on verra au poste CBMT Ethel Waters dans "The Grass Harp" au télé-théâtre General Motors.

CONCOURS DE CHANT. — Cette année, huit concurrents représentent la province de Québec au concours national de chant "Singing Stars of Tomorrow", commandité par la C-I-L. Cinq d'entre eux se sont déjà fait entendre; ce sont: Marguerite Lavergne, Fernande Chiochio et Liliane Durand, de Montréal, ainsi que Jeannine Perron, de l'Abord-à-Plouffe, et Suzette Nadon, de Maniwaki. Il reste donc trois participants — Marie-Cécile Nadeau, de Ste-Anne de Beaupré, Floriane Cotnoir, de Noranda, et Claude Leroux, de Montréal qui seront présentés aux émissions du 28 février, du 7 mars et du 14 mars. Le dernier lauréat de la province est Robert Savoie qui s'est vu décerner le 1er prix chez les "hommes, au concours de 1951-52. L'année précédente, Pierre Boutet, de Québec, avait gagné ce prix qui, l'année d'avant, avait été décerné à Abramo Carfagnini. Le dernier concurrent de la province de Québec qui mérita le Grand Prix fut Gilles Lamontagne, pendant la saison 1947-48. Mlle Nadeau, qu'on entendra à l'émission du 28 février, est une soprano coloratura. Son père, M. François-Xavier Nadeau, de Ste-Anne de Beaupré, est organiste à la basilique et sa mère dirige la chorale féminine. Elle a déjà été artiste invitée de l'orchestre symphonique de Québec et a gagné un premier prix aux matinées symphoniques dirigées par Wilfrid Pelletier, Bruce Holman, ténor de Vancouver, se fera entendre avec mademoiselle Nadeau. Ce programme est diffusé de 9 h. à 9 h. 30 du soir (H.N.E.), par le réseau national de Radio-Canada. Rex Battle en est le directeur musical.

PENSEE: N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut; c'est un bon serviteur et un mauvais maître. Alexandre Dumas, fils.

TV — Le programme l'Heure du Concert à CBFT continue de s'efforcer de donner du ton à notre télévision montréalaise. Ne perdons pas l'Heure du Concert du moins dans sa formule habituelle, car nous aurions presque tout perdu. La Conférence de Presse à CBFT devient de plus en plus moche. Voici un programme en voie de tourner en société d'adoration mutuelle. On y est guindé, tout en afféreties, et on n'y dit rien. Est-ce cela une conférence de presse vivante? Les journalistes y ont l'air d'une bande d'écoliers sous l'oeil du maître. Aucune initiative, aucune imagination. La Conférence de presse a d'ailleurs depuis ses origines toujours eu l'allure de séance de parler. Il est temps qu'on en change la formule et surtout l'esprit. On m'apprend que les journalistes qui y sont invités sont choisis par une agence de publicité. Y aurait-il donc un marché pour les journalistes? CBFT n'est certes pas le poste où le talent créateur canadien est le plus encouragé. Il y a des textes de drames et de comédies soumis par des Canadiens et qui passent de bureaux en bureaux sans que l'auteur en ait la moindre nouvelle. Nous connaissons au moins un journaliste et un comédien qui ont soumis des textes depuis des mois sans en entendre parler. Le journaliste a dû téléphoner au moins quinze fois avant d'avoir une réponse de celui auquel les textes avaient été adressés et ce dernier a affirmé n'avoir reçu les textes que depuis quelques jours. Quant au comédien, il n'a jamais revu ses textes qui représentent un an et plus de travail. Evidemment si l'on en juge d'après ces données, on peut conclure qu'on s'en occupe du talent canadien à CBFT et surtout qu'on a de l'ordre et du système même si c'est la Canadian Broadcasting Corporation.

VERGOR



CECILE NADEAU, soprano de Québec qu'on entendra à l'émission du 28 février des Singing Stars of Tomorrow. Mlle Nadeau est gagnante d'un premier prix aux matinées symphoniques de Québec. Mlle Nadeau se fera entendre sur le réseau national de Radio-Canada entre 9 et 9 h. 30 du soir le 28 sous la direction du musicien bien connu Rex Battle.

L'HORAIRE DU FILM

LOEWS — "Here come the Girls": 10.55, 1.05, 3.20, 5.35, 7.50, 10.05.
PALACE — "Knights of the Round Table": 10.10, 12.25, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25.
CAPITOL — "Blowing Wild": 10.45, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.
PRINCESS — "His Majesty O'Keefe": 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.55.
ORPHEUM — "Man from Cairo": 10.45, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. "Terror Street": 11.30, 2.30, 5.30, 8.25.
IMPERIAL — "Drums of Tahiti": 9.55, 12.20, 2.50, 5.15, 7.45, 10.15. "Atlantic Convoy": 11.10, 1.40, 4.05, 6.35, 9.00.
ALOUETTE — "Le Prince au Masque Rouge": 11.20, 1.55, 4.35, 7.10, 9.50. "Ils étaient neuf": 10.10, 12.45, 3.25, 6.00, 8.40.
SAINT-DENIS — "Le Baigne des filles perdues": 12.30, 3.45, 6.42, 10.00. "Belle mentalité": 1.40, 5.02, 8.18.
CINEMA DE PARIS — "Douze heures de bonheur": 11.00, 1.43, 4.38, 7.11, 10.05. "Un homme revient": 12.04, 3.00, 5.50, 8.42.

Léger surplus universitaire

WINNIPEG. — L'université de Manitoba a réalisé un profit de \$863 au cours de l'exercice clos le 31 mars 1953, au lieu d'un déficit de \$21,928 l'année précédente. Ses revenus bruts furent de \$2,658,123 et ses dépenses, de \$2,657,260, sans compter les dons.



DENNIS O'KEEFE est en vedette avec Patricia Medina dans le film Columbia "Drums of Tahiti" à l'Impérial dès aujourd'hui.

A l'Alliance française

Le métier de romancier, tel que le voit M. Paul Vialar

(par PAUL COUCKE)

"Un roman ne se fait qu'avec de la vie et du sang, mais non pas avec la vie et le sang d'un seul homme, mais bien de plusieurs hommes", a déclaré, hier soir, devant les membres de l'Alliance française de Montréal, M. Paul Vialar, président de la Société des Gens de Lettres de France, romancier et auteur dramatique.

L'auteur de la "Grande Meute", qui avait intitulé sa conférence: "Comment naissent les romans?" a déclaré: "Je voudrais vous faire comprendre tout ce qu'il y a à la fois de métier et de liberté dans l'oeuvre d'un romancier."

LE ROMAN

"Pour le dictionnaire", a-t-il poursuivi, "le mot roman désigne une oeuvre d'imagination, récit en prose d'aventures imaginaires, inventées et combinées pour intéresser le lecteur. Je voudrais aller plus loin et compléter cette définition et ajouter que cette oeuvre imaginative ne doit pas seulement intéresser le lecteur, mais le faire réfléchir, lui faire toucher du doigt l'essence même de l'humain."

"Le roman est un récit imaginaire, où se meuvent des personnages qui n'ont jamais existé, soit, mais il peut et il doit contenir sous cette forme la peinture d'une époque. Il peut et il doit, sous cette forme attrayante, tout dire des hommes, de leurs détresses et de leurs joies. Le romancier ne doit cesser de peindre la vie en mouvement. L'écrivain vit avec des êtres qui n'ont pas existé, mais qui sont parfois plus forts que ceux qui ont vécu ou vivent."

EN FRANCE

"Celui qui écrit est moralement engagé", a dit Paul Vialar, "et en France, le roman a toujours eu une énorme influence. Un critique littéraire comme Emile Henriot, du journal "Le Monde", reçoit, chaque année, plus de 3,000 romans, et ce nombre fixe la production actuelle des romans français. Dans cette marée de romans doivent éclore les oeuvres marquantes, et il y a une telle somme de talent qu'on est saisi d'étonnement devant une telle vitalité du roman français."

PERSONNAGES

Revenant à son sujet, l'auteur de "La rose de la mer", qui lui valut, en 1939, le prix Fémina, a déclaré: "Pour moi, le roman est avant tout une histoire, et comme il n'y a pas d'histoire sans personnages, ce sont les personnages qui avant tout existent. Un personnage doit être multiple, il ne peut être un. Il est issu non pas d'une personne vivante, mais de plusieurs individus." M. Vialar cite alors plusieurs auteurs qui ont eu des démêlés avec le public, certains croyant se reconnaître dans tel ou tel personnage, alors que le romancier n'avait fait que créer, en partant d'un personnage réel peut-être, un personnage bien à lui et devant, selon le caractère qu'il lui avait donné,

réagir tout le long du récit de telle ou telle façon.

"Une oeuvre de l'esprit", a-t-il ajouté, "est toujours plus ou moins le fruit d'une expérience personnelle. C'est le droit et le devoir du romancier que de prendre son bien là où il le trouve, et où peut-il le trouver sinon dans la vie? L'auteur de plus de quarante romans à date, évoque alors les circonstances qui ont été à la naissance de ses oeuvres.

"L'auteur aux prises avec ses personnages va-t-il les dominer ou sera-t-il dominé par eux? s'est demandé le conférencier. "Ni l'un, ni l'autre", a-t-il répondu "Le romancier les lâchera dans leur propre histoire et l'auteur ira en paix jusqu'au bout de son livre, car tous les événements se déchaîneront selon une logique impeccable. Une fois cette vie propre acquise, les personnages échappent à l'écrivain, "cela", a-t-il ajouté, "est terrible à penser".

TECHNIQUE

Abordant la technique du roman, M. Vialar parla de l'art du romancier, qui commence par le choix. Le choix, cette chose essentielle. L'art du romancier est de savoir choisir, de ne pas introduire dans une oeuvre tout ce qui vient sous sa plume. De mettre ce qu'il faut et seulement ce qu'il faut. L'écrivain, comme le peintre, exerce un métier. Son métier, c'est celui de la conception, de la réalisation, de l'écriture. Ce métier, il l'exerce chaque jour.

Aux jeunes qui me demandent conseil, je dis toujours: "Faites un livre, faites en dix; un jour viendra celui que vous deviez faire, que vous portiez en vous. Le métier des lettres doit être le travail d'un non ouvrier. Il n'y a pas pour moi d'artisanat plus franc que celui de manier une plume pour raconter une histoire et la bien conter."

TRADITION

Après avoir évoqué bien des souvenirs personnels, le président de la Société des Gens de Lettres a conclu: "Toutes les règles du roman se trouvent dans les chefs-d'oeuvre de notre littérature. Les anciens nous montrent le chemin, nous leur devons tout et devons leur rester fidèles, et, ce faisant, nous resterons fidèles à la Tradition."

Le conférencier fut présenté par M. Marcel Nougier, trésorier de l'Alliance française de Montréal. De nombreuses personnalités des lettres assistèrent à cette causerie, ainsi qu'un nombre imposant d'étudiants et d'élèves de nos collèges.

★ Frank Raynor, de Dallas, Texas, s'aperçut en s'éveillant que sa couverture marchait sur le plancher en direction de la fenêtre. Un long fil avait été passé par le grillage et attaché par un crochet à la couverture. Le voleur prit la fuite.

PALACE
A l'affiche
"Knights of the Round Table"
(en technicoleur)
(en CinemaScope)
Robert TAYLOR — Ava GARDNER

PRINCESS A l'affiche
"HIS MAJESTY O'KEEFE"
(en technicoleur)
Joan RICE

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE MAN FROM CAIRO"
aussi
"TERROR STREET"

LOEW'S A l'affiche
"HERE COME THE GIRLS"
(en technicoleur)
Bob HOPE — Tony MARTIN

A l'affiche **CAPITOL**
"BLOWING WILD"
Gary COOPER — Barbara STANWYCK

IMPERIAL A l'affiche
"DRUMS OF TAHITI"
(en technicoleur)
aussi
"ATLANTIC CONVOY"

ALOUETTE A l'affiche
"Le Prince au Masque Rouge"
aussi
"ILS ETAIENT 9"

Cinéma de Paris A l'affiche
Georges MARCHAL
Dany ROBIN
"Douze heures de bonheur"
avec MARCEL JOUENET

★ Anna Magnani ★
"UN HOMME REVIENT"

SAINT-DENIS A l'affiche
"UN MONDE INFERNAL"
"LE BAGNE DES FILLES PERDUES"

JEAN RICHARD
"BELLE MENTALITE"

EN PERSONNE

Luis Mariano
JE CHANTERAI POUR VOUS
Dès SAMEDI
AU **ST-DENIS** Climatisé

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 19. — La Chambre a clos, hier soir, après quatre séances complètes de discussions, le débat sur le principe de la loi de l'impôt provincial sur le revenu.

Le débat a gardé le même ton que la veille. Les positions sont demeurées inchangées, les députés de l'un et l'autre côté de la Chambre reprenant et développant les arguments de la veille ou en apportant de nouveaux pour éclaircir davantage leur point de vue. Dix-huit orateurs ont adressé la parole au cours de ces quatre séances: cinq du côté ministériel, douze chez l'opposition ainsi que le seul indépendant de la Chambre, M. Hanley.

LE GOUVERNEMENT

M. Duplessis a réaffirmé les positions du gouvernement: affirmation de l'autonomie par l'exercice du droit provincial à l'impôt direct que personne ne met en doute. Le premier ministre a ajouté qu'il se refusait à croire que le gouvernement fédéral n'accepte pas de déduire entièrement de l'impôt fédéral, la part que le contribuable aura à payer à la province. Cette loi permettra à la province de régler le problème des universités et, aussi, de consacrer davantage à l'enseignement secondaire et en général à l'éducation à tous les paliers; elle aidera également au gouvernement à augmenter ses contributions à l'assistance publique et à l'assistance sociale.

L'OPPOSITION

L'Opposition, de son côté, a maintenu son point de vue selon lequel cette loi est un nouvel impôt qui n'a aucun lien avec le problème de notre survivance. C'est un impôt purement et simplement. M. Starnard est même allé jusqu'à nier la priorité des droits des provinces à l'impôt direct sur le plan juridique; pour lui, cette priorité ne se défend que sur le plan politique. Par contre, M. Hamel, sans mettre en doute cette priorité, soutient que si priorité il y a, le gouvernement devrait aller plus loin qu'il ne va et inclure dans la loi une clause décrétant que les contribuables provinciaux pouvaient déduire de leur impôt fédéral la totalité de ce qu'ils payent à Québec.

M. PAUL EARL

Le député de Notre-Dame-de-Grâce s'oppose à la loi pour trois raisons: selon lui, assurer le garant que les fonds qu'elle versera à la province seront exclusivement dépensés pour fins d'éducation, de santé et de législation sociale; telle qu'elle est rédigée, cette loi ne semble pas permettre d'en arriver à une entente avec Ottawa sur la déductibilité complète de l'impôt provincial; enfin, le nouvel impôt risque d'affecter également, par ricochet, la classe agricole.

Le chef du gouvernement reproche aux libéraux de se contredire les uns les autres. Il demande, ensuite, pourquoi ils reprochent à la province d'avoir dépensé près de deux milliards en dix ans pour la construction d'oeuvres de vie que sont les écoles, les hôpitaux, les sanatoria, etc., sans accepter en même temps, de tenir compte des circonstances; sans penser que les dépenses faites à Québec, furent moindres qu'ailleurs, notamment le gouvernement fédéral, dont la dette de un milliard de dollars avant la guerre de 1939 est montée à plus de quatre milliards.

On reproche aussi au gouvernement de ne pas avoir suivi d'assez près la loi fédérale; la province s'en est écartée pour suivre les enseignements des exemptions qui ont été commandés d'exempter les célibataires jusqu'à \$1,500 et les hommes mariés jusqu'à \$3,000. On a parlé, de surtaxe? Le premier ministre s'étonne que l'on qualifie, ainsi, la part d'un gouvernement qui se contente de dix pour cent d'un impôt; comment appellerait-on, alors, la part de 90 pour cent que prend l'autre. Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral a accumulé des surplus atteignant un milliard de dollars: Ce qu'on de-

mande c'est tout simplement un quarantième de cette somme. Qu'on adresse donc des critiques à ceux qui les méritent.

Au sujet de la taxe de vente, le premier ministre souligne qu'elle sert surtout à l'éducation et la santé. On s'en prend à Québec pour cette taxe de dix pour cent, car sur les cinq pour cent, deux vont aux municipalités et un aux commissions scolaires, et on ne mentionne même pas la taxe de vente de dix pour cent perçue par Ottawa.

M. Duplessis demande un peu plus de logique et un peu moins de partisanerie de la part de l'opposition.

M. Duplessis conclut en disant qu'un vote contre la loi actuelle est un vote contre l'enseignement, la santé publique et la législation sociale.

M. JEAN-PAUL NOEL

Le député de Montréal-Jeanne-Mance demande au gouvernement de ne pas faire d'autonomie en grevant davantage le contribuable. Il propose de lui fournir une compensation en enlevant quelques-unes des taxes qui pèsent actuellement sur lui pour un montant équivalent à celui que lui rapportera le nouvel impôt. S'il a besoin d'argent pour l'éducation, il peut le prendre à même le fonds d'éducation qui a des surplus de l'ordre de plusieurs millions. S'il ne le fait pas, c'est parce qu'il emploie ces fonds à d'autres fins.

M. MARQUIS

Le député de Québec-Est affirme que le gouvernement veut imposer cet impôt pour couvrir ses dépenses exagérées; au lieu d'affranchir le peuple, le gouvernement l'asservit par de trop lourdes taxes.

M. FRANK HANLEY

M. Hanley, député indépendant de Montréal-Ste-Anne, approuve le nouvel impôt qui, en même temps qu'il affirme l'autonomie de la province, va lui permettre de progresser. Il pense, avec le premier ministre, qu'Ottawa se rendra, à la fin, aux arguments de ceux qui lui demandent de céder de son impôt la totalité de ce que les contribuables auront à payer à Québec.

M. SAVARD

Le député de Québec-Ouest nie que les provinces aient priorité en matière d'impôt direct; il affirme que cette priorité n'existe que sur le plan politique. Il reproche, ensuite, au gouvernement d'avoir refusé de coopérer avec Ottawa pour établir un régime fiscal juste. Il dit que si la province a besoin d'argent pour régler le problème universitaire et quelques autres problèmes sociaux, qu'elle aille le chercher à Ottawa, puisqu'elle prétend qu'Ottawa accapare nos revenus.

M. RENE HAMEL

Le député de St-Maurice pense qu'en réalité, la province a des droits prioritaires, en matière d'impôt direct; elle devrait donc avoir le droit d'imposer le taux qu'elle désire et le montant ainsi perçu devrait être déductible de celui que le contribuable a à payer à Ottawa. Il voudrait que le gouvernement l'indique par une clause spéciale.

Si la loi avait une telle clause, M. Hamel l'approuverait; il va même plus loin et affirme que la province devrait décréter l'impôt sur le revenu le plus élevé possible, toujours en le déclarant déductible de l'impôt fédéral, et diminuer les autres taxes. Il le demande, parce que les taxes dans le Québec sont plus élevées qu'ailleurs et il cite une suite de chiffres pour illustrer que les taxes sont plus élevées dans le Québec que dans l'Ontario.

M. Hamel cite ensuite d'autres chiffres pour montrer que l'essor industriel n'est pas ce qu'affirme le gouvernement. Il pense, aussi, que la province est en retard au point de vue social; la raison principale en est qu'une partie des taxes ne sert pas aux fins pour lesquelles elles ont été perçues. Il dit que le gouvernement fait de la politique,

avec le nationalisme; il aurait pu, avec le journaisme, se prévaloir des 5 pour cent qu'Ottawa abandonnait en faveur des contribuables dans les provinces où un impôt était perçu. Il l'a refusé par partisanerie et il a, de ce fait, perdu des millions qui auraient pu servir à l'éducation à tous ses paliers.

M. ANTOINE RIVARD

Le solliciteur général de la province s'étonne de l'attitude du député de St-Maurice, lorsqu'il était député à Ottawa, déclarait en Pleine Chambre être d'accord avec le gouvernement de l'Union nationale dans son attitude en face d'Ottawa. Il se demande, ensuite, que sont devenues les belles traditions autonomistes du parti libéral, maintenues jusqu'à Gouin et Taschereau.

M. Rivard affirme que, par cette loi, la province entre de plein-pied dans un domaine où sa juridiction ne fait de doute pour personne; elle fait un pas de plus à la conquête de son autonomie fiscale et administrative.

M. PINARD

Le député de Drummond affirme que les membres du gouvernement se contentent de déclarations théoriques et de portée électorale. Personne, pourtant, ne met en doute l'autonomie de la province. Il voudrait d'une autonomie qui coûtât moins cher aux contribuables. Le gouvernement aurait dû accepter les 5 pour cent que lui offrait Ottawa sous forme de déduction d'impôt, dès 1946; il aurait pu consacrer des millions de plus à l'éducation. En finissant, il dit que le nouvel impôt va augmenter le coût de la vie et qu'indirectement il frappera aussi les petits salariés que la loi prétend vouloir protéger.

M. YVES PREVOST

M. Prevost affirme que les besoins dans le domaine de l'éducation sont énormes, malgré tout ce qui a été fait. D'après les comptes publics, il montre que, de 1945 à 1953, le gouvernement provincial a consacré \$24,869,000 aux universités et \$194,966,000 à toutes les autres écoles, soit un total de \$219,835,000; et cette somme ne comprend que les \$110 millions de dettes des commissions scolaires que le gouvernement a assumées en 1946. Au poste de la santé publique, il a consacré depuis 1945 \$207,779,000 et \$106,109,000 à la législation sociale ce qui fait un total de \$533,723,000. Et le gouvernement reçoit des demandes de toutes sortes et de partout pour des sommes de plusieurs centaines de millions.

Le ministre soutient ensuite que le problème universitaire a pris une acuité soudaine. Et cette acuité est visible dans tous les autres domaines de l'enseignement, ainsi que dans celui de la santé et de la législation sociale. C'est pour faire face à tous ces problèmes, que le gouvernement est obligé, aujourd'hui, de recourir aux sources de revenus qui sont siennes et auxquelles il n'avait pas touché jusqu'ici.

Il reproche aux libéraux de faire croire que le gouvernement présente cette loi pour boucler des déficits.



FUTURE MARIEE — Mlle Patricia Kennedy dont les parents ont annoncé les fiançailles à l'acteur d'origine britannique Peter Lawford. Mlle Kennedy est la fille de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre. Le mariage aura lieu après Pâques.



VERS GENEVE. — M. Hal-C. Banks, vice-président et directeur canadien de la Seafarers' International Union, est parti, cette semaine, de Montréal, avec son épouse à destination de Genève où il assistera au congrès international du Travail.

Rien dans le code pénal ne concerne la vente des bébés

OTTAWA, 19. — (P.C.f.) — Le code pénal révisé du Canada ne prévoit rien qui puisse frapper de crime le fait de vendre des enfants.

Cependant, le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, a dit hier aux Communes que de tels gestes pourraient être délictueux selon d'autres articles du nouveau code qu'étudie actuellement le parlement.

M. Garson a promis de faire une déclaration sur ce sujet en Chambre aujourd'hui.

M. J.-T. Richard, député libéral d'Ottawa-est, a demandé à M. Garson si le nouveau code comprend un article "qui rendrait délictueuse la vente d'un ou plusieurs enfants".

M. Garson a répondu: "Je dirai que le bill No 7 actuel, le nouveau code, qu'étudie présentement la Chambre ne frappe pas spécifiquement de crime la vente de bébés ou d'enfants."

M. M.-J. Coldwell, chef du parti CCF, a dit que cette réponse pourrait créer une fausse impression.

M. Garson a dit que sa réponse était "parfaitement correcte". Cependant, il a ajouté:

"Je crois qu'il serait peut-être préférable de faire une déclaration demain précisant que bien qu'il n'y ait aucune interdiction spécifique relativement à l'offense ou au geste, la question pourrait être envisagée sous divers aspects en vertu d'autres articles du bill No 7. Il serait peut-être avantageux de faire allusion à la loi actuelle avant l'adoption du bill No 7".

Forget est acquitté

Benoît Forget, condamné à passer 10 ans au pénitencier et à recevoir cinq coups de fouet, un mois après son entrée au bagne, a été acquitté, hier, par la Cour d'appel.

Ce tribunal a maintenu le pourvoi à l'encontre de la sentence, présentée par Me Alexandre Chevalier, C.R., et a libéré l'accusé par suite de l'absence de preuve qui le liait au hold-up qu'on lui reprochait.

Employé dans un club de nuit, Forget avait l'habitude d'emprunter une automobile, appartenant à l'un de ses compagnons de travail. Le jour de son arrestation, il avait fait une promenade avec ce compagnon. Ayant laissé le véhicule en face de son domicile, l'accusé avait la surprise de recevoir la visite de la police, qui reconnaissait la voiture comme ayant servi à un hold-up. Au cours duquel un M. Pierre Lamoureux avait été moulé d'une somme de \$19,000, représentant la paye de ses employés.

De plus, on avait trouvé une forte somme, au domicile de l'accusé. Celui-ci avait expliqué qu'on avait déposé ce montant pour l'achat de bas de nylon. D'autre part, M. Lamoureux, qui avait été volé, n'avait pas identifié Forget comme l'un de ses voleurs.

La Cour d'appel en est donc venue à la conclusion que le défaut d'identifier l'accusé comme l'un des individus qui avaient commis le hold-up n'était pas incompatible avec son innocence. On a donc cassé la sentence.

Embellissement des Plaines d'Abraham

OTTAWA, 19. (P.C.f.) — Le doyen de la Chambre des Communes croit que les Plaines d'Abraham ne sont pas maintenues dans un état digne de l'endroit où la Grande-Bretagne s'est emparé du Canada en 1759.

M. C.-G. Power, ancien ministre de l'Air dont la circonscription de Québec-Sud entoure le parc fédéral, a déclaré hier soir aux Communes que le gouvernement devrait procéder à l'embellissement de ce grand site historique.

Il a dit que le ministre du Nord canadien et des Ressources devrait faire tout ce qu'il peut pour que le parc des Champs de bataille de Québec soit sur le même pied que tous les autres parcs nationaux du Canada.

M. Power, membre des Communes depuis 1917, a recommandé également un remaniement de l'organisme qui administre les champs d'un mille et demi carré qui surplombent le fleuve St-Laurent.

Le parc est administré par une commission de neuf membres dont le budget annuel de \$100,000 sera porté à \$125,000 par un bill qui a subi sa deuxième lecture. Le parc est l'endroit où Wolfe a défait Montcalm.

M. Power a affirmé que les Champs de bataille avaient une très grande importance historique.

Il a suggéré que le contrôle dévolu par la commission sur les approches et les fortifications des Plaines soit remis au ministre des Ressources, responsable des remparts entourant une partie des Plaines.

Il semble, a dit M. Power, qu'il y ait actuellement deux autorités.

Il a ajouté qu'il ne serait pas nécessaire d'abolir la commission et qu'elle pourrait servir comme organisme de consultation.

Le travail des commissaires consiste presque exclusivement à s'occuper de l'entretien.

Les membres de la commission sont, dit M. Power, des gens de haut prestige.

Il semble toutefois improbable que ces hommes, malgré leurs capacités, pourront s'occuper du tracé de sentiers, de décider quels arbustes pourraient être plantés le long des allées et des avenues du parc.

Le ministre du Nord canadien, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il ressentait quelque "embarras" à commenter la suggestion parce qu'il demeure dans la circonscription de M. Power et qu'il est son ancien partenaire légal.

Il s'est déclaré "enchanté" de prendre connaissance de la suggestion bien qu'il se demande si le temps est vraiment propice à la modification de la constitution de la commission.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1501 Abitibi P. P.	18 1/4	18 1/4	18 1/4
201 Abitibi P. pr	26 1/4	26 1/4	26 1/4
50 Acadia Atl A	6 1/4	6 1/4	6 1/4
25 Acadia Atl A	18	18	18
1510 Algoma Steel	43	41	42 1/2
2365 Alumina Ltd.	50 1/2	50	50
85 Alumina 5 1/2 pr	104 1/4	104 1/4	104 1/4
5 Ang Can P pr	50	50	50
250 Argus Corp.	13 1/4	13 1/4	13 1/4
5 Argus Corp.	83 1/4	83 1/4	83 1/4
1205 Asbestos Corp	26	25 1/2	26
175 Atlas Steels	15 1/4	15 1/4	15 1/4
50 Bathurst P. A.	44 1/4	44 1/4	44 1/4
893 Bell Tel Co.	40 1/4	40 1/4	40 1/4
855 Brazilian Trac	7 1/4	7 1/4	7 1/4
100 B A Bank N	16	16	16
236 B A Oil Co.	21	21	21
248 B C Elec 5 pr	49 1/4	49 1/4	49 1/4
200 B C Forest	6 1/4	6 1/4	6 1/4
205 B C Power Cor.	19 1/4	19 1/4	19 1/4
85 B C Tel Co.	36 1/4	36 1/4	36 1/4
40 Bull Prod.	33	33	33
750 Can Cement	88	86	86
25 C Cement pr.	30	30	30
25 Can Iron Fdr.	21	21	21
50 Can Steamship	100	100	100
585 Can Brew...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
285 Can Bronze	32 1/2	32 1/2	32 1/2
31 Can Bronze pr	103 1/4	103 1/4	103 1/4
25 Can Cannery	28	28	28
100 Can Car Fdry	16 1/4	16 1/4	16 1/4
200 Can Celanese	21 1/4	21 1/4	21 1/4
75 Can Celan pr.	18	18	18
275 Can Celan pr.	29 1/4	29 1/4	29 1/4
305 Can Cott pr.	14	14	14
25 Can Petro pr.	14 1/4	14 1/4	14 1/4
75 Can Locom.	17	17	17
200 Can Oil Cos.	14 1/4	14 1/4	14 1/4
509 Can Pac Rly.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
150 Can Viek Ltd	19 1/4	19 1/4	19 1/4
300 Cook Farm E	8 1/4	8 1/4	8 1/4
1385 Cons M Smit	22 1/4	22 1/4	22 1/4
300 Cons Textile	7 1/4	7 1/4	7 1/4
50 Corby Dist A	11 1/4	11 1/4	11 1/4
75 Dist Se-g	29 1/4	29 1/4	29 1/4
100 Dom Brigs	80	80	80
25 Dora pr	16 1/4	16 1/4	16 1/4
200 Dora Parias	14	14	14
25 Dom Fdr pr	100	100	100
100 Dom Glass Co	38	38	38
25 Dom Glass p	16 1/4	16 1/4	16 1/4
625 Dom Steel C	10 1/4	10 1/4	10 1/4
800 Dom Tar Che	8 1/4	8 1/4	8 1/4
415 Dom Textile	6 1/4	6 1/4	6 1/4
225 Donohue Bros.	18	18	18
129 Dow Brew Ltd	20 1/4	20 1/4	20 1/4
50 Famous Play.	20 1/4	20 1/4	20 1/4
325 Foundation Co	14	14	14
155 Fraser Co Ltd	16 1/4	16 1/4	16 1/4
710 Gatlin Power	22 1/4	22 1/4	22 1/4
35 Gatlin 5 pr.	107	107	107
10 Gatlin 5 1/2 pr.	110	110	110
495 Gen Dynamics	39	38 1/2	39
82 Gen Motors	59	59	59
125 Gypsum L. Al.	36	36	36
145 H Smith Paper	21 1/4	21 1/4	21 1/4
50 H Smith pr.	46 1/4	46 1/4	46 1/4
161 Hudson Bay	39 1/4	39 1/4	39 1/4
600 Imp Oil Ltd.	33 1/4	33 1/4	33 1/4
630 Imp Tobacco	9 1/4	9 1/4	9 1/4
1000 Imp Tob 6 pr	6 1/4	6 1/4	6 1/4
915 Ind Accept	38 1/4	37 1/4	38 1/4
100 Ind Ace 430 p	38	38	38
205 Ind Ace 840 p	41 1/4	41 1/4	41 1/4
770 Ind Nickel	38 1/4	38 1/4	38 1/4
25 Int Petroleum	21 1/4	21 1/4	21 1/4
50 Int Pipe Line	22	22	22
80 Int Power	80	80	80
50 Int Util Corp	29 1/4	29 1/4	29 1/4
50 Lang & Son	9 1/4	9 1/4	9 1/4
200 Lauren Ace A	11 1/4	11 1/4	11 1/4
20 Lauren Ace B	15	15	15
20 Lauren pr	19	19	19
250 MacMillan B	18 1/4	18 1/4	18 1/4
490 M Harris Co.	8 1/4	8 1/4	8 1/4
275 McColl Front	29 1/4	29 1/4	29 1/4
5 Mitchell Rbt.	50	50	50
100 Molson's Br A	23 1/4	23 1/4	23 1/4
125 Molson's Br B	23	23	23
20 Mt Locom	16 1/4	16 1/4	16 1/4
10 Morgan 5 pr	100 1/4	100 1/4	100 1/4
160 Nat Steel Car	25 1/4	25 1/4	25 1/4
245 Noranda Mines	60 1/4	60	60 1/4
50 Ogilvie Flour	30 1/4	30 1/4	30 1/4
50 Pennama Ltd.	44	44	44
100 Placer Dev	25 1/4	25 1/4	25 1/4
725 Powell River	29 1/4	28	28
505 Price Bros Co	34 1/4	34 1/4	34 1/4
125 Prov Trasp	14 1/4	14	14
152 Rolland Paper	31	31	31
150 Royale Oil	12 1/4	12 1/4	12 1/4
478 St Lawrence	46	45 1/4	46
185 Shawin, W P.	40 1/4	40	40
80 Shawin 4 pr.	45 1/4	45 1/4	45 1/4
150 Sher Williams	30 1/4	30 1/4	30 1/4
25 Sicks' Brew	24 1/4	24 1/4	24 1/4
100 Sou Can Pwr	35	35	35
200 Steel Co	30 1/4	30 1/4	30 1/4
675 Thrift Stores	28 1/4	27 1/4	28 1/4
300 Triad Oil Co.	28 1/2	28	28
335 United Stee	12 1/4	12 1/4	12 1/4
250 Walker G W.	55	54 1/2	55
50 West Lease	480	480	480
700 Winstl Ltd	19 1/4	19 1/4	19 1/4
100 Wion Central	8	8	8
800 Zellers Ltd	22	22	22

Mines non inscrites

	Offre	Dem.
Amer Asb	—	30
Absan	32	36
Anthion	42	45
Adelmont	01	02
Adnor	08	10
Belmont	—	29
Bellroy	34	40
Beaupas	50	54
B Ker Tale	—	50
Beausage	2.25	2.40
Brusa Que	12	15
Burnt Hill	3.30	3.40
Clinger	—	35
Chateau	—	35
Cent Asb	28	30
Calumet	70	75
Cons Chib	30	32
Cont Copper	11	13
Columbiere	01	02
Dalson	61	63
Dawson	1.03	1.08
Dom Asbestos	26	28
Doris	02	03
Drummond	27	32
Fundy Bay	17	20
Fleming	02	04
Flitca	01 1/4	02 1/4
Frebert	08	09
Gilmore	05	10
Glencora	04	05
Goldman	20	23
Greenlee	05	07
Independent	10	13
Int'l Asbestos	06	08
Inso New	17	22
June	25	30
Kamlic	13	16
Kenby	08	10
Kenmac	24	27
Wm Leys	25	28
Laasle	10	14
Lerie New	—	11
Lun-Echo	2.00	2.10
Montgomery	08	10
Moly of Can.	1.20	1.25
N't'l Mal	05	07
New Pen	33	35
New Auger	06	08
N'piron	37	40
Norbeau	50	60
Normiska	14	16
Norcoast	02	04
Ont Nickel New	16	20
Oklend	19	21
Panet	18	22
Pascal	08	10
Pascarl	18	22
Provincial	03	04
Pershing Man	06	07
Pinnacle U	30 1/4	—
Quejo	08	08
Rainville	09	12
Roydon	09	11
Rand Mal	13	15
Redmont	07	09
Scott Chib	02	04
Sudbury N. R.	24	27
South Bach	—	35
Starchit	11	14
St. Michaels	33	37
St. Simon	27	30
Titanium	—	15
Trans Dom	77	82
Troyaco	—	12
Vause Dufault	03	04
Wesley	06	08
Willroy	1.90	2.00
Young Dave	08	09
York Asb	—	20

Pétroles de Calgary

	Offre	Dem.
Alb. Pac.	35	37
Altex	25	30
Am. Leduc	27	28
Ang. C.A.	5.45	5.55
Barons	06 1/2	07
Bata	26 1/4	27
Blue Crown	35 1/4	37 1/4
Brit. Pete	05 1/2	06 1/2
Calnorth	20	25
Cdn. General	41	45
Cdn. Anacanda	12	16
Cdn. Atl.	4.50	4.90
Cdn. Decalta	72	76
Cent. Led.	1.48	2.05
Cent. East Creat	15	17
Dalhousie	1.70	1.85
Del Rio	1.19	1.21
Edoran	04 1/4	04 1/2
Emjay	04 1/4	04 1/2
Fed. Pete	4.30	4.40
Fortune	22 1/4	23
Freehold	04 1/4	05 1/4
Gas Expl.	07	08 1/2
Grease	54	61 1/2
Hargal	07 1/2	08
H. Crest	19	22
Highwood	13 1/4	16
Jet	18	19
Jupiter	1.80	1.90
Kroy	1.65	1.70
Led. Cal.	32	33
Liberal Pete	1.39	1.44
Long Lil.	12	15
McD. Secur	13	14
Mercury	12	13
Merland	12	14
Mic Mac	28	28
Mill City	37	42
Mitmor	27 1/4	29
Model	65	69
Nat. Pete	1.50	1.55
Nat. Dom.	2.18	2.20
New Cont.	54	60
New Davies	17	18
N. Ranch	06 1/4	06 3/4
New Richfield	14	18
New Superior	2.30	2.45
Nor. Cont.	04 1/4	04 1/2
Northland	28	30
Okalta	1.82	1.90
Pac. Pet.	9.00	9.25
Realty	05	06
Renrew	11	12
Roxana	14	15
Roy. Can.	11	14 1/4
Royalite	12 1/2	13 1/4
Select	38	37
Share	07 1/2	08 1/2
Sunset	35	38
Spooner	21 1/4	23
Str. Coal	08	08 1/4
Tr. Enap.	2.25	2.35
Turner	33	37
T. Field	17	18
United	04 1/4	05 1/4
United	1.11	1.15
Vulcan	35	40
Warner	08	08 1/2

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
500 Acme Glove	7 1/4	7 1/4	7 1/4
230 Ang Can Pib	26 1/4	26 1/4	26 1/4
575 Ang Nfld Dev	8 1/4	8 1/4	8 1/4
225 Arcan Corp	179	179	179
1000 Brown Co.	11 1/4	11 1/4	11 1/4
2 Brown 2 pr.	49 1/4	49 1/4	49 1/4
150 C & D Sugar	17 1/4	17 1/4	17 1/4
35 Can Indust.	37 1/4	37 1/4	37 1/4
700 Can Marconi	5 1/4	5 1/4	5 1/4
200 Chateo Steel	5	5	5
5 Cons Div A	75	75	75
1 Cons Div B pr	23	23	23
90 C & O Paper	29 1/4	29 1/4	29 1/4
180 Moore Corp.	25 1/4	25 1/4	25 1/4
2 Newfld Light	23	23	23
4 Power Corp p	112 1/4	112 1/4	112 1/4
240 Reitmans Can.	11	11	11
12 Tooke Bros	40	40	40
230 Traders Fin A	37	37	37
80 Trans Mount	23 1/4	23 1/4	23 1/4
200 Union Gas	36 1/4	36 1/4	36 1/4
5 Un Fuel A pr	58	58	58
100 Westel Prod.	21 1/4	21 1/4	21 1/4
25 West. Can Br	18	18	18
1 Windsor Hotel	32	32	32

PÉTROLES

5100 Antero Petrol.	33 1/4	31	31
300 C Ig Edm	10 1/4	10 1/4	10 1/4
700 Calvan Cons	460	455	455
2300 Can Sou Oils	945	940	940
3500 Can Adm'ral	44	43	44
300 Del Rio Prod.	175	175	175
8000 Empire Oils	100	96	98
200 Fed Petrol	425	425	425
100 G-ape Oil	85	85	85
100 Home Oil Co	900	900	900
3100 Jasper Oils	315	335	325
460 Merrill Petrol.	650	645	645
500 Okalta Oils	185	185	185
100 Quebec Oil	55	55	55
2000 Tri-Tor Oils	83	83	83
2000 Tri-Tor Oils	77	77	77
100 West. Homest	57	57	57

Activité moindre des filatures de coton

L'activité dans les moulins canadiens de textile de coton, au cours du mois de janvier fut à son niveau le plus bas depuis 15 ans.

Le mois dernier, 21,884 balles de coton brut ont été ouvertes aux moulins, comparativement à 24,991 le mois précédent et à 32,769 au cours du même mois l'an dernier. Ce fut le total le plus bas enregistré depuis avril 1939. Les producteurs ont affirmé que les chiffres de janvier démontrent précisément jusqu'à quel point est en retard la crise qui sévit présentement dans l'industrie, les moulins ayant dû opérer à temps réduit pendant le mois.

La difficulté réside dans le fait que l'industrie ne fournit que la moitié des marchandises de coton sur le marché domestique à cause de la puissante concurrence apportée par les importations.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 411 immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

	Onv.	Bas	10 h. 30
Avoine—			
Mai	72 1/2
Juillet	...	69 1/2	...
Orge—			
Mai	96
Juillet	93 1/2
Octobre			

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot minimum: 15 sous.
Semi-display sur semaine. So la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funéraires, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche, \$1.00.

AGENTS DEMANDES

VENDEUR DE COLLE FORTE A BOIS

Fournisseur d'importance de colles fortes à bois à ouverture pour représentant des ventes. Le candidat doit connaître l'industrie québécoise du contreplaqué et posséder expérience dans la vente et l'emploi des différents colles Bilingue de préférence. Nos employés sont au courant de cette annonce. Ecrivez en toute confiance et donnez renseignements complets sur votre expérience à Casier 67, La Patrie, Montréal.

REPORTER A LA "POLICE"

Débrouillard, digne de confiance, bilingue. Devenir correspondant responsable dans une grande ville canadienne. Salaire des plus élevés, conditions de travail pour tout homme capable de rédiger une copie de la première qualité. Ecrire à Casier 69, La Patrie, Montréal.

TRADUCTEUR JOURNALISTE

De l'anglais au français, dans un bureau à Toronto. Diplômé, apte au changement, expérimenté. Salaire excellent et conditions de travail. Emploi immédiat. Ecrire à Casier 71, La "Patrie", Montréal.

DEVENEZ VOTRE PATRON en vendant nos 225 produits d'usage domestique: articles de toilette, médicamenteux, culinaires, thé, café, etc. Vente facile, succès assuré au persévérant. \$18 vous partitout en affaires. S'adresser: Jito, 5130 St-Hubert ou le soir HO 2943.

LOGEMENT A LOUER

LOGEMENT neuf, semi rez-de-chaussée, \$75.00 par mois. Chauffé. 10185 Merritt, près Fleury. Appelez entre 6 et 8 heures p.m. VE. 9877.

MEDICAMENTS

L'onguent CRESS pour les cors est réellement médicamenteux pour lui donner plus d'efficacité. Votre pharmacien vend aussi l'onguent CRESS pour callosités.

MEDECINS

A BRISEBOIS M Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maître du cœur, estomac, foie, reins, vessie, sans impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, etc. 816 rue Sherbrooke est. Dr. St-Hubert. FR 5252

EDUCATION

COURS commerciaux spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalon, habit, paletot, refaites pour enfants. BE 7399, 129 rue Mont-Royal Est, Montréal.

Johns-Manville, 75 cents par action ord., payable le 11 mars, aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Laurentide Acceptance gagne beaucoup plus

Les bénéfices de Laurentide Acceptance Corporation Ltd, se sont élevés à \$67,342 au cours du premier trimestre du présent exercice, soit l'équivalent de 90 cents par action "A" et 45 cents par action "B" à rapprocher de \$30,982 pour la même période de l'année précédente. Les revenus ont atteint \$403,246 contre \$238,894 et le surplus a augmenté de \$11,332, à \$30,275.

DOMINION DU CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

Avis de requête en divorce

AVIS est donné par les présentes que CHARLES COORSH, d'Outremont, District de Montréal, dans la Province de Québec, présentera une requête au Parlement du Canada, au cours de la prochaine session ou de la suivante, pour obtenir le divorce de son épouse JOYCE MILDRED DECKER, pour cause d'adultère.

FAIT A MONTREAL, dans la Province de Québec, le 4e jour de février A.D. Mil neuf Cent cinquante-quatre.

NORMAN C. DENYS, Procureur du requérant.

266 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL, Qué.

DEMANDE de DIVORCE

AVIS est par les présentes donné qu' JOHN RUSSELL WATT, machiniste, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, DAISY ISABEL WINTER WATT, démonstratrice, de la cité et district de Montréal, et demeurant actuellement dans Jackson Heights, Etat de New York, U.S.A., pour cause d'adultère.

Montréal, le 30 janvier, 1954.

WALKER, MARTINEAU, CHAUVIN, WALKER & ALLISON, Procureurs du requérant, 414 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE No 346,926

DAME MARIE-IMELDA FAUBERT, ménagère, épouse commune en biens de LUCIEN SIMON, ce dernier de lieux inconnus, de la cité et du district de Montréal, demeurant, vs LUCIEN SIMON, de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur LUCIEN SIMON de comparaître dans le mois.

Montréal, 13 février 1954.

T. DEPATIE, Député - Protonotaire, MM. RODIER & RODIER, procureurs de la demanderesse, 3459, St-Denis, Montréal.

Décès de Mme Calixte Proulx

A Montréal est décédée hier Mme veuve Calixte Proulx, née Hélène Allard, à l'âge de 87 ans. Elle était malade depuis octobre dernier. Lui survivent ses enfants: Claire, garde-malade hygiéniste de la Ville d'Outremont, Françoise, Simone demeurant à Baie Comeau, Bernard, de l'Avenir, Qué., Gilberte, épouse de Paul Doyon, pianiste aveugle et organiste à la Paroisse Notre-Dame-de-Grâces, et Marcel. Elle laisse également un bru, Mme Bernard Proulx, (Aurette Côté), et une petite-fille, Denyse.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires à 5310 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu samedi matin à l'Avenir, comté de Drummond, à 10.30 hrs. La sépulture se fera au même endroit.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

- DIVIDENDES -

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QU'UN DIVIDENDE FINAL (n° 206) de sept cents et demie (7½¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie pour l'année terminée le 31 décembre, 1953, payable le mercredi 31 mars, 1954, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le lundi 1er mars, 1954.

QU'UN DIVIDENDE INTERIMAIRES (n° 207) de dix cents (10¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le mercredi 31 mars, 1954, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le lundi 1er mars, 1954.

QU'UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL (n° 84) de trois pour cent (3%) a été déclaré sur les actions préférentielles libérées de la Compagnie portant intérêt au taux de six p ur cent (6%), payable le mercredi 31 mars, 1954, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le lundi 1er mars, 1954.

PAR ORDRE DE L'ADMINISTRATION,

Le Secrétaire, H. E. JACKSON.

MONTREAL, P. Q. le 18 février, 1954.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canadian Petrofina Ltd., no 1015 Côte du Beuver Hall, pour permission d'établir un poste d'essence; émaner, gasiner et vendre de l'essence dans quatre (4) réservoirs de 2,500 gallons chacun, sur les lots de subdivision nos 199, 200, 201, 202, du lot no 207, de la division cadastrale du Village incorporé de la Côte de la Visitation, quartier Rosemont, angle nord-ouest de la rue Bélanger et de la 1ère avenue Rosemont. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, Charles-Edouard LONGPRE, Montréal, le 19 février 1954.

Mots Croisés de la "Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- HORIZONTALEMENT**
- Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.
 - Poison tiré du latex de divers arbres — Transpire.
 - Du verbe rire — Port de Crimée: les Français y débarquèrent en 1854.
 - Fils d'Edipe — Ici.
 - Tranquille — Microbe de forme arrondie.

Solution du problème d'hier

V	I	N	D	I	C	A	T	I	V	E
I	T	E	T	A	R	A	R	E	S	
N	O	U	M	E	N	E	R	S		
A	U	V	E	R	N	A	T	E		
I	E	A	E	G	A	T	E	S		
G	R	O	T	E	P	A	R			
R	O	U	P	I	E	A	S	I	E	
E	R	H	O	R	E	B	E	S		
T	E	N	O	N	M	O	N	T		
T	E	N	T	I	R	E				
E	S	C	O	B	A	R	D	E	R	A

- Synonyme de pluviomètre — De de l'Atlantique.
- Ce que le maître donne à apprendre par cœur (pl.) — Tête d'une tige de bié.
- Marteau pour enfoncer les pavés — Roue à gorge d'une poulie.
- Créatures — Fille de Cadmus.
- Nom du soleil, chez les Egyptiens — Substance osseuse qui constitue les défenses de l'éléphant.
- Peintre hollandais né à Leyde: il fut le maître de Rubens — Mammifère rongeur.

VERTICALEMENT

- Qui a rapport à l'oreille.
- Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout.
- Coups de baguettes sur un tambour — Jeune enfant.
- Tentée avec hardiesse — Une des deux parties égales d'un tout.
- Le premier de tous les nombres — Qui a les nerfs agacés.
- Facès d'une affaire — Agent politique de Louis XV.
- Nuança — Métal jaune — Lettre grecque.
- Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson.
- Inviter, convier.
- Voluptueux.
- Facile — Mois de l'année.

Meilleure année pour Dominion Woollens

Dominion Woollens and Worsteds Ltd a vu ses recettes nettes s'élever à \$61,350, en 1953, soit l'équivalent de 41.8 cents par action, au regard d'une perte de \$482,493, en 1952. Il n'a été mis de côté pour la dépréciation, l'an dernier, qu'une somme de \$75,000, soit un montant inadéquat, au dire du président, M. Henry Barrett, vu les immobilisations de \$9,900,000. Vu les pertes encourues en 1951 et en 1952, les recettes durant les 4 prochaines années devront atteindre \$1,442,000 avant d'être sujettes à l'impôt fédéral sur le revenu. Selon M. H. Barrett, l'avenir immédiat demeure incertain, vu que les importations continuent d'être considérables et à prix peu élevés, d'où la décision de la direction de faire le plus d'économies possible. L'entreprise a toutefois amélioré

sa position financière l'an dernier, en effet, sur un actif global de \$5,060,519, l'excédent des exigibilités sur les disponibilités a été réduit de \$120,841 à \$17,602 et les emprunts bancaires et les lettres de crédit ont baissé de \$145,123. Les dépenses de capital en 1953 se totalisèrent à \$51,000.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

- AVIS AUX ACTIONNAIRES -

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée Ordinaire Générale des actionnaires de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited se tiendra au bureau principal de la Compagnie, 3810 rue St-Anoine, Montréal, Canada, jeudi le 8 avril, 1954, à dix heures et demie de l'avant-midi.

Daté à Montréal, Canada, le 18 février, 1954.

Par ordre du Conseil d'Administration, Le Secrétaire, H. E. JACKSON

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

85 suite
— Ne voulez-vous pas prier par télégramme M. André Méranne de revenir à Paris? Il me semble que ces nouveaux attentats... qu'il n'a pas connus... pourraient changer quelque chose à ses projets.
— Pourquoi cela? Ce malheureux garçon a besoin de détente. Il ne peut guère nous servir. Vous voulez que je l'appelle?
— C'est une idée que j'ai. Et même, pour être sûr de ne pas le manquer, vous pourriez faire retarder le départ du "Carthage". Ah! et puis encore, il ne serait pas mauvais de prier le commissaire central de Marseille de faire accompagner discrètement M. Méranne durant son voyage et, au besoin, de

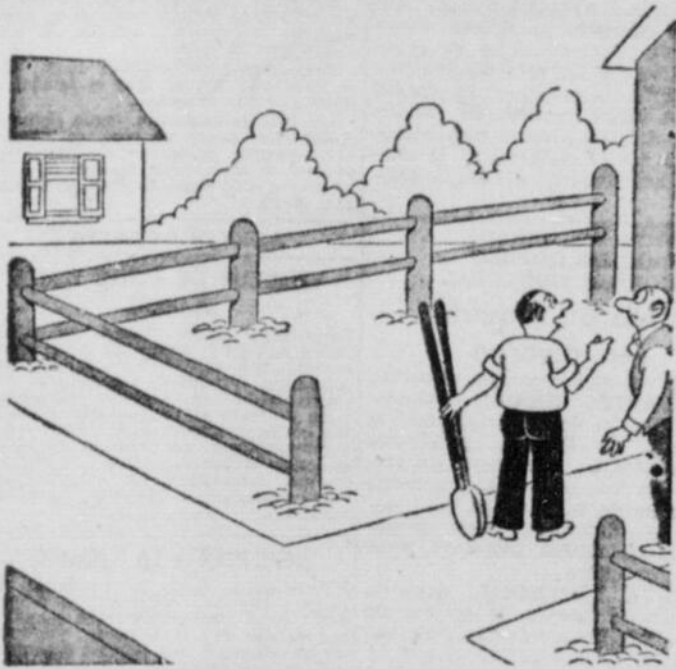
l'y décider s'il hésitait à l'entreprendre.
— Bordier, qu'est-ce à dire? Soupçonneriez-vous M. Méranne? Ce serait bien invraisemblable!
— Très invraisemblable, en effet. Je ne soupçonne personne, ni lui, ni d'autres. Mais enfin, il a été si étroitement mêlé à toutes ces affaires-là depuis le début, sa personnalité semble tellement au centre de tout.
— C'est vrai, l'assassin, en réduisant en cendres des femmes qui étaient, toutes, ses amies, semble avoir voulu l'entourer d'un cercle de feu.
— N'est-ce pas? Il ne serait donc pas inutile de le protéger lui-même. Et peut-être sa personne

serait-elle l'amorce où se prendrait notre poisson.
— L'idée est bonne, Bordier, et je crois qu'elle vous tient au coeur, car vous n'avez jamais été si bavard.
— C'est l'effet de la liberté, monsieur le chef de la Sûreté.
Le lendemain, André Méranne, touché par le télégramme de M. Lagraville, accourait à Paris avec un empressement inquiet.
Il tomba dans un désespoir impossible à décrire en apprenant de Lagraville lui-même, les malheurs qu'il ignorait.
— Ah! s'écria-t-il, merci de m'avoir rappelé. C'est épouvantable! Je parlais pour un plaisir égoïste tandis que le drame continuait! Et je l'ai froilé de si près dans le rapide de Marseille.
— Disposez de moi. Disposez de toute ma vie. Je l'ai risquée dans une guerre contre les barbares, je la risquerai encore à la poursuite d'un assassin... C'est la même guerre qui continue.
— Monsieur Méranne, dit Eugène Bordier, présent à l'entretien, on a apporté de la gare de Lyon la liste de ceux des voyageurs du rapide dont on a pu retrouver les noms. Voulez-vous y jeter les yeux et dire si vous y connaissez quelqu'un.
André prit la liste et l'étudia attentivement.

— Tiens, dit-il, il y avait Si Mohammed ben Kadour!
XXI. — Où l'auteur est contraint de revenir sur ses pas
Un écrivain anglais contemporain et justement célèbre, M. H.G. Wells, prête à l'un de ses personnages — un savant prestigieux — le mérite d'avoir inventé une "machine" à explorer le temps.
A l'aide de ce singulier véhicule qui ne change pas de lieu, mais qui se déplace à travers les époques, il serait possible de se faire voiturier jusqu'aux plus lointains avenir du monde et d'acquiescer ainsi, par anticipation, des renseignements précis sur les événements futurs; inversement, en poussant une manette qui actionne la machine dans le sens contraire, on pourrait revenir sur le passé et revivre jusqu'aux âges les plus reculés.
On roulerait, en somme, dans le temps, avec autant de facilité que l'on roule dans l'espace. Ce serait sans nul doute, passionnément instructif.
Malheureusement — ou heureusement — le savant qui inventa cette machine n'existe encore: qu'en l'imagination de M. Wells. Et l'on se demande même s'il est sage de souhaiter qu'un tel instrument soit un jour mis au service de la curiosité humaine.
Il importe à l'intérêt des vivants que ce qui est mort, reste mort; à

leur activité, que ce qui n'existe pas encore ne soit pas défloré à l'avance.
Tout le jeu de la vie consiste à poursuivre et à tenter de retenir un insaisissable présent.
Mais on a, de tout temps, concédé aux historiens et aux poètes — par conséquent aux romanciers qui sont à la fois l'un et l'autre — un privilège, une sorte de pouvoir discrétionnaire sur le temps et aussi sur l'espace.
Ils se meuvent librement dans l'un et dans l'autre sans avoir besoin de l'aide d'aucune machine. Ils sautent à pied joints, s'ils le veulent, par dessus le présent et dans les deux sens.
C'est une prérogative qu'ils partagent avec les dieux et qui leur est donnée pour instruire ou pour amuser les hommes. Nous nous réclamons de cette prérogative tout autant qu'il le faudra pour la clarté de notre récit, mais sans excès et avec mesure.
Et pour le moment, nous embarquerons nos lecteurs vers le passé, non pour un voyage au long cours, mais pour un simple petit cabotage, les ramenant à l'instant encore peu lointain où Mme Lagraville, qui s'appelait en littérature Madeleine de Saint-Ernest, se réveilla dans un compartiment des wagons-lits, que le rapide partit de Paris à 21 heures 55 corvoyant vers le littoral méditerranéen. (à suivre)

RIONS UN PEU



—Longtemps avant la fin, j'étais bien fatigué de creuser des trous pour les poteaux.

TRAVERS AMUSANTS



Lorsque c'est la compagnie qui paye...

Je commencerais par du faisan. Le filet mignon semblerait bon. Apportez-moi aussi une bouteille de champagne.



Quand c'est lui qui paye...

Le ragout spécial fera notre affaire. Une assiette seulement pour les deux enfants.

Ragout spéc. 25c

Fèves au lard. 40c

TARZAN

Que fera Tarzan ?

Les guerriers de Rémo veulent venger la mort de leur chef.



Tarzan fuit dans un tunnel.



Mais il émerge dans une salle où plusieurs tunnels s'offrent son choix. Lequel prendra-t-il ?

FUITE

JOSEPHINE



—Ma soeur a préparé le dîner. Nous avons de la saucisse fumée, des pommes de terre fumées et des pois fumés.

RIPPE KIRIBI

Un véritable gentilhomme...

RICHESSSE



Mais, L'Etrangleur, tu as pris tout l'argent que tu possèdes

Oui, Edmond, tout est dans cette valise. Je ne pourrai jamais en faire un meilleur emploi.



Voici tout ce que j'ai, M. Charles. Vous êtes un véritable gentilhomme d'aider ainsi Jeanne.

Je vous en prie, M. Twinkam, il n'y a rien de plus agréable que de rendre service à un ami.



Deux cent mille dollars! Charles, tu es riche et tu es fier de toi.

HOPALONG CASSIDY

Sanderson est cerné

Le voilà !



Je l'arrête, Sanderson. Ce télégramme de Cassidy explique tout.



Le voilà !

PHILOMENE

Est-il bien chevalier ?

L'AVARE



JEANNINE ET PATAUD

La prudence avant tout

REFLEXIONS



LE FANTOME

Pas de prochaine fois

REPROCHES



ROBERT L'INTREPIDE

Tout n'est pas perdu

COMPLOT



JOS BRAS-DE-FER

Il lui faut dix pour cent...

REPROCHE





TENNIS SUR TABLE

Un des meilleurs tournois de tennis sur table organisés au cours de l'hiver vient d'être disputé à la Palestre Nationale et la finale qui mettait aux prises Gérard Lamoureux et Claude Champagne fut de l'avis des nombreux spectateurs une des plus sensationnelles encore jouées.

A la fin d'une lutte mouvementée du commencement à la fin, Lamoureux l'emportait sur son jeune rival au compte de 19-21, 21-13, 18-21, 21-15 et 22-20. C'est donc dire que chacun des sets fut disputé avec acharnement et le set décisif tint les spectateurs en haleine comme l'indique bien le score 22-20. Lamoureux menait 19-16 lorsque Champagne réussit à monter à 19-19 et les deux adversaires bataillèrent ensuite point par point jusqu'à ce que Lamoureux enregistre le point gagnant.

Champagne dut aussi travailler ferme pour parvenir à la finale, devant disputer trois sets pour l'emporter sur C. Bertrand en semi-finale, pendant le premier set 22-24 et devant batailler avec ardeur pour gagner les deux autres 21-16 et 21-17.

Une autre vedette du tournoi fut Guy Charron qui donna la frousse à Gérard Lamoureux dans les quarts de finale forçant l'ultime champion à la limite avant que ce dernier ne l'emporte 21-15 et 24-22.

Claude Marie, instructeur de nage, a aussi fourni un magnifique effort perdant par 21-19 et 22-20 contre Claude Champagne.

Bien que défait en première ronde, le jeune Pierre Roch, âgé de seulement 12 ans, qui participait à un tournoi senior a cependant fait preuve de beaucoup de promesse en devant s'avouer vaincu par 21-18 et 21-19 aux mains de Marcel Girard.

Samedi, le 27 prochain, les jeunes auront à leur tour leur tournoi et on prévoit de nombreux inscrits pendant que le 6 mars ce sera le tournoi des dames.

JUDO

Le plus grand tournoi de judo de la saison à date sera disputé à la Palestre Nationale jeudi soir prochain alors que la majorité des Ceintures Noires (le plus haut grade dans le judo) seront en lice dans un concours qui comprendra aussi les ceintures d'autres couleurs.

Le champion des Ceintures Noires, Marc Scala, considère ce tournoi comme un défi à sa couronne et est bien déterminé à prouver sa supériorité sur ses rivaux en cette occasion. Le récent tournoi a mis en vedette René Lalonde, Roger Ménard et Albert Rousseau et les fervents de ces exercices seront en mesure de constater qu'avec de tels noms le tournoi prend une importance capitale.

Une inscription qui promet aussi de susciter beaucoup d'intérêt sera celle qui marquera l'apparition dans les rangs locaux de M. Ban, un Japonais, maître de cet art qui viendra rivaliser contre les meilleurs adeptes du judo dans nos murs.

Chez les ceintures de couleur on trouve de telles vedettes que Louis Arpin, Renald Belzile, Jean Allaire, Roland Malette, Jean-Claude Cloutier, Joe Sauro, Mike Terenzio et autres devront batailler ferme devant des jeunes bien déterminés à se mériter des ceintures plus élevées.

Le judo a fait des progrès immenses à Montréal depuis la venue de M. Beaujean et les indications sont que d'ici quelques mois ce sport deviendra un de ceux qui sont les plus pratiqués dans les différentes organisations sportives.

NATATION

Jeudi, vendredi et samedi de la semaine prochaine les nageuses de la Palestre Nationale présenteront leur gala annuel de natation et l'instructrice Mlle Laure Gaudet a déclaré que ses protégées avaient un programme de tout premier ordre à offrir aux spectateurs.

Soixante nageuses de la Palestre participeront à ce grand gala qui sera marqué de numéros de nage

de fantaisie, plongeurs, numéros comiques et nage synchronisée. Ces jeunes filles se préparent depuis plusieurs semaines en vue de ce spectacle et ont atteint une telle symétrie dans les numéros de groupe et une telle perfection dans les numéros individuels qu'elles émerveilleront les personnes présentes.

A chaque année ce gala aquatique est un événement important dans les activités des membres de la Palestre et les billets pour chacune des trois représentations s'enlèvent très rapidement.

Les participantes sont toutes des membres de la Palestre Nationale qui ont participé aux différents concours de natation organisés au cours de l'hiver, se classant très avantageusement pour leur association. Certaines d'entre eux font partie de l'équipe de natation depuis nombre d'années, ayant débuté dès

leur bas âge et suivi régulièrement des cours depuis.

Un programme très élaboré des différents numéros à l'affiche a été préparé pour chacun des spectacles avec des numéros bien agencés pour conserver une continuité dans le programme du commencement à la fin.

Carnaval d'hiver de Sainte-Agathe

STE-AGATHE DES MONTS. — Le Carnaval laurentien se terminera, samedi et dimanche, dans une féerie de fêtes populaires comme l'on en a jamais vu dans les Laurentides.

Samedi sera la journée des enfants: courses en patin, en ski, en raquette. Tôt dans la soirée, 400 enfants portant des flambeaux dé-

fileront dans les rues, avec des corps de clairons, une brillante escorte à cheval, et les sleighs de la reine et des personnages officiels. Ce défilé éblouissant de gaieté se rendra au grand palais de glace, où un grand feu d'artifice jettera des couleurs sur le paysage de neige.

La reine du Carnaval, Mlle Jeanine Baril, fera ensuite la tournée des hôtels, en compagnie du maire et d'autres personnalités.

Le défilé annuel des chars montrant des scènes du bon vieux temps est unique en Amérique du nord. A lui seul, il attire à Ste-Agathe des Monts des milliers de touristes. Le spectacle est typiquement canadien-français: participants et spectateurs avec ceinture fléchée et tuque de laine, musiciens aux costumes rutilants, chants de folklore. C'est vraiment l'illustration d'une fête campagnarde d'autrefois.

Rochon triomphe

NEW YORK, (P.A.) — Le champion américain Tony Trabert a disposé de Frank Shields de New York, 6-0, 9-7, 6-2, dans la première ronde du tournoi de tennis intérieur ici hier soir.

Henri Rochon de Montréal a battu Dick Sorlein de Philadelphie, 6-0, 7-5, Vic Seixas a battu Don Thompson, 6-2, 6-0, et Art Larsen a éliminé Desmond Margetson, 6-2, 6-2.

BROOKLYN. — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier que le droitier Bob Milliken avait signé son contrat pour la prochaine saison. Milliken, âgé de 27 ans, a remporté huit victoires contre quatre défaites, la saison dernière. Il a alloué une moyenne de 3.36 points mérités par joute.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS

du Certificat de Mérite Dow

HAUT SIMPLE

M. L. YANOFSKY
268

MME F. BELLINI
245



AUTRES SCORES REMARQUABLES

HOMMES

NOMS	SCORES	SALLES DE QUILLES
B. Anderson	267	Monkland
G. Ouellette	265	Parent
G. Mohammed	259	Leader
L. St-Georges	258	Montréal
F. Rode	257	Leader
A. Coulombe	256	Jean-Talon
L. Labataglia	256	St-Paul
M. Shamy	255	Syrian
E. Roy	255	Chevaliers de Colomb

DAMES

E. Desroches	239	Orléans
P. Gallery	223	Park
R. Wright	222	Parent
E. Nihmey	221	Syrian
M. Barnett	217	Windsor
M. Morin	213	Alouette
H. Desjardins	212	Modern
E. Aspell	210	St-Laurent
T. Charbonneau	208	Jean-Talon

La photographie ci-haut représente M. Lawrence Yanofsky et Mme Florence Bellini, recevant leur Certificat de Mérite Dow, accordé cette semaine pour la première fois: (semaine du 7 au 13 février) et présenté par Maurice Brisebois, de la Brasserie Dow. A l'extrême gauche, Léon Payette, gérant de la salle de quilles Park. M. Yanofsky a obtenu le certificat en jouant une partie de 268, le 10 février dernier, — le plus haut score de la semaine pour les petites quilles — à la salle de quilles Park. M. Yanofsky est membre de la ligue "B'nai Brith". Mme Bellini a obtenu son certificat avec une partie de 245 points, le 8 février, à la salle de quilles St-Henri. Mme Bellini fait partie de la ligue "B'nai Brith". La moyenne des points de M. Yanofsky est de 147, celle de Mme Bellini, de 130. La Brasserie Dow est heureuse d'offrir ses félicitations aux gagnants des deux Certificats de Mérite Dow, remis cette semaine pour la première fois.

Un Certificat de Mérite Dow est décerné chaque semaine aux deux joueurs (homme et femme) qui obtiennent le plus haut simple au cours d'une partie de ligue, jouée à Montréal, du lundi au dimanche soir de chaque semaine. Les meilleurs scores de la semaine obtenus dans chaque salle de quilles reçoivent aussi une mention honorable.

Pour de plus amples renseignements, voyez l'annonce affichée dans votre salle de quilles.

LA BRASSERIE

Dow

LIMITÉE

Le diner des célébrités à Toronto a récolté \$29,000 pour les enfants infirmes

TORONTO, 19. — (P.C.f.) — Des champions et des aspirants âgés de 18 à 73 ans, représentant 11 sports, se sont unis hier soir pour une cause commune: aider les jeunes qui n'ont pas la chance de devenir athlètes.

Ils ont été les vedettes du troisième diner annuel des célébrités offert par l'Association des chroniqueurs sportifs de la presse et de



Marlene STEWART

la radio. Plus de 800 personnes ont répondu à l'appel, au prix de \$25 du couvert. La recette de \$29,000 sera versée à la Société ontarienne des enfants infirmes.

Le diner a marqué le début de la campagne annuelle du Timbre de Pâques. Parmi les convives se trouvaient des hommes et des femmes qui ont connu la gloire sportive en Amérique du Nord. Des héros de la boxe, du football, du hockey, du golf, du curling, des concours hippiques, du cyclisme, de la natation, de l'équitation, du baseball et de l'aviation ont pris place à la table d'honneur.

La jeune génération était représentée par Marlene Stewart, petite golfeuse célèbre, de Fonthill, Ont., qui est devenue l'an dernier la première Canadienne à remporter le championnat féminin de golf amateur de Grande-Bretagne. On remarquait aussi Shirley Thomas, 18 ans, d'Ottawa, la seule femme ayant réussi à se tailler une place dans l'équipe d'équitation du Canada. Mile Thomas a connu la célébrité en 1953, au Madison Square Garden, en triomphant de vedettes britanniques, irlandaises, américaines et canadiennes.

TOMMY BURNS PRESENT

Le monde pugilistique avait délégué Tommy Burns, 73 ans, de Hanover, Ont., le seul Canadien ayant été couronné champion du monde des poids-lourds, et Earl Walls, de Toronto, tenant du titre canadien dans cette catégorie. Burns, actuellement évangéliste à Coalinga, Californie, remporta le titre au début du siècle. Il est aujourd'hui un personnage heureux, prêchant l'amour du genre humain.

Les ambassadeurs du hockey étaient Eddie Shore, l'ex-vilain des Bruins de Boston, Fred (Cyclone) Taylor, l'un des plus grands joueurs canadiens, et Frank Boucher, l'ex-virtuose du crochet, d'Ottawa, actuellement gérant des Rangers de New-York, de la ligue Nationale.

A la table d'honneur, Tris Speaker et Lefty Gomez, prodiges du baseball, et Herman Hickman, le fameux "gros" joueur de football, coudoyaient Torchy Peden, de Victoria, C.-C., un des géants des courses cyclistes de six jours; Ken Watson, probablement le plus grand curleur du Canada, et Earl Sande, le petit homme chauve dont le nom évoque les courses.

Parmi les autres célébrités, on remarquait John Ross Roach, qui fut un temps l'un des meilleurs gardiens de buts au hockey; Leon Hart, le puissant quart des Lions de Détroit, dans la ligue Nationale de football; Cliff Lumsden, de Toronto, trois fois gagnant du cham-

piennat professionnel de natation à l'exposition nationale, à Toronto, et Bob Cunningham, des Rough Riders d'Ottawa, vainqueur du trophée Jeff-Russel pour avoir été choisi le joueur le plus remarquable dans le Big Four, l'an dernier.

Aragon bat Davey; l'arbitre et un juge sont suspendus

LOS ANGELES, 19. — (P.A.f.) — Deux officiels ont été suspendus, hier soir, après qu'Art Aragon eut été proclamé vainqueur par décision "partagée" de Chuck Davey après un dur combat de 10 rondes à l'Olympic Auditorium. La foule de 10,400, qui remplissait l'arena à capacité, a longuement critiqué la décision.

Le président Tony Entenza et les commissaires Everett Sanders et Norman Houston de la Commission Athlétique de Californie se sont réunis immédiatement en assemblée d'urgence et Sanders s'est rendu à la chambre de Davey, où il a annoncé que les deux officiels qui avaient voté pour Aragon — l'arbitre Mushy Callahan et le juge Joe Stone — avaient été suspendus.

"C'est la pire décision que j'aie vue durant mes nombreuses années dans la boxe", a dit Sanders à Davey.

Callahan, un ancien boxeur et vétéran arbitre, a jugé le combat 56 points à 54 en faveur d'Aragon. Stone a voté pour Aragon 55 1/2 à 54 1/2, selon le système de 11 points par ronde de Californie. L'autre juge, Charlie Randolph, a voté 58-52 pour Davey.

Le représentant de la Presse Associée a voté 56-54 pour Davey, lui accordant six rondes contre trois avec une nulle.

Aragon était favori, 2 contre 1. Sanders a convoqué une assemblée spéciale pour le 24 février. Il a dit qu'il était probablement impossible de renverser la décision, mais il a dit: "Nous allons mettre fin à ces mauvaises décisions et à ces décisions 'partagées'. Nous ne tolérerons plus ce manque d'uniformité".

Togo rencontrera Managoff mercredi

Lee Savold, un ancien brillant boxeur poids lourd, viendra à Montréal, mercredi prochain, pour arbitrer le combat que se disputent le Grand Togo et Bobby Managoff. C'est ce que le promoteur Eddie Quinn a annoncé hier.

Savold est déjà venu à Montréal il y a quelques années. Il avait alors accompagné le mi-moyen Fittie Pruden, qui était venu rencontrer Johnny Greco dans un match pour le championnat canadien.

Eddie Quinn s'est assuré les services de Savold après que Managoff eut exigé un arbitre neutre.

Horvath mène à San Antonio

SAN ANTONIO. (P.A.) — Rudy Horvath de Windsor a réussi un score record de 61, 10 coups sous la normale, hier pour prendre les devants dans le tournoi de golf omnium de San Antonio.

Horvath détient une avance d'un coup sur Joe Moore de White Plains, et trois joueurs se partagent la troisième place. Ce sont Lionel Hébert d'Érie, Shelley Mayfield de Chicopee, et Wally Ulrich de Maplewood. Un autre Canadien, Johnny Kesselring, a joué ses 18 trous en 65 coups.

AUGUSTA, Me. — Babe McCarron, 150 1-2, Augusta, K.O.T. Buttsy Gallant, 146, Rumford, Me. (7).

Vincent bat Bob Bédard

MIAMI, Floride — (P.A.f.) — Tony Vincent, de Miami, le troisième favori, a disposé hier de Robert Bédard, de Sherbrooke, membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis, en trois sets pour passer à la semi-finale du tournoi de championnat de l'université de Miami.

Vincent et Bédard ont bataillé durant plus de trois heures avant que Vincent ne l'emporte 3-6, 6-3, 8-6. Dans le premier set, ils ont envoyé la balle d'un côté à l'autre du filet 131 fois et il leur a fallu échanger de 60 à 70 coups avant de marquer un point, à plusieurs reprises.

Gardnar Mulloy, le premier favori, a facilement défait Bob Anderson, un Suédois, 6-1, 6-4.

Canada vs Chili

MELBOURNE, Australie — Les Etats-Unis rencontreront les Indes en première ronde du tournoi de la coupe Davis l'été prochain. Le Japon sera opposé au Mexique et le Chili se mesurera au Canada. Le Cuba ne jouera pas en première ronde de la zone américaine.

Sir Normand Brookes, président de l'Association de tennis de l'Australie a annoncé que la ronde de la zone américaine devra être terminée pour le 13 septembre.

Castellani risque beaucoup contre Ernie Durando ce soir

NEW-YORK. — Rocky Castellani, premier aspirant au championnat poids-moyen du monde, risquera cette position avantageuse, ce soir, alors qu'il rencontrera Ernie Durando dans un combat de 10 rondes au Madison Square Garden.

Durando, un boxeur de Bayonne, N.-J., est reconnu comme un des plus durs cogneurs de sa division. Il a démontré qu'il avait un redoutable coup de poing dans ses deux matches contre Castellani.

Dans le premier combat, au Garden le 27 janvier 1950, Castellani a été envoyé au plancher pour le compte de huit à la troisième ronde. Il a affiché beaucoup de courage par la suite pour gagner le match par décision des juges.

Il ne fut pas aussi chanceux dans le deuxième combat, qui fut disputé le 11 janvier 1952 au Garden. Une dure droite l'a envoyé au plancher pour le compte de 9 à la 6e ronde. Une autre dure droite l'a de nouveau envoyé au plancher pour le compte de 9 à la ronde suivante. Il était tellement impuissant lorsqu'il s'est relevé que l'arbitre Ray Miller a arrêté le combat pour donner la victoire par mise hors de combat technique à Durando.

Tommy Ryan, alors gérant de Castellani a attaqué l'arbitre parce qu'il avait arrêté le combat. Il a ensuite frappé le matchmaker Al Weill dans la chambre des boxeurs. Résultat, Ryan ne s'occupe plus de boxe depuis ce temps.

En dépit de sa défaite par K.O.T. dans le match du 11 janvier 1952, Castellani est favori à 11 contre 5 pour l'emporter. Les preneurs au livre figurent qu'il sera vainqueur si le match se rend à la limite. Les trois juges du premier match le favorisaient aux points et il était encore en avant lorsqu'il a subi la défaite par K.O.T.

Castellani tentera de remporter sa 8e victoire consécutive. Il a gagné 25 de ses 27 derniers matches. En 1953 il a gagné huit de ses neuf combats. Il a subi une défaite par décision partagée contre Pierre Lan-

Drummer a battu Terry et perdu contre Basilio

Reggie Chartrand n'aura pas la tâche facile lundi soir lorsqu'il rencontrera Ernie Drummer de Syracuse dans un match-revanche de dix rondes. Drummer n'est pas demeuré inactif après sa victoire sur Chartrand l'été dernier.

Le boxeur noir de Syracuse a en effet rencontré Carmen Basilio et a perdu par décision. Basilio est cependant considéré comme le premier aspirant au championnat mi-moyen du monde et il a eu l'honneur d'envoyer Kid Gavilan au plancher. Drummer a aussi fait face à Mario Terry qu'il a battu par décision.

Drummer s'entraîne sérieusement pour son match contre Chartrand. "J'ai vaincu Chartrand par décision et j'ambitionne de l'emporter par K.O. cette fois", a déclaré Drummer.

Ernie désire ainsi faire oublier sa défaite par K.O.T. contre Paolo Mellis. On sait que l'arbitre avait arrêté le match à cause d'une large coupure de Drummer à la lèvre. Même s'il a subi la défaite, Drummer avait fort belle figure.

Il a démontré qu'il était un solide encaisseur et qu'il était très agressif. Chartrand entend se porter à l'attaque dès le début de la rencontre pour l'emporter par K.O.

Dans la semi-finale qui sera de huit rondes, Tony Percy, un jeune pugiliste de Drummondville, tentera de faire oublier sa défaite contre Chartrand en faisant face à Larry Bushing, un autre boxeur de Syracuse. Bushing détient également une victoire par K.O. sur Percy, dans un match qui fut disputé à Ottawa l'an dernier.

Jerry Simpson, le jeune Montréalais qui a impressionné en battant Jerry Aubut par mise hors de combat il y a deux semaines livrera un match de six rondes à Bobby Joyal de Drummondville.

C.N.R. favori pour éliminer Northern Electric

Le C.N.R. a causé une certaine surprise en remportant la victoire dans les deux premières joutes. Les joueurs de Bill Menary sont favoris pour gagner encore ce soir et s'assurer ainsi le droit de rencontrer le Dow dans la série finale pour le trophée Johnny-Greco.

La direction du C.N.R. est satisfaite de la tenue affichée par ses joueurs dans cette série. Menary a prédit une autre victoire si ses joueurs affichent la même tenue. "Mes joueurs affichent réellement la tenue que j'attendais d'eux", a déclaré Menary.

Le C.N.R. sera au grand complet pour la rencontre de ce soir. Roger Morrisette sera à son poste dans les filets de ce club. Morrisette est l'un des responsables des deux victoires consécutives du C.N.R.

Jimmie Williamson, instructeur du Northern, est cependant confiant de voir ses joueurs éviter l'élimination. Il prétend que ses joueurs n'ont pas été chanceux. Le Northern a eu un meilleur record que le C.N.R. durant la saison régulière.

Lorne Golden, le meilleur compteur du Northern, sera à son poste. Golden a joué en dépit du fait qu'il souffrait d'une forte attaque de la grippe durant les deux premières joutes. Il formera, ce soir, un trio avec Bobby Young et Pete McManahan. Ed Lozienski formera une ligne d'attaque avec Claude Vézina et Fred Hazelhurst.

Moe Martin et Bob Sierzant seront utilisés à la défense en avant du gardien de buts, Dave O'Meara.

Denys Casavant se distingue

Après avoir concédé une avance de 2 buts à ses adversaires, le club d'Étoiles de la Ligue de Hockey Dépression s'est superbement rallié dans les dernières minutes de la joute pour égaliser le compte et tenir les collégiens de l'Académie Roussin à un verdict nul de 4 à 4 dans une joute hors-concours, qui a été disputée à l'Aréna de Pointe-aux-Trembles, dimanche dernier.

Denys Casavant s'est particulièrement distingué à l'attaque pour la L.H.D. en comptant le but égalisateur, tandis que les autres buts étaient enregistrés par Pierre Racette, Jean-Paul Bergeron et Bill Andoney.

Bien protégé à la ligne bleue par Gerry Tremblay, Bob Beaucage et Gerry Desparois, le cerbère André Mercier a donné une magnifique exhibition de son savoir-faire dans les filets de la L.H.D. dont les joueurs concédaient une différence d'une quinzaine d'années dans la moyenne d'âge avec leurs jeunes adversaires.

A l'issue de cette joute nulle, le Dr Yvan Dion, instructeur des Étoiles de la L.H.D. a déclaré qu'il avait accepté l'invitation du Collège Roussin pour une autre joute qui aura lieu vers le début de mars et que son équipe rencontrerait sous peu les Collèges Ste-Thérèse, Laval et St-Laurent.

Eliminatoire de la ligue de l'Est

Les séries éliminatoires de la ligue de hockey des Industries de l'Est débiteront ce soir à l'arena Roussin.

Dans la première partie d'une série de deux joutes, total des points, le Canada Cement du gérant R. Lafortune sera opposé au Dominion Tar de C. Raymond.

Dans l'autre joute le Esso de Claude Forest fera face au Impérial de P. Leclair. Le gagnant de cette série sera proclamé champion de l'Imperial Oil Limited, et recevra le trophée Charles-Scrymgeour.

LOS ANGELES—ART ARAGON, 146, Los Angeles, bat par décision Chuck Davey, 146 1-4, East-Lansing, Mich. (19).

Un but de Lulu Denis permet au Royal de battre Sherbrooke



Lulu DENIS

SHERBROOKE, 19. — (P.C.f.) — Un but controversé de Lulu Denis après 3.25 minutes de la période supplémentaire a donné au Royal de Montréal une victoire de 3-2 sur le St-François de Sherbrooke hier soir, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec. Par ce gain Royal est resté égal avec Chicoutimi en première place.

Denis a compté après que Gerry Cotnoir eut bloqué un lancer d'un autre joueur montréalais. Cotnoir tenta de saisir la rondelle avec sa mitaine, mais l'arbitre Charlie Déziel décida que la rondelle était encore au jeu quand Denis la poussa dans la cage.

Le Schbrooke protesta et Déziel

dut attendre sur la glace que la foule hostile ait quitté l'aréna avant de se rendre à sa chambre. Dave Gatherum commença la partie dans les buts du Sherbrooke, mais il fut atteint par un lancer au front décoché par Eddie Litzberger dans la première période. Il fut alors remplacé par Cotnoir.

Denis a participé à tous les buts du Royal, contribuant à ceux d'Orval Tessier et de Gerry Desaulniers dans la première période en plus de son but de la victoire dans la période supplémentaire. Jack Forbes et Ed Stankiewicz ont été les compteurs du St-François, tous deux dans la deuxième période.

Bob Perreault a repoussé 35 lancers, quatre de plus que Cotnoir et Gatherum.

CHICOUTIMI GAGNE AUSSI

CHICOUTIMI (P.C.I.) — Pete Tkachuk a compté deux buts hier soir pour conduire les Saguenéens de Chicoutimi à une victoire de 4-2 contre les Indiens de Springfield. Tkachuk a compté son premier but dans la première période sur des passes de Sherman White et de Gerry Glaude. Del Franche a égalé le compte pour les Indiens avant la fin de la période.

Tkachuk enregistra l'unique but de la deuxième période avec l'aide de White et de Normie Dussault. Springfield égala de nouveau le compte dans la troisième période par l'entremise de Graham Hastings. Lou Smrke redonna l'avance au Chicoutimi à 11:40 et Dussault consolida la victoire des Saguenéens en comptant six minutes plus tard.

Quatre punitions seulement ont été distribuées durant la joute, toutes dans la première période.

Première période	
1-Royal: Tessier (Denis, Léger)	3.04
2-Royal: Desaulniers (Denis, Roche)	15.53
Punitions: Dubé, (mineure et mauvaise conduite), Frampton (2), Burchell, Wray.	
Deuxième période	
3-Sherbrooke: Forbes (Giesbrecht)	4.22
4-Sherbrooke: Stankiewicz (Johnson, Dubé)	15.35
Punitions: Léger (2), Dubé.	
Troisième période	
Aucun but	
Punition: Léger.	
Période supplémentaire	
5-Royal: Denis	3.25
Aucune punition.	

Première période	
1-Chicoutimi: Tkachuk (White, Glaude)	1.10
2-Springfield: Franche (Hogg, McNab)	5.46
Punitions: Roy, McNab, Taillefer, McMurdy.	
Deuxième période	
3-Chicoutimi: Tkachuk (Dussault, White)	9.37
Aucune punition.	
Troisième période	
4-Springfield: Hastings (Leier)	1.40
5-Chicoutimi: Lou Smrke (Stan Smrke, Lamirande)	11.40
6-Chicoutimi: Dussault	17.03
Aucune punition.	
Arrêts: Hughes 25, O'Hearn 22.	

TOPEKA, Kan.—Dave Shade 137 1-2, Detroit, bat par décision Bobby Bickle, 138 1-2, Topeka (10).

Almas à Buffalo; Evans à Victoria

BUFFALO. — Le gardien de buts Ralph "Red" Almas, des Cougars de Victoria de la ligue de l'Ouest, a été rappelé par les Bisons de Buffalo. Almas remplacera le jeune Charlie Hodge qui a joué trois parties avec les Bisons en l'absence de Jacques Plante qui est avec les Canadiens. Quant à Hodge, il retournera avec les Mohawks de Cincinnati.

Claude Evans remplacera Almas à Victoria. Evans en sera à son quatrième club cet hiver. Il a en effet porté les couleurs du Royal, du Valleyfield et du Providence.



Dave GATHERUM

Joute importante entre McGill et Carabins ce soir au Forum

La partie McGill vs U. de Montréal de ce soir promet d'être plus qu'une partie régulière de la ligue interuniversitaire. Ce sera la dernière partie de la saison entre les deux universités et un des principaux événements du Carnaval d'hiver de McGill.

McGill a deux victoires à son crédit tandis que l'U. de Montréal en a une. Les deux clubs seront au complet et le club de Montréal qui n'aime pas voir McGill porter ombrage à son historique supériorité au hockey fera l'impossible pour égaliser le nombre des parties gagnées. Mais McGill aura le support de tous ses étudiants et ne veut absolument pas perdre.

L'édition '54 des Redmen de Rocky Robillard est à peu près le club le mieux balancé que McGill ait possédé jusqu'ici. Alan Lindsay s'est révélé un digne remplaçant de Bob McClelland dans les filets. A la défense, Petty, une ancienne étoile du Royal Junior et Len Shaw, un robuste joueur de football, sont les étoiles de la ligue interuniversitaire.

Herb English et Whitey Shultz sont des compteurs prolifiques et très dangereux auprès des buts adversaires. Mais le pilote Arthur Therrien a aussi quelque chose sur quoi fonder des espérances. Les vétérans Quenel, Marchessault, Hotte et Dagenais connaissent leur tabac et sont encore souvent une cause d'augmentation du pouls des pilotes adversaires.

Desrochers avec ses six pieds et deux pouces et ses deux cents livres est le pilier de la défense des Bleu et Or. Des recrues comme Sénéchal dans les buts, Plante au centre et Perrault à la défense se sont avérés très utiles à leur club. Art Therrien lui-même est un des meilleurs pilotes de la ligue. On sait qu'en six ans il a apporté quatre championnats à l'Université de Montréal.

C'est donc dire que la partie de ce soir promet d'être excitante au possible. La vieille rivalité entre les deux universités suscitera probablement des événements palpitants, mais un cordon spécial de la police montréalaise sera là pour surveiller et d'intéressants numéros de patinage de fantasia orienteront différemment les passions individuelles.

Howe et Kukulowicz renvoyés à Saskatoon

NEW-YORK. — Les jeunes joueurs d'avant, Vic Howe et Aggie Kukulowicz qui ont joué avec les Rangers contre les Bruins de Boston mercredi dernier, ont été renvoyés à Saskatoon de la ligue de l'Ouest hier. L'instructeur Muzz Patrick considère ces deux joueurs comme des "prospects", mais il prétend qu'ils manquent trop d'expérience pour évoluer dans la N.H.L.

Howe est papa

Gordie Howe, le prolifique compteur des Red Wings de Detroit, est devenu père hier soir, mais on ne lui a pas annoncé la nouvelle durant la joute Detroit-Montréal au programme de la ligue Nationale. Les dirigeants du Detroit ont appris juste avant le début de la partie que Mme Howe avait donné naissance à un fils dans un hôpital de Detroit.

Le Mont St-Antoine est seul en tête

Deux joutes ont été disputées dans la Ligue de ballon-panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé, à la Palestre Nationale.

La première joute au programme mettait aux prises les sections Nord et Ouest des Ecoles d'arts et métiers de Montréal. La section Ouest l'emporta sur la section Nord par le compte de 23-21. René Milaknis de l'équipe gagnante contribua grandement à la victoire de son équipe en comptant 13 points à lui seul.

Dans la deuxième joute, le Mont St-Antoine et l'Ecole Technique de Montréal, les deux seules équipes qui n'avaient encore essayé aucune défaite depuis le commencement de la saison, se disputèrent la victoire. Le Mont St-Antoine remporta la victoire par le compte de 19-14. En enregistrant ainsi cette victoire, le Mont St-Antoine demeure la seule équipe à n'avoir connu aucune défaite. Albert Lamarche, le premier en tête des compteurs, a enregistré 10 buts pour le Mont St-Antoine. Roman Sojukko, de l'Ecole Technique a compté 7 points.

Mardi soir prochain, la Ligue de ballon-panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé, présentera un programme triple cette fois, à la Palestre Nationale.

Stan Long est suspendu

KEMPTVILLE, Ont. (P.C.f.) — M. W.-B. George, président de la Canadian Amateur Hockey Association, a annoncé hier qu'il a suspendu l'instructeur Stanley Long, des Greenhirts de Kitchener, de la ligue junior de l'Ontario, pour un an.

La suspension, qui prend effet à compter du 12 février 1954, est appliquée parce que Long a retiré son club de la glace en protestant contre la décision de l'arbitre dans une joute contre les Marquis de Jonquière, de la ligue junior du Québec, vendredi soir dernier.

Le club a quitté la glace après 17 minutes de jeu dans la deuxième période après que l'arbitre Ken Mullins, de Montréal, eut refusé un but au Kitchener.

Kitchener menait alors par 4-2. Mullins donna la victoire au Jonquière quand le Kitchener quitta la patinoire.

M. George a également annoncé que la suspension temporaire contre l'avant Greg Hicks, du Kitchener, avait été levée. Hicks fut suspendu à la suite de la joute de jeudi soir dernier durant laquelle il se vit imposer une punition de mauvaise conduite et de match pour avoir bousculé l'arbitre.

Club Sansoucy

Le club Sansoucy de LaSalle lance un défi à tout club de hockey intermédiaire. Inf.: Laurent Duchesne, CLairval 7160.

Ste-Thérèse est légèrement favori pour triompher du St-Jérôme ce soir

Les Castors de Ste-Thérèse et les Alouettes de St-Jérôme seront au grand complet pour la cinquième partie de la série semi-finale de quatre de sept des éliminatoires de la ligue Provinciale, ce soir, à Ste-Thérèse. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité dans la série ayant remporté chacun deux victoires.

Une rivalité aussi grande que celle qui existe entre les Canadiens et les Leafs de Toronto de la ligue Nationale existe entre les clubs St-Jérôme et Ste-Thérèse. Mardi soir à St-Jérôme, les Castors n'avaient que cinq joueurs et aucun arrière-garde. Les avants Dave McCready et Cliff Malone ont joué à la ligne bleue. Les deux Labelle et Leacock qui ont pris un repos forcé mardi à cause de la tempête ont profité du repos.

Il est juste de prévoir une joute excitante au possible ce soir à Ste-Thérèse. Yves Nadon, le pilote du St-Jérôme, a affirmé que son club sera de retour au jeu ce soir. Frank Bennett, Paul Marion, John Drury et Harold Butts seront à la ligne bleue des Alouettes.

Frank Porteous jouera en com-

pagnie de Danny Caduc et Gilles Généreux, tandis que Jean-Guy Renaud aura Marc Campeau et Georges Ouellette comme alliés. Danny Porteous ou Ken Borwick jouera au centre avec Gordie Gallagher et George James sur les ailes.

Rosalie Benoit, qui n'a pas joué avec le Ste-Thérèse mardi, sera au poste ce soir. Il est probable qu'il s'alignera sur deux lignes d'attaque.

Arthur Lessard, le pilote du Ste-Thérèse, a déclaré que son club l'emporterait décisivement ce soir pour mettre fin aux espoirs des Alouettes de passer en finale. "Nous gagnerons les deux prochaines joutes par des comptes décisifs pour passer en finale contre les Colts de Cornwall", de dire un optimiste Lessard.

Beauharnois tentera d'égaliser les chances contre St-Arnault

Les séries éliminatoires de la ligue Commerciale de Montréal pour la possession du trophée "Victor M. Drury" se continueront ce soir, à l'aréna St-Laurent, alors que dans la première partie, Molson fera face au C.P.R., tandis que dans la deuxième joute le St-Arnault rencontrera le Beauharnois.

Le C.P.R. et le Beauharnois feront face à l'élimination, le Molson et le St-Arnault ayant remporté la victoire dans les premières joutes de ces deux séries de deux de trois.

Le Molson et le St-Arnault sont tous deux favoris pour passer en finale dès ce soir. Jimmy McCurry, instructeur du Molson est confiant de conduire son club à une deuxième victoire consécutive, mais Louis Paquette, du C.P.R., prétend que son club n'a pas encore dit son dernier mot.

Paquette a fait remarquer que son club n'alignait que deux joueurs de défense et qu'il était privé des services de Claude Cool, le joueur le plus expérimenté de son équipe.

McCurry compte beaucoup sur les Verill, Paul, St-Vincent, Robillard et Grisé pour conduire son équipe à la victoire. Claude Groulx solide gardien de buts sera à son poste dans les filets du Molson.

Quant au C.P.P. les deux Cool, Mauri et Claude, seront à leur poste et devraient aider la cause de leur club.

Johnny Vertz, instructeur du Beauharnois, est fort confiant de voir ses joueurs éviter l'élimination. Le Beauharnois a réussi à vaincre le St-Arnault 2 à 1, dimanche dernier, dans une joute d'exhibition.

Vertz compte beaucoup sur Maurice Lemieux, les deux Jeanneau et Olivier Roy pour accomplir cet exploit. Quant au St-Arnault, il

sera au grand complet pour la joute de ce soir. L'instructeur Gus Rompré a prédit la victoire pour son club.

Cude suspendu

NORANDA, Qué. (U.P.) — Le pilote Wilf Cude, du club juvénile Tollers de Noranda, a été suspendu aujourd'hui pour avoir donné l'ordre à son club de quitter la glace lors d'une joute éliminatoire contre le Rouyn, le 7 février. Cude a été suspendu par la Northern Ontario Hockey Association.

Lorne Miller, le secrétaire de l'association, a annoncé la suspension de Cude, ancien gardien de buts des Canadiens et des Red Wings de Detroit dans la ligue Nationale.

Deux arbitres, Alphonse Couture et Frank St-Laurent, de Noranda, ont également été suspendus à la suite de cet incident. Les arbitres et Cude devront s'expliquer devant le comité exécutif de la NOHA, à Kirkland Lake, le 28 février.

Un rapport veut que les arbitres n'aient pas indiqué un ultimatum de deux minutes à Cude pour qu'il retourne son club sur la glace. Cude a tout simplement retiré son club et a longuement patienté avant de décider de lui laisser terminer la partie. Les règlements exigent une suspension d'un an pour tout pilote qui retire son club de la glace au cours d'une joute.

Les Canadiens se rallient pour battre Détroit, 4 à 2

(par PHIL SEGUIN)

Il n'arrive pas souvent que les Red Wings de Détroit perdent une partie après avoir pris une avance de deux buts; c'est même rarissime, mais les Canadiens, quoique affaiblis par l'absence de cinq de leurs réguliers, ont réussi un exploit remarquable lorsqu'ils ont surmonté un déficit 2-0 pour l'emporter 4-2 sur les meneurs de la ligue Nationale, devant 14,501 spectateurs hier soir au Forum.

Ce triomphe a permis aux Canadiens de remonter en deuxième place, sur un pied d'égalité avec les Maple Leafs de Toronto, et à dix points des meneurs. Les Leafs ont joué une partie de moins que les Canadiens.

Les Red Wings ont compté deux buts dans les quatre premières minutes de jeu, profitant d'une double punition mineure à Maurice Richard, mais ils ont grandement ralenti l'allure par la suite, et les Canadiens ont dominé durant les deux dernières périodes, égalant le compte à la seconde et comptant deux buts décisifs à la troisième.

Cette joute était la première d'une série de trois entre les deux clubs, qui se rencontreront de nouveau demain soir au Forum et lundi soir à l'Olympia de Détroit.

BOUCHARD BRILLE

Les Red Wings, qui avaient annulé 0-0 à Toronto mercredi soir, ne paraissent pas à leur meilleur, et les solides coups d'épaules appliqués par les Canadiens, notamment par Emile Bouchard, qui a joué sa meilleure partie depuis plusieurs saisons, les ont vite ralenti et ils n'avaient plus l'énergie nécessaire pour se rallier après que le Canadien eut pris les devants dans la troisième période.

Kenny Mosdell, Richard, Bert Olmstead et Elmer Lach ont compté les buts des Canadiens. Richard et Olmstead ont de plus obtenu un assist chacun et Jean Béliveau en a mérité deux.

Les buts des Red Wings ont été comptés par Red Kelly et Ted Lindsay.

Le gardien de buts Terry Sawchuk, qui lutte avec Harry Lumley de Toronto pour le trophée Vézina, ne peut être tenu responsable de la défaite des siens, quoiqu'il ait été déjoué quatre fois. Sawchuk a reçu 47 lancers et il a dû exécuter des prodiges pour empêcher les Canadiens d'accumuler une dizaine de buts au moins.

Sawchuk a ainsi perdu du terrain dans son duel avec Lumley, qui a alloué 93 buts, soit six de moins que Terry, mais Lumley a deux parties de plus à jouer.

À l'autre bout de la patinoire, Jacques Plante a été relativement peu occupé après les dix premières minutes de jeu. Plante a reçu 10 lancers dans la première période, mais les Red Wings n'ont réussi que trois lancers dans la seconde et six dans la troisième.

HOWE EST "VOLE"

Plante ne paraissait pas trop sûr de lui-même au début de la joute, mais il s'est ressaisi après avoir alloué deux buts, et vers la fin de la première période, il a réussi un arrêt sensationnel aux dépens de Gordie Howe, qui était parvenu seul devant lui. Si Howe avait compté, le résultat de la joute aurait sans doute été différent.

Un record a probablement été établi lorsque l'arbitre a imposé 31 minutes de punitions dès la première minute de la partie.

La joute venait à peine de commencer lorsque Olmstead en est venu aux coups avec Bill Dineen, après que le jeune centre de Détroit lui eut porté un coup de bâton à la figure. Les deux combattants ont repris la bataille deux fois après avoir été séparés.

Olmstead, qui a été coupé à la figure, a écopé d'une majeure et une mineure, tandis que Dineen a attrapé une majeure pour avoir frappé avec son bâton, une autre majeure pour s'être battu, et une punition de dix minutes automatique pour avoir mérité deux majeures dans une joute. Dineen a donc passé toute la première période sur le banc des punitions, et il y est retourné pour dix minutes dans

la troisième période lorsque Sawchuk a attrapé une punition de mauvaise conduite.

34 secondes après le duel Olmstead-Dineen, Richard a fait trébucher Tony Leswick, et, comme il se dirigeait vers le banc des punitions, Leswick lui a adressé une remarque désobligeante et Maurice a porté un coup de coude à Tony, s'attirant une autre mineure.

Sawchuk a mérité sa punition de dix minutes lorsqu'il a poussé l'arbitre Frank Udvari après que celui-ci



Emile BOUCHARD

ci eut alloué un but à Olmstead, qui brisait l'égalité, peu après le début de la troisième période. Olmstead était posté près du filet lorsqu'un lancer de Tom Johnson a frappé son patin pour ricocher dans le coin de la cage, et Udvari a alloué le but, malgré les protestations de Sawchuk, qui prétendait que Olmstead avait frappé la rondelle intentionnellement avec son patin.

DEUX BUTS RAPIDES

La double punition de Richard a laissé les Canadiens avec quatre joueurs contre cinq sur la glace pour quatre minutes, et l'offensive des Red Wings a porté fruit lorsque Kelly a déjoué Plante avec un lan-

cer de loin, après une longue course individuelle.

46 secondes plus tard, Lindsay a compté à son tour, lançant entre les jambes de Plante après une série de passes avec Howe et Metro Prystai.

Richard était à peine revenu sur la glace lorsque Bouchard s'en est pris à Leswick à son tour, méritant une mineure, mais la défense des Canadiens a tenu bon pendant son absence.

Lorne Davis a joué de malchance au milieu de la période lorsque son lancer a frappé le poteau du filet.

La deuxième période durait depuis quatre minutes lorsque Mosdell a réduit le déficit avec l'aide de Bud MacPherson et Paul Meger. Mosdell a déjoué Sawchuk facilement après avoir reçu une passe parfaite devant le filet. Ce but a annulé une punition "à retardement" que Udvari se préparait à imposer à un joueur des Red Wings.

Les Canadiens ont ensuite malmenés les Wings pendant plusieurs minutes, et tour à tour Kelly, Prystai et Alex Delvecchio ont encaissé de formidables coups d'épaules qui les ont sans doute ralentis pour le reste de la soirée.

Richard a égalé le compte dans la dernière minute de la période, faisant devier un lancer de loin par Bouchard derrière Sawchuk. Bouchard avait reçu la rondelle de Béliveau, qui avait porté le disque jusque dans le coin de la patinoire.

OLMSTEAD COMPTE

Une minute après le début de la troisième période, le but chanceux à Olmstead a brisé l'égalité, et Lach a compté le dernier but de la soirée, sept minutes plus tard. Elmer a été frappé par un lancer d'Olmstead devant le filet, mais la rondelle est tombée à ses pieds et il l'a promptement glissée derrière Sawchuk.

Pendant toute cette période, comme durant la seconde, les Canadiens ont bombardé Sawchuk de tous côtés, et Terry a dû maigrir de plusieurs livres à la suite des exercices d'acrobatie qu'il a accomplis pour empêcher le Tricolore d'accumuler un plus fort total de buts.

Le trio Mosdell-Meger-Davis a été dangereux toute la soirée, de même que Béliveau et Olmstead. Richard était d'humeur belliqueuse, et il a cherché plus à mettre Leswick en pièces qu'à compter, quoiqu'il ait obtenu un but et un assist.

Le grand Bouchard a appliqué au moins une couple de douzaines de coups d'épaules aux Red Wings, et les autres joueurs de défense ont aussi fait belle figure. Lindsay, Kelly et Howe ont été les plus dangereux des Wings.

Calum MacKay était prêt à jouer,

mais Dick Irvin lui a accordé un repos plus prolongé... Les Red Wings étaient privés de Marty Pavlich, qui est blessé à l'épaule... Lach et Paul Masnick ont alterné au centre, entre Eddie Mazur et Floyd Curry... Un spectateur a voulu s'attaquer à Leswick, lorsque les joueurs ont quitté la glace à la fin de la deuxième période, mais les Red Wings se sont vite approchés en masse et le fervent trop enthousiaste a vite battu en retraite...

CANADIEN—Buts: Plante; défenses: Bouchard, Johnson; centre: Béliveau; avants: Richard, Olmstead; substitués: Harvey, Curry, Davies, Lach, McCormack, Mosdell, Meger, Masnick, Mazur, MacPherson.

DÉTOIT—Buts: Sawchuk; défenses: Goldham Kelly; centre: Skov; avants: Dineen, Leswick; substitués: Pronovost, Wolf, Lindsay, Howe, Prystai, Reibel, DelVecchio, Wilson, Arbour, Peters.

Arbitre: Frank Udvari. Juges des hors-jeux: Babcock, Roberts.

Première période

1—Détroit: Kelly 3:12

2—Détroit: Lindsay 3:58

Punitions: Dineen (2 majeures, mauvaise conduite), Olmstead (mineure, majeure), Richard (2), Bouchard

Arrêts: Plante 10, Sawchuk 10.

Deuxième période

3—Canadien: Mosdell 4:30

4—Canadien: Richard 19:07

Punitions: Richard, Skov.

Arrêts: Plante 3, Sawchuk 17.

Troisième période

5—Canadien: Olmstead 1:15

6—Canadien: Lach 7:17

Punitions: Sawchuk (mauvaise conduite), servie par Dineen), Meger, Howe, Richard, Béliveau.

Arrêts: Plante 6, Sawchuk 16.

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	26	39	65
Richard, Canadien	33	23	56
Lindsay, Détroit	19	29	48
Geoffrion, Canadien	25	21	46
Kelly, Détroit	15	30	45
Reibel, Détroit	15	29	44
Olmstead, Canadien	11	31	42
Ronty, Rangers	13	28	41
Mosdell, Canadien	21	20	41
Sandford, Boston	13	26	39

LIGUE DU QUEBEC

	B.	A.	Pts
Corriveau, Valleyfield	32	40	72
Riopelle, H., Ottawa	23	48	71
Gravelle, Ottawa	40	30	70
Burchell, Royal	21	46	67
Powell, Québec	15	41	56
Buchanan, Chicoutimi	25	30	55
Moore, Chicoutimi	20	36	58
Blair, Ottawa	21	34	55
Dubé, Sherbrooke	15	40	55

Giardello vs Troy

NEW-YORK—Le puissant Joey Giardello, de Philadelphie, a signé un contrat hier, s'engageant à rencontrer Willie Troy, le 19 mars prochain. Giardello, qui vise un match de championnat contre Carl Olson, recevra 35% des recettes.

À Providence, on a annoncé qu'Artie Towne rencontrera Joe Shaw, lundi soir, dans un match de dix rondes.



MAURICE RICHARD et ELMER LACH discutent avec l'arbitre Frank Udvari, réclamant une punition pour Tony Leswick, qui venait de bousculer Lach, mais l'arbitre fait la sourde oreille. Eddie Mazur est à gauche.



HIER

Ligue Nationale :

Canadiens 4, Détroit 2.

Ligue Québec :

Royal 3, Sherbrooke 2.

Chicoutimi 4, Springfield 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :

New-York à Chicago.

Ligue Junior Québec-Ontario :

Canadiens à Barrie.

Ligue Provinciale :

St-Jérôme à Ste-Thérèse.

(Egaux 2-2, série semi-finale 4 de 7).

Ligue Montréal :

C.N.R. à Northern.

(C.N.R. mène 2-0, série semi-finale 3 de 5).

Ligue Commerciale :

Molson's à C.P.R.

(Molson's mène 1-0, série semi-finale 2 de 3).

St-Arnaut à Beauharnois.

(St-Arnaut mène 1-0, série semi-finale 2 de 3).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	57	32	14	11	157	99	75
Toronto	55	27	17	11	122	93	65
Canadiens	56	29	20	7	162	122	65
Boston	57	24	26	7	134	150	55
New York	56	22	26	8	127	154	52
Chicago	57	10	50	6	108	192	26

Ligue Américaine :

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	58	35	17	6	226	160	76
Cleveland	56	31	25	0	206	173	62
Hershey	56	27	27	2	183	197	56
Pittsburgh	53	25	24	4	175	158	54
Syracuse	57	21	32	3	170	227	45
Providence	56	20	33	3	147	210	43

Ligue Québec :

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Royal	57	31	20	6	199	162	68
Chicoutimi	50	31	22	6	203	169	68
Ottawa	58	29	25	4	179	161	62
Sherbrooke	55	25	24	2	184	178	56
Valleyfield	58	26	30	2	173	199	54
Québec	57	22	28	7	164	166	51
Springfield	60	19	34	7	171	228	45

Ligue Junior Québec-Ontario :

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	46	40	5	1	288	93	81
Québec	47	27	17	3	195	158	57
T.-Rivières	49	21	26	2	152	197	44
Royal	49	10	37	2	115	263	22
Jonquière	50	9	41	0	132	340	18

Ligue Junior de l'Ontario :

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St. Cathrines	47	33	13	1	268	172	67
Marlboros	47	28	14	5	200	130	61
St. Michael's	47	26	18	3	206	156	55
Hamilton	48	22	23	3	163	182	47
Kitchener	46	21	20	5	180	164	47
Barrie	48	21	26	7	217	232	43
Guelph	46	20	25	1	198	219	41
Galt	46	16	29	1	163	211	33

Un incendie détruit l'équipement du Canadien Junior

Un incendie qui a éclaté dans une chambre de l'Auditorium de Verdun a détruit hier de l'équipement d'une valeur de \$2,500 à \$3,000, appartenant aux Canadiens de Montréal, membres de la Ligue de hockey junior du Québec.

Seuls les patins des joueurs, qu'on était allé chercher, ont échappé aux flammes qui ont éclaté dans la chambre.

L'incendie s'est produit une journée seulement après que l'équipe eut remporté pour la troisième année consécutive le championnat de la ligue.

FORUM

Samedi 20 février à 8 h. 15 p.m.

HOCKEY - LIGUE NATIONALE

DÉTOIT

VS

CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la Terrasse
en vente samedi matin à 10 h.
Entrée générale: \$1.50 - \$1.25

Agitateurs aux prises avec la police dans Berlin-Ouest

BERLIN, 19. — (Reuters f.) — Des agitateurs communistes en sont venus aux prises avec la police hier soir à Berlin-Ouest après des manifestations marquant la fin de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands.

Les actes de violence ont éclaté à l'issue de grands rassemblements qui se sont déroulés paisiblement dans l'Est et l'Ouest de l'Allemagne. Après le rassemblement auquel 200,000 personnes ont participé dans la zone orientale, des groupes atteignant jusqu'à 400 ont pénétré dans la zone occidentale.

Les policiers ont utilisé leurs matraques pour disperser les marcheurs et opéré 21 arrestations. On a signalé qu'un groupe de manifestants a attaqué un policier. D'autres communistes sont montés dans les tramways, les autobus et les trains pour distribuer des imprimés dénonçant le projet d'armée européenne.

Des feuillets ont également été lancés, au moyen de bombes-fusées venant de Berlin-Est, sur les 20,000 Allemands de l'Ouest qui ont marché plus tôt, à la lueur de flambeaux, sur l'hôtel de ville de Berlin-Ouest.

Entre temps, un groupe de Berlinoises de l'Ouest ont hué le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Molotov, à

sa sortie de l'immeuble du conseil de contrôle allié, en secteur américain, où a eu lieu la dernière séance de la conférence.

"Voici les fauteurs de troubles", ont crié quelques personnes au moment où les délégués soviétiques s'en allaient. Mais la police a contenu la foule et il n'y a eu aucun incident.

MM. Anthony Eden, John Foster Dulles et Georges Bidault ont été acclamés par la foule.

On remarquait un certain nombre d'hommes et de femmes âgés parmi les Berlinoises de l'Ouest qui ont entrepris une "marche silencieuse" pour protester contre le "non" de M. Molotov au projet de réunification de l'Allemagne par des élections libres. Des centaines de drapeaux allemands et des bannières vertes et blanches de l'unité européenne flottaient à la hauteur des flambeaux.

A l'hôtel de ville de Berlin-Ouest, les manifestants ont écouté le chef ouvrier Ernst Scharnowski, qui leur a demandé de "s'unir pour résister au militarisme communiste". Ils se

sont ensuite dispersés dans l'ordre.

Les manifestants, marchant en rang de 10, n'ont montré aucun signe de désordre pendant que les "bombes" éclataient au-dessus d'eux.

La plupart des papillons de propagande répétaient les attaques habituelles de M. Molotov contre le projet d'une armée de six nations.

Plus tôt, à Berlin-Est, une foule considérable a écouté des orateurs communistes appuyer les déclarations de M. Molotov à la conférence qui a duré quatre semaines. Le thermomètre était à glace.

Logis incendiés rue St-Christophe

En 45 minutes hier soir, un incendie a détruit complètement les deuxième et troisième étages de deux maisons de chambres situées au 1803 à 1811 de la rue St-Christophe, près de Robin.

Les flammes, qui ont été à un certain moment très vives, ont dé-

buté vers 10 h. 15 p.m. A 11 h., l'incendie était sous contrôle. Il n'y a eu qu'une seule alarme. Quatre postes ont répondu à l'appel. Les pompiers ont utilisé une échelle Magyrus et employé trois jets.

Le premier étage des deux maisons a été lourdement endommagé par l'eau et la fumée. Les flammes ont complètement consumé les deux autres étages.

L'incendie a mis sur le pavé sept personnes. Les deux familles habitant le rez-de-chaussée ne pourront réintégrer les lieux avant demain.

Les sapeurs étaient dirigés par l'assistant-directeur A. Ouellette, assisté du chef de division A. Durette et des chefs de district Hébert et Fortin.

Exposition de botanique

QUEBEC, 19. (DNC)—Le musée de la province, continuant de mettre en pratique la politique de diffusion des sciences naturelles innovée par l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province, inaugure aujourd'hui une exposition de botanique qui durera jusqu'au 10 mars.

Cette exposition, propre à intéresser non seulement les professeurs et leurs élèves, mais aussi le public en général, comprend une trentaine de planches montrant des plantes provenant d'une section plutôt ignorée de la province de Québec, sous le rapport de la botanique, c'est-à-dire la flore de la côte nord du fleuve Saint-Laurent. Ces plantes, provenant du rivage

et de la "Nunatac", ou partie de territoire n'ayant pas été atteinte par la glaciation, ont été collectionnées par le premier conservateur du musée du département de l'instruction publique, M. Dominique-Napoléon St-Cyr, entre 1882 et 1888.

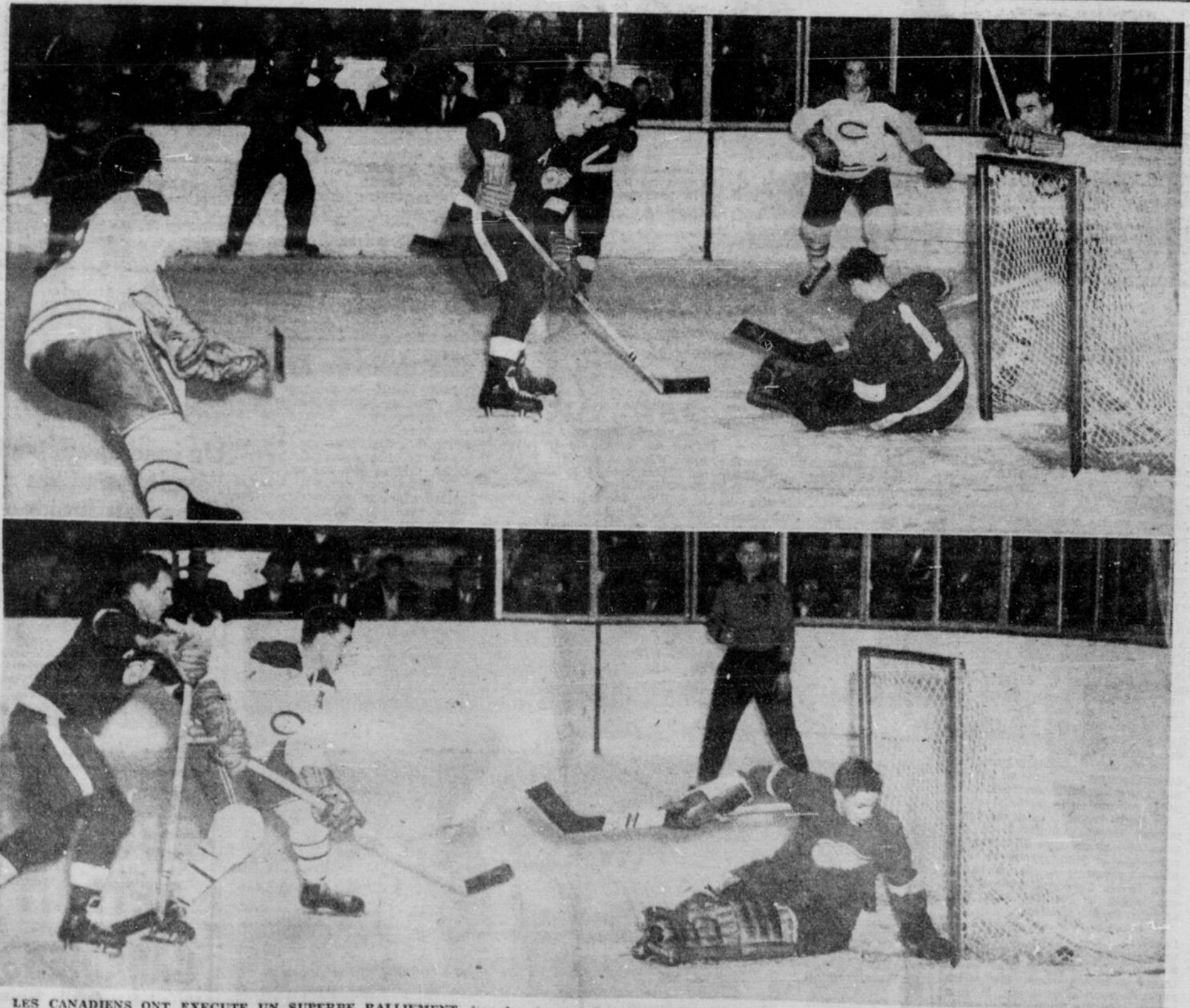
Les visiteurs auront aussi l'avantage, grâce à la "visionnaire" installée au musée de la province depuis une couple de mois, d'admirer sous leurs couleurs naturelles un grand nombre d'algues marines des côtes de Normandie et autres plantes provenant des berges de rivière et autres lieux humides, le tout faisant partie de la célèbre collection Provencher.

Rappelons au public que le musée de la province, dont l'entrée est toujours libre, est ouvert de 10 h. a.m., sur semaine, et de 1 h. à 5 h. p.m., les dimanches et jours fériés.

Impôt augmenté

Le conseil municipal de Montréal-Sud a décidé, hier soir, de porter de \$3 à \$4.50 par famille la taxe annuelle imposée pour assurer la cueillette des ordures ménagères.

Au cours de leur séance d'hier soir, les conseillers municipaux ont décidé que les autres impôts, pour 1954, demeureront les mêmes que l'an dernier. Toutefois, grâce aux nouvelles constructions et aux nouvelles sources de revenus, les recettes estimées, en 1954, sont dans l'ordre de \$184,251, soit environ \$49,000 de plus que l'année dernière.



LES CANADIENS ONT EXECUTE UN SUPERBE RALLIEMENT dans les deux dernières périodes pour surmonter un déficit de deux buts et battre les Red Wings de Détroit 4-2 hier soir au Forum. En haut, Terry Sawchuk est assis à terre après avoir arrêté un lancer de Maurice Richard, et Red Kelly se prépare à prendre la rondelle, qu'on aperçoit devant la jambe du gardien de buts, Jean Béliveau et

Bert Olmstead sont à l'arrière-plan, à droite. En bas, Sawchuk a exécuté un plongeon futile pour tenter d'empêcher un but de Richard à la deuxième période. Kelly arrive trop tard pour mettre Richard en échec. Le but de Maurice est son 33ème de la saison et le 390ème de sa carrière dans la ligue Nationale.

(Photos Jacques Doyon—La Patrie)